



« Vers la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples »

*Cinquième rencontre de
L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée,
Marseille, Villa Méditerranée
13-16 novembre 2014*

Mémoires de la rencontre



Table des matières

I. INTRODUCTION

5

II. PROGRAMME DE LA CINQUIEME RENCONTRE ACM DE MARSEILLE

6

III. INTERVENTIONS

8

3.1 Séance d'ouverture

8

Michel Vauzelle, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, vice-président de l'Assemblée Parlementaire Méditerranéenne.

Jean-François Coustillère, membre du conseil consultatif de l'ACM

Allal Ouazzani Touhami, conseiller pour les Affaires Civiles et Sociales à l'Union pour la Méditerranée

Boutros Assaker, Ambassadeur de la Ligue des Etats Arabes à Paris et représentant spécial du Secrétaire Général

Maria Merces Borgés, représentante de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée

Pedro Narro, membre du Comité Economique et Social européen, président du Comité de suivi Euromed-CESE

3.2 Dimensions politiques, économiques et environnementales de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

21

AGORA 1

Michel Warschawski, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

Louisa Dris-Aït Hamadouche, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

Jean-François Coustillère, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

Fatmir Guri, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

AGORA 2

Enric Olivé Serret, Directeur de la Chaire UNESCO du dialogue interculturel en Méditerranée et Secrétaire Général de l'Euromed Permanent University Forum

Sébastien Boussois, conseiller scientifique à l'institut MEDEA

Jean-Louis Rastoin, Directeur, Chaire UNESCO et réseau Unitwin en Alimentations du monde, Montpellier SupAgro

3.3 Dimensions sociales, culturelles et religieuses de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

44

AGORA 3

Zouhir Louassini, journaliste à la RAI

Aylin Unver Noi, membre du Cercle ACM d'Istanbul

Jose Manuel Rodriguez, membre du Cercle ACM de Valencia

Giacomo Morabito, membre du Cercle ACM de Naples

Fatma Boufenik, Membre du Cercle ACM d'Oran

Aïcha Barkaoui, membre du Cercle ACM de Casablanca



AGORA 4

Maria Donzelli, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

Malika Benarab Attou, ancienne député européen

Maite Ibañez et Ofelia Villa, Cercle ACM de Valencia

Gianluca Solera, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

3.4 Séance de clôture

Déclaration sur la situation en Palestine et en Israël: intégration méditerranéenne et désintégration de la situation israélo-palestinienne.

Déclaration de Vicent Garcés, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

IV. SYNTHESSES

Dimensions politiques, économiques et environnementales de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

Dimensions sociales, culturelles et religieuses de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

Propositions

V. LISTE DES PARTICIPANTS DE LA 5ème RENCONTRE

VI. ANNEXES

6.1 Présentation de l'ACM

6.2 La Méditerranée, situation actuelle et perspective future: Le rôle des citoyens dans les transformations démocratiques et le développement socio-économique : sondage réalisé par le cercle ACM de Tirana

6.3 Liste des membres du Conseil Consultatif (novembre 2014)

6.4 Charte constitutive de l'ACM (2010)

6.5 Rencontres précédentes

6.5.1 Première Rencontre de Valencia, Espagne

6.5.2 Deuxième Rencontre de Tunis, Tunisie

6.5.3 Troisième Rencontre de Vólos, Grèce

6.5.4 Quatrième Rencontre d'Istanbul, Turquie

6.6 La Cinquième rencontre dans la presse

6.6 La Cinquième rencontre dans la presse

6.7 Photos sélectionnées

74

77

82

86

86

88

94

96

102

107

113

I. INTRODUCTION

Nous, Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée (ACM), visons à favoriser l'émergence de la parole et de l'action citoyennes à travers l'organisation d'activités et de rencontres et la création d'espaces de dialogue divers. C'est ainsi que, depuis l'année 2008, nous nous sommes engagés, par la constitution d'un premier groupe de citoyens et citoyennes de la Méditerranée, à participer activement à l'émergence *d'une citoyenneté méditerranéenne*, d'une *communauté méditerranéenne* des peuples et d'un *réseau citoyen pour l'action en Méditerranée*. Nous nous sommes dotés d'une Charte constitutive fondée sur les valeurs de démocratie, de liberté, de paix, ainsi que sur le respect des droits humains, de la diversité culturelle et de la responsabilité environnementale.

La première rencontre de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, qui eut lieu en juillet 2010 à Valence (Espagne), a eu pour thème : « Dialogues méditerranéens : institutions et citoyenneté en Méditerranée ». Ce premier rendez-vous a souligné le besoin de favoriser l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples, ancrée dans un espace géographique précis : l'espace politique méditerranéen.

La deuxième rencontre, qui s'est tenue à Tunis au mois de décembre 2011, l'année des « soulèvements arabes », était axée sur le thème : « Crises et changements en Méditerranée : la citoyenneté en mouvement ». Elle a démontré que les peuples de la Méditerranée étaient en train d'écrire leur destin à travers leur aspiration à la liberté, la consolidation des revendications portées par les jeunes générations et le renforcement de la société civile.

La troisième rencontre, qui s'est déroulée à Volos (Grèce) en octobre 2012, eut pour thème : « Les changements en Méditerranée, la dynamique des Cercles de citoyens et l'avenir de l'ACM ». Elle permit aux membres du Conseil Consultatif et des Cercles locaux de citoyens venus de tous les pays de la Méditerranée d'établir un diagnostic des crises régionales, d'évoquer l'avenir des Cercles de citoyens et de leurs projets, et de formuler des propositions d'actions communes.

La quatrième rencontre, qui a eu lieu à Istanbul (Turquie) du 21 au 24 novembre 2013, a permis d'aborder la dimension citoyenne des divers conflits en cours en Méditerranée. Elle a eu pour thème : « Dialogues méditerranéens : citoyenneté et conflits ». Après avoir dressé un état des lieux des différentes situations politiques, économiques et sociales prévalant dans l'ensemble des pays du bassin méditerranéen, les 150 participants à cette Assemblée, originaires de 22 pays différents, ont réfléchi ensemble aux perspectives et solutions citoyennes permettant de favoriser l'avenir de la région.

La cinquième rencontre de l'ACM s'est tenue à Marseille (France) du 13 au 16 novembre 2014. L'ACM y a abordé la dimension citoyenne et les questions d'intégration en Méditerranée. Cette Assemblée a eu pour thème : «Citoyenneté et construction d'une communauté méditerranéenne des peuples».

Ont participé à cette cinquième rencontre, outre les membres des Cercles de citoyens et du Conseil Consultatif de l'ACM, des experts et des représentants d'institutions françaises, euro-méditerranéennes, africano-méditerranéennes et internationales concernées par la citoyenneté méditerranéenne. L'ACM est devenue un espace unique d'échanges entre les citoyens et les citoyennes de la Méditerranée. Elle rassemble toute la diversité qui constitue l'identité Méditerranéenne. L'ACM est devenue un grand réseau du dialogue, propositions et actions citoyens en Méditerranée, un réseau de la société civile dont l'originalité réside dans le nombre et dans la variété de pays dont ils sont issus.



II. PROGRAMME DE LA CINQUIEME RENCONTRE ACM DE MARSEILLE

JEUDI 13 NOVEMBRE 2014

17h30 Accueil et accréditation des participants à la Villa Méditerranée

18h30-19h30 Session inaugurale

Interventions de :

- **M. Jean-François Coustillère**, membre du Conseil Consultatif de l'ACM
- **M. Pedro Narro**, Conseil Economique et Social Européen-EUROMED
- **M. Allal Ouazzani Touhami**, conseiller pour les Affaires Civiles et Sociales à l'Union pour la Méditerranée
- **S.E. Boutros Assaker**, Ambassadeur de la Ligue des Etats Arabes à Paris et représentant spécial du Secrétaire Général
- **Mme Maria Mercés Borges**, représentante de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée
- **M. Michel Vauzelle**, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

20h00 Cocktail dînatoire offert par la Région (sur invitation)

VENDREDI 14 NOVEMBRE 2014

Deux agoras simultanées permettront aux participants de dialoguer sur les principales expériences d'intégration régionale, les obstacles et les résistances y afférents et les initiatives requises pour faire avancer la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples.

Agoras 1 et 2 : Dimensions politiques, économiques et environnementales de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

09h00-11h00 Dimensions politiques

11h00-11h15 Pause café

11h15-13h00 Dimensions économiques et environnementales

13h00-14h30 Déjeuner

14h30-16h00 Débat général

16h00-16h15 Pause café

16h15-18h00 Poursuite du débat et propositions

18h30 Visite guidée au MUCEM (sur inscription)

Dîner libre

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2014

Deux agoras simultanées permettront aux participants de dialoguer sur les principales expériences d'intégration régionale, les obstacles et les résistances y afférents et les initiatives requises pour faire avancer la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples.



Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

Mediterranean Citizens' Assembly

مجلس مواطني ومواطنات المتوسط

Agoras 3 et 4 : Dimensions sociales, culturelles et religieuses de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

09h00-11h00	Dimensions sociales
11h00-11h15	Pause café
11h15-13h00	Dimensions culturelles et religieuses
13h00-14h30	Déjeuner
14h30-16h00	Débat général
16h00-16h15	Pause café
16h15-18h00	Poursuite du débat et propositions
19h30	Départ de l'hôtel
20h00	Dîner de fraternité méditerranéen à la Friche de la Belle de Mai (sur invitation)

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2014

09h30-12h00	Séance plénière Présentation des synthèses des quatre agoras et débat Présentation des déclarations du Conseil Consultatif Clôture
--------------------	---

III. INTERVENTIONS

3.1 Séance d'ouverture

Michel Vauzelle, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, vice-président de l'Assemblée Parlementaire Méditerranéenne.

Mesdames, Messieurs,

Je suis comme vous un Méditerranéen et un militant de la Méditerranée. J'occupe beaucoup de fonctions et vous pouvez vous demander, Mesdames et Messieurs, « comment arrive-t-il à cumuler autant de fonctions » ?

Beaucoup de fonctions se recoupent. J'étais à Rome avant-hier pour deux réunions auxquelles je participais, ce qui montre qu'on peut s'occuper du même sujet sous diverses responsabilités. Un matin j'étais à Rome – ville pour nous d'une particulière noblesse – en tant que président de la conférence des Régions méditerranéennes de l'Europe du Sud. Et puis l'après-midi j'y étais en tant que Vice-Président de l'Assemblée Parlementaire Méditerranéenne (APM), et je salue ici ma collègue Maria Merces Borgés qui représente également ici cette après-midi l'APM. Je voudrais également saluer Son Excellence Boutros Assaker ambassadeur de la Ligue Arabe, Allal Ouazzani Touhami, le conseiller pour les affaires civiles et sociales et l'Union pour la Méditerranée (UpM), et Pedro Naro le président du comité de suivi du comité économique et social européen (CESE) Euromed, et bien sûr l'Amiral Coustillère membre du conseil consultatif de l'ACM, et toutes les personnalités ici présentes.

Vous êtes citoyen de la méditerranée et par conséquent je dirai que votre heure, notre heure est venue pour animer une diplomatie participative, à côté de la démocratie d'Etat qui voit malheureusement ses limites, notamment dans la résolution du problème entre Israël et la Palestine depuis plus de soixante ans. La « communauté internationale », qui n'existe peut-être pas en fait, n'a pas pu résoudre ce problème majeur pour le dialogue en Méditerranée. En effet dès qu'on s'assoit autour d'une table, on commence par poser le problème d'Israël et de la Palestine. Et aujourd'hui ce problème qui est quelquefois un peu éloigné, en tant qu'il intéresse moins les médias, revient sur le devant de l'actualité avec de terribles incidents, après la guerre à Gaza, les affrontements à Jérusalem sur l'esplanade très contestée où se trouve la mosquée al Aqsa, au mur des lamentations, en Cisjordanie également, et la façon dont Jérusalem Est est maintenant peu à peu cernée par l'occupation de colons israéliens. Je ne donne pas tort à Israël, je ne donne pas tort aux Palestiniens, mais véritablement je donne tort à une société mondiale qui n'a pas su apporter de réponse, et dans cette affaire les Etats-Unis portent leur part de responsabilité. Donc si la diplomatie d'Etat n'est pas suffisante et n'est pas capable de résoudre un problème pareil qui véritablement blesse les Méditerranéens que nous sommes, que nous soyons du Sud, du Nord ou de l'Est de la Méditerranée, alors il faut se tourner vers la diplomatie parlementaire, et c'est ce que j'ai fait à Rome avec les collègues de Madame Borgés. J'ai discuté avec des parlementaires israéliens et palestiniens qui ont accepté de s'asseoir à la même table. Et les choses se sont passées correctement. Et heureusement leur ai-je dit et répété, qu'il y a ces endroits où les parlementaires n'ont pas à porter la parole officielle d'Etat et peuvent se parler très franchement. Je vous prie de croire que le dialogue est vif entre les parlementaires israéliens et les parlementaires palestiniens. Mais chacun reste à la table et parle, c'est bien ça le rôle des parlementaires.



Il y a également la diplomatie participative. C'est la diplomatie des citoyens que vous êtes, citoyens de la Méditerranée. C'est la société civile qui maintenant fait irruption dans les affaires de l'Etat, dans les démocraties, irruption quelquefois violente à l'image des printemps arabes, irruption quelquefois d'une autre manière comme on le voit en France en ce moment, où on sent bien que la société a envie de s'exprimer alors que nous connaissons une crise politique et morale extrêmement grave, en France et dans toute l'Europe, en Méditerranée et de par le monde.

Il y a des incidents très graves à Jérusalem, en Cisjordanie et en Israël. La guerre est en train de prendre une tournure nouvelle et plus grave entre l'Ukraine et la Russie. Il y a partout dans le monde des mouvements de protestation très vifs qui montrent que nous sommes entrés avec la mondialisation dans une période où les valeurs démocratiques sont remises en cause et où tous les citoyens s'interrogent, la jeunesse notamment. La crise est donc financière, économique, mais elle est d'abord politique et elle touche l'Europe. L'Europe actuellement ne va pas bien, vous le constatez comme moi. Nous le regrettons vivement mais les regrets ne suffisent pas. Et on sent bien en Europe la montée du nationalisme, parfois ultra, à l'image d'un parti d'extrême droite français comme le Front National. Et dans d'autres pays il y a aussi cette tentation des extrêmes. Et il est très difficile de faire le départ entre ce qui est nationaliste, et ce qui est patriote, et qui est tout à fait compréhensible puisqu'on défend sa culture, son identité. C'est un droit de l'homme de défendre son identité culturelle, à condition qu'il y ait la liberté de choix. C'est autre chose que d'être nationaliste et d'être xénophobe, raciste, de rejeter l'étranger, « l'autre ». C'est le problème qui se pose à l'Europe aujourd'hui ; elle qui n'a pas une influence vraiment considérable dans les affaires qui pourtant la concerne.

Vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine, la politique orientale de l'Europe n'est pas très satisfaisante. Nous n'arrivons pas à établir une relation convenable avec la Russie, et en même temps nous n'arrivons pas à établir une défense convenable de la démocratie en Ukraine. Au contraire il y a, on le sent bien, d'un côté l'Allemagne qui a un certain regard, et ce n'est pas un reproche que je lui fais, vers l'Europe de l'Est et la Russie. Et puis il y a un autre regard d'autres pays d'Europe sur la question ukrainienne. Il y a aussi la « question d'Orient » comme on disait au XIXe siècle. Et aujourd'hui cette question se réveille puisque si j'ai bien compris la « question d'Orient » elle avait été plus ou moins réglée à l'époque, au XIXe siècle, et avait connu son achèvement avec les accords Sykes Picot, du nom des deux diplomates français et anglais qui avaient dessiné les frontières de la Syrie, de l'Irak, du Liban. Et on avait ensuite dit : « ne touchons à rien ». Et on voit qu'aujourd'hui des terroristes, qui se placent sous le nom de califat, pour éviter le nom d'Etat Islamique qui saisit ce mot sacré d'Islam, qui nomme une religion de paix, fraternité, amour et n'a pas à être défigurée par des terroristes qui sèment la terreur au nom de l'Islam et de l'Etat Islamique. Donc parlons de califat, mais de califat qui étend aujourd'hui de plus en plus son influence et se voit reconnaître par des groupes de terroristes qui vont du Pakistan, l'Irak, la Syrie, le Liban, dans les territoires palestiniens, en Egypte, mais aussi la Libye qui a été totalement déstabilisée par l'intervention qui a eu lieu à un certain moment. Et peut-être aurait-il fallu mieux réfléchir un peu avant d'intervenir et de provoquer un désastre : la disparition de l'Etat libyen. A la réunion où j'étais à Rome, il y avait deux ou trois parlements libyens différents représentés. Un qui est à Tobrouk, un autre à Benghazi, un troisième à Tripoli. Et tout l'armement amassé par Kadhafi pendant des années de dictature est maintenant dispersé au Sahel et met en danger la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie, plus tous les Etats du sud du Sahel. Et la France est intervenue, à juste titre, pour éviter que Bamako ne soit prise par les terroristes. Et l'affaire n'est pas terminée puisqu'on sent bien qu'il y a une activité extrêmement forte au Sahel. L'affaire n'est pas terminée non plus en Syrie, dont le peuple est en train de se massacrer lui-même, et c'est une horrible chose dont nous sommes encore les témoins sans que la communauté

internationale ne puisse faire quoique ce soit. Bref quand on voit la situation en Orient, et plus largement du Pakistan au Maghreb, et jusqu'au sud de l'Afrique en Somalie. Cette situation ne s'arrête pas aux limites de l'Afrique et du Proche-Orient, mais gagne l'Europe. La région que je préside, Provence-Alpes-Côte d'Azur, compte des milliers de citoyens français d'origine arabe, maghrébine, libanaise, égyptienne, turque et qui sont Français ou bien, sans être Français, travaillent au développement économique de la France. Quand la moitié de la famille habite à Alger, et l'autre moitié à Marseille, comment peut-on dire à Bruxelles qu'on va faire une politique de voisinage avec le Maghreb ? Ça n'a pas de sens, ce n'est pas une politique de voisinage, c'est une politique de cohabitation avec les Maghrébins et avec les Méditerranéens.

Et donc, ce que je redoute c'est que la Méditerranée, tandis que l'Europe chemine cahincaha, soit considérée comme quelque chose au sud et qui ne concerne pas l'Europe. L'Europe ne pourra pas se construire en tournant le dos à la Méditerranée. La Méditerranée et l'Europe ont une communauté de destin. Cette situation perdurera tant que nous n'aurons pas à la tête de l'Europe, ou même à la tête d'un certain nombre de gouvernements nationaux des personnes qui parlent avec force, avec vigueur de la Méditerranée comme une communauté de fait, de facto pas de jure, dont le destin est lié.

Les jeunes qui n'ont pas d'emploi ici en France sont malheureux, ici à Marseille, et ils vont faire quelque fois le djihad en Syrie, ou bien ils vont casser les vitrines dans les villes qui connaissent des problèmes sociaux. C'est le malaise de la jeunesse qui n'a pas de travail, pas de logement et qui se sent méprisée. Et ce malaise on le retrouve de l'autre côté de la Méditerranée. Quand je rencontre les wali ou les gouverneurs du Sud, ou des présidents de région au Maroc, en Algérie, en Tunisie ou ailleurs, ils me disent la même chose que moi. Notre premier problème, c'est la formation professionnelle. C'est sortir les jeunes du chômage et éviter qu'ils ne soient une sorte de vivier pour le djihad ou pour d'autres formes de désespoir ou bien encore forme absolument heurtante pour notre éthique, pour nous européens, prendre le risque de traverser la mer, au risque de mourir. Ces adolescents préfèrent mourir que de rester à mourir de faim dans leur pays. Et à cet égard il faut féliciter les Italiens qui reçoivent par milliers à Lampedusa, en Sicile et dans le sud de l'Italie, ces jeunes gens qui quittent leur pays, des mamans avec leur bébé qui préfèrent mourir plutôt que rester dans la situation où ils sont. On les renvoie dans leur pays et ils reviennent de nouveau vers l'attrait que représente l'Europe.

Alors devant cet état, il ne s'agit pas simplement d'une crainte par rapport à l'évolution du climat qui va toucher, avec la désertification, les pays du sud, et qui fait que la Méditerranée est un point d'intérêt très singulier, dans l'année qui va s'ouvrir, de la COP21, avec l'approche de l'évolution du climat dans le monde, et notamment en Méditerranée. Il y a des problèmes financiers qui ont mis les Grecs dans la rue, on comprend pourquoi, mais aussi les Italiens, les Français, les Espagnols, les Portugais. Et il y a une crise plus grave encore que la crise financière, ou la logique financière : il y a la crise de la politique et de la démocratie devant la loi de l'argent. Aujourd'hui, on le voit bien, que représente la volonté d'un chef de l'Etat, élu pourtant par le peuple, face aux grandes puissances financière multinationales. Ce n'est pas un homme de gauche qui vous dit ça. C'est simplement que le peuple n'acceptera pas que la loi ne soit plus votée par les représentants du peuple, et c'est la crise politique que connaît la France en ce moment et de la démocratie, si demain la volonté du peuple n'est pas respectée parce que nous sommes aux ordres de la Banque Mondiale – contre laquelle je n'ai rien parce qu'elle a sa représentation ici – mais plutôt du FMI ou d'instances qui sont porteurs d'une mondialisation financière qui met en péril la démocratie. Et bien la réponse sera méditerranéenne ou ne sera pas. Il n'y aura pas une réponse d'une Europe riche et égoïste d'un côté, le désespoir des Méditerranéens de l'autre.

C'est la jeunesse méditerranéenne dans son ensemble qui porte l'espoir, qu'elle soit du côté de la Tunisie dont nous saluons bien sûr la formidable révolution, mais des trois côtés de la Méditerranée. Il n'y aura pas de paix pour nous tant qu'Israël et la Palestine n'auront pas réglé leur conflit. Il n'y aura pas de paix pour nous tant que la jeunesse du Sud et celle du Nord n'auront pas trouvé des formules où elles se sentent respectées, où elles se sentent dans le système de solidarité sociale de nos pays. Et par conséquent, il est très important que dans des moments pareils la société civile que vous représentez, les citoyens de la Méditerranée que vous êtes, lèvent la voix, disent et apportent le message que vous allez apporter ici une nouvelle fois, c'est-à-dire la voix d'une population qui prend son destin en main. Ça n'est pas la fin de la démocratie représentative, nous aurons toujours besoin, je l'espère en tout cas, sinon alors la situation serait grave et nous serions à la veille d'une nouvelle épopée fasciste, ou dictatoriale, ou de régime policier. La démocratie représentative a besoin aujourd'hui d'être rendue plus solide et plus forte avec la démocratie participative. Et cette démocratie participative, vous citoyens de la méditerranée représentez cette chance pour demain. Il faut que la politique laisse sa place, toute sa place à la société civile et alors peut-être nous aurons l'espoir qui luira dans le moment bien difficile que connaît l'Europe, la Méditerranée et au-delà malheureusement, le monde entier. Je vous remercie.

Jean-François Coustillière, membre du conseil consultatif de l'ACM

La 5e Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée est donc ouverte. Le député Vicente Garcés m'a demandé de faire une petite présentation de l'avancée des travaux de l'ACM et des travaux des jours à venir. Pour cette rencontre nous sommes reçus par le président du Conseil régional Provinces Alpes Côte d'Azur, Michel Vauzelle, dans cette prestigieuse structure de la villa Méditerranée, haut lieu de rencontres méditerranéennes en France, d'ailleurs il y a quelques jours s'y déroulait la conférence sur l'éducation du 5+5. De plus Marseille, par sa position géographique, son histoire et sa population diversifiée, est évidemment et naturellement méditerranéenne. Elle a non seulement vocation à porter la politique française en Méditerranée, mais plus largement à constituer une véritable passerelle entre l'Union européenne et les riverains du Sud et de l'est du bassin. Ses liens et frontières avec les plus grands pays d'Europe : l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et d'autres sont autant d'arguments dans ce sens. Nous sommes ainsi tout particulièrement reconnaissants au président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'avoir permis à notre assemblée de se tenir ici. Je remercie aussi au nom de l'ACM toutes les personnalités qui ont répondu favorablement à notre invitation, et notamment le représentant de la fondation Anna Lindh, et celui de la plateforme Euromed de la société civile. Ils se tiennent aujourd'hui parmi ces citoyens anonymes, ici présents, provenant de toutes les rives de la Méditerranée et engagés dans une démarche citoyenne volontaire. Enfin je ne peux pas oublier de remercier les organismes qui, par leur soutien, ont permis la tenue de cet événement : la fondation Charles Léopold Mayer, le Mucem, la Casa Arabe d'Espagne. Avant de vous présenter les personnalités présentes devant vous, je souhaiterais vous rappeler ce qu'est l'ACM. L'ACM vise à l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples, qui serait fondée, conformément à sa charte, sur des valeurs démocratiques de liberté et de paix, sur le respect de la diversité culturelle, et également sur une grande responsabilité face à l'environnement. Elle ambitionne de favoriser l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne communes par la mise en œuvre de rencontres permanentes. Pour cela elle s'appuie sur des cercles de citoyens et citoyennes rassemblés autour de la charte et qui œuvrent comme des espaces de dialogue permanents et ouverts entre citoyens. Vous en êtes le témoignage vivant. Ces cercles visent à produire des propositions en vue de contribuer à l'émergence de nouvelles politiques, économiques, sociales, culturelles et environnementales.

La présente rencontre est donc la cinquième, la première s'est consacrée à « la question des dialogues méditerranéens : institutions et citoyenneté en méditerranée ». Elle s'est déroulée à Valence, en Espagne, en 2010. La deuxième s'est appliquée à étudier « les crises et changements en Méditerranée : la citoyenneté en mouvement ». Celle-ci s'est tenue à Tunis, en 2011. La troisième s'est consacrée aux « changements en Méditerranée : la dynamique des cercles et l'avenir de l'ACM », elle s'est déroulée à Volos en Grèce, en 2012. La quatrième s'est appliquée à analyser le thème des « dialogues méditerranéens : citoyenneté et conflits ». Elle s'est déroulée à Istanbul, en 2013. La présente assemblée portera son attention sur la citoyenneté et construction d'une communauté méditerranéenne des peuples. Que peut-on retenir des différentes assemblées déjà passées ? Elles ont permis de dégager des conclusions sur lesquelles l'ACM ne manquera pas de poursuivre sa réflexion, considérant qu'il importe de reconnaître la responsabilité individuelle des citoyens face aux défis à venir, de promouvoir la mobilité mais aussi l'éducation pour faciliter les rapports mutuels, de protéger et conserver la mer Méditerranée en tant que ressource mais aussi en tant que patrimoine sous toutes ses dimensions, y compris la dimension environnementale, de soutenir l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples, de promouvoir la société civile y compris dans son rôle transverse, de défendre l'égalité des genres tout autant que la défense des minorités. De fait, ce n'est que par l'engagement citoyen que nous pourrions créer une plus grande unité en Méditerranée. Les acteurs principaux sont inéluctablement les jeunes et les femmes. Un réseau citoyen pourra certainement, dans un futur proche, porter la parole et l'engagement citoyen méditerranéen.

La cinquième assemblée, celle qui commence aujourd'hui, dans l'esprit des quatre précédentes, continuera de mettre l'accent sur les besoins qu'il y a de favoriser l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples qui puisse être ancrée dans un espace politique méditerranéen commun. Elle conclut en quelque sorte une première phase de cinq ans d'assemblées des citoyens et citoyennes de la méditerranée, cinq ans d'études sur des thématiques diverses, cinq ans avec des conclusions qu'il mérite encore d'approfondir. Sur le plan institutionnel, dotée de cinq ans d'expérience dans la construction de son articulation et faisant suite aux réflexions conduites par les quatre précédentes assemblées, l'ACM ambitionne maintenant de mettre à profit les mois qui suivront cette cinquième assemblée pour arrêter des structures qui pérenniseront l'ACM, tout en lui conférant la visibilité et personnalité juridique. Voilà ce que je voulais vous dire sur l'ACM, ce que je voulais rappeler pour ce qui est des objectifs et façons de travailler de l'ACM.

Allal Ouazzani Touhami, conseiller pour les Affaires Civiles et Sociales à l'Union pour la Méditerranée

La « construction d'une communauté méditerranéenne des peuples » est cruciale car sans les peuples il n'y a ni intégration régionale réussie et inclusive. Sans la participation des représentants des citoyens du Nord et du Sud de la Méditerranée la coopération régionale n'aurait pas de sens- elle ne pourrait pas atteindre les objectifs initiaux de paix, de prospérité partagée et de stabilité. Permettez-moi et dans le sillage du sujet qui nous réunit aujourd'hui, de dire quelques mots sur l'intégration de la région euro-méditerranéenne. La région comme vous les savez fait face à des défis- certains sont plus récents et d'autres sont plus anciens- et dispose d'opportunités encore largement inexploitées. Paradoxalement ce sont les défis et les obstacles qui font l'objet d'une diffusion plus large/plus fréquente (les médias, les réunions politiques, les déclarations, ect.) que les opportunités, qui pourtant sont bien présentes.



- **Constats/observations** :

Permettez-moi de partager avec vous 4 constats :

- 1. La région au Nord comme au Sud de la Méditerranée est en constante évolution.** Les dernières élections européennes ont vu notamment une forte avancée de l' « extrême droite » et des partis non favorables à l'intégration de l'UE. De même le prolongement de la crise qui touche fortement certains pays. L'Europe incarne également plusieurs réalités diverses qu'il s'agit de son économie de sa société et sa jeunesse. Pour info lorsqu'on entre Google le mot « crise UE » : 16 Millions et « croissance UE » : 8 millions .Par ailleurs au Sud, certains pays font face à plusieurs défis sécuritaires, développement notamment de certaines régions marginalisés (à l'origine des manifestations notamment en Tunisie), chômage des jeunes (30-40%) et des femmes.
- 2.** Dans ces défis il y en a **qui** sont spécifiques et propres à certains pays et d'autres sont **partagés. Les défis partagés sont nombreux** : je citerais l'emploi, particulièrement des jeunes et des femmes, la sécurité alimentaire, la sécurité des frontières, la santé (Ebola), la gestion migratoire, la gestion des catastrophes naturelles, etc.
- 3. La faiblesse de l'intégration régionale** : Si l'on prend la région euro-Méditerranéenne en tant qu'ensemble économique, les échanges commerciaux entre les pays de l'UE représentent le 90% des échanges totales dans la région ; les échanges pays UE- pays partenaires du Sud ne représentent que le 9% du total ; Et **le plus saillant** : les échanges commerciaux entre les pays du Sud : **1% des échanges**. Ces chiffres témoignent du déficit énorme en termes d'intégration régionale.
- 4. Le coût de cette non-intégration pour les pays du Sud** est estimé- entre 2 à 5% du PIB – dans les études les plus récentes. En plus, tenir compte du fait que l'intégration régionale est une condition de la stabilité régionale.
- 5. Le cout de cette non-intégration pour les pays du Nord** : a) la croissance et la compétitivité des économies du Nord. Marché Afrique du Nord est aussi grand que celui de la Russie ; b) intégration régionale : réponse cohérent aux défis et opportunités provenant d'Afrique subsaharienne (migration, investissements...)

Conclusion : L'intégration régionale est un sujet qui concerne non seulement les pays du Sud. Il demeure aussi une des priorités des pays du Nord (et de l'UE). Un agenda méditerranéen **partagé**.

- Face à la faiblesse de l'intégration régionale, face à la multiplicité des défis et la complexité des facteurs qui y contribuent que pouvons-nous faire ?
- Comment agir de manière plus efficace que nous l'avons fait par le passé ?
- Comment rendre notre processus régional plus inclusif et mieux compris des citoyens ?



Un effort de **pédagogie et de proximité est nécessaire**. Toute coopération doit avoir un objectif clair : **Bénéficiaire aux citoyens en priorité**

Les citoyens ont besoin de **connaître, de mieux comprendre** et **s'approprier** le processus. Les peuples euro-Méditerranéens doivent voir **concrètement sur le terrain l'impact positif** de développer une telle coopération.

Que fait l'UpM aujourd'hui pour tenter de contribuer à impulser et renforcer la coopération régionale ? Quels sont les acteurs qui ouvrent sur le terrain ? Quelle place pour la société civile ?

- **Un agenda méditerranéen partagé.**

Un agenda partagé et adapté aux nouvelles circonstances dans la région.

Dès 2012 et suite aux événements politiques intervenus au Sud, le Secrétariat de l'UpM a placé la dimension sociale au cœur de ses priorités : emploi et développement des PME, renforcement du rôle des femmes en société, jeunesse et mobilité, etc. En complément des grands projets structurants, d'intérêt politique et économique pour la région (Autoroutes du Maghreb, Usine de dessalement de Gaza, Université de Fès).

La relance des conférences ministérielles dans les secteurs stratégiques. Sous l'impulsion de ses deux co-présidences, l'Union Européenne et la Jordanie, l'UpM a tenu depuis 2013 jusqu'à six réunions ministérielles dans les domaines clés pour la région.

Les Déclarations ministérielles donnent une feuille de route stratégique, le cadre général et les priorités de coopération. L'intérêt est de s'assurer de la mise en œuvre effective de ces engagements sur le terrain.

Exemple concret de Ministérielles :

Lors de la conférence Ministérielle de Paris sur le renforcement du rôle de la femme dans la société qui s'est tenue en septembre 2013 les 43 états membres ont adopté une déclaration conjointe qui contient des engagements ambitieux avec des actions concrètes et ciblées en faveur de l'amélioration de la situation de la femme. Pour opérationnaliser ces engagements, et en plus des projets et programmes que nous soutenons, le secrétariat de l'UpM organise chaque année une conférence annuelle qui donne la possibilité aux acteurs non gouvernementaux locaux et nationaux de se retrouver, avec les gouvernements, pour échanger sur les priorités d'action et identifier des projets communs à promouvoir. Ici je voudrais dire que la société civile est au cœur de cette Conférence projet que nous organisons chaque année. Pour vous donner une illustration nous y avons invité plus de 86 ONG/ 200 participants de 35 pays. Cette question sera aussi parmi les priorités de notre prochaine Conférence- projet sur les femmes qui se tiendra les 26, 27 mars 2015 à Barcelone.

- **Le champ du possible dans la coopération euro-Méditerranéenne**

A travers tous les grands moments de l'histoire partagée, la Méditerranée a toujours été traversée par des dynamiques diverses, des mouvements humains, des relations économiques et politiques. Comme beaucoup ici dans cette salle, le Secrétariat Général de Barcelone croit au potentiel et aux opportunités dont les acteurs de la coopération en Méditerranée doivent savoir tirer le meilleur parti.



Pourquoi parler d'opportunités ? Car au moment où les défis s'accroissent et se compliquent, les pays ont démontré qu'ils peuvent se mettre d'accord sur un agenda partagé ; Les pays membres ont bien compris que toutes les déclarations n'auraient de sens que si elles se matérialisaient concrètement sur le terrain. Les séminaires et les Forums de débat sont importants et doivent se poursuivre. Mais les populations attendent aujourd'hui de l'action et des réalisations concrètes à travers des projets et des initiatives qui répondent à leur besoin.

Permettez-moi de dire que l'argent existe, et souvent ce n'est pas le problème, les idées de projets aussi existent. Ce qui manque et qui fait défaut le plus souvent c'est la création de synergies entre les acteurs sur le terrain, ce lien essentiel entre les gouvernements – les institutions financières et bailleurs de fonds – et les bénéficiaires.

• Les projets développés par le Secrétariat de l'UpM

Au Secrétariat de l'UpM, nous sommes pleinement conscients que nous ne partons pas de Zéro ! Plusieurs initiatives et projets Nord-Sud et Sud –Sud ont connu des « success stories », et qui d'ailleurs n'attendent pas les institutions, et les gouvernements pour être actif sur le terrain. Notre rôle et notre ambition est de faire sortir ces micro-projets ces petites réussites au niveau local pour les faire connaître sur une échelle plus grande au niveau national et régional. Car le Sud a beaucoup à apprendre du Sud et le Nord aussi d'ailleurs !

Pour conclure je voudrais dire que nous disposons d'un instrument opérationnel régional à travers le Secrétariat Général de Barcelone. Un instrument pour la coopération en Méditerranée. L'objectif est de favoriser la **Cohérence**, la **Coordination** et la **Convergence** en Méditerranée.

- **Cohérence** entre les acteurs qui œuvrent sur le terrain,
- **Coordination** à travers une plate-forme régionale commune entre les autres institutions clés et les acteurs qui travaillent sur le terrain.
- **Convergence** : car nous souhaitons atteindre les même objectifs : plus de développement et plus de croissance partagée.

Plus de 50% des projets que nous développons concernent les acteurs non gouvernementaux (secteur privé, universités, et société civile) et plus du ¼ des projets concernent exclusivement la société civile.

Projets développés avec la société civile concernant essentiellement :

- Le renforcement de capacités et leadership (JEUNES FEMMES D'AVENIR)
- L'autonomisation socio-économique des femmes (AFAEMME)
- La formation et l'enseignement, essentiellement au profit des jeunes (IDEABORN)
- L'employabilité et la création d'entreprise (INJAZZ)

Propositions concrètes:

- Inviter les membres de la société civile à s'enquérir du travail du Secrétariat de l'UpM à Barcelone.
- Soutenir les ONG/réseaux/associations intéressés et qui œuvrent sur le terrain à promouvoir des projets en faveur des femmes et des jeunes à soumettre des propositions de projet au Secrétariat
- Inviter les ONG intéressés à participer à la Conférence femmes de mars 2015

Comme l'a très bien décrit l'enquête faite par ACM, Oui nous avons besoin de plus de coopération régionale pour combler les déficits, Oui nous avons besoin de plus d'impacts positifs concrets,

Si à terme nous arrivons à faire passer les 12% qui pensent que l'intégration régionale à un impact positif concret à 15 % – 20% alors nous commencerons à atteindre nos objectifs.

Boutros Assaker, Ambassadeur de la Ligue des Etats Arabes à Paris et représentant spécial du Secrétaire Général

Monsieur Le Président du Conseil Régional,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Taillé aux différentes dimensions de l'espace méditerranéen, ce colloque est consacré comme le signale la lettre d'invitation à l'exploration des défis que posent l'intégration en Méditerranée et les perspectives citoyennes pour l'avenir de la région. Sa tenue à Marseille est hautement symbolique. Son thème est fortement d'actualité. Son cadre offre l'opportunité, l'exercice intellectuel aidant, de s'interroger sur les défis et les enjeux qui ont entravé jusqu'aujourd'hui l'émergence de ce nouveau monde. Je m'efforcerai de formuler pour ma part, quelques réflexions sur les aspects politiques du sujet, sachant que l'analyse politique bénéficie souvent d'une large tolérance quant à la marge d'erreur dont elle peut être affectée.

A- En gros, depuis le déclenchement des révoltes dans les pays arabes, la Méditerranée suscite l'intérêt de toute la communauté internationale. Plusieurs pays de sa rive méridionale traversent des moments difficiles de leur histoire. Des turbulences les secouent, des tourmentes les traversent. Ils se trouvent confrontés à une crise à plusieurs facettes :

- Dégénérescence et décomposition du tissu social
- Transition politique et institutionnelle qui se fait dans l'affrontement et la douleur
- Autoritarisme et violation des droits de l'homme
- Montée en puissance de plusieurs formes d'intégrisme religieux et de radicalisme politique
- Et une destruction systématique du Patrimoine Culturel

Cette crise met en cause les fondements du « vouloir vivre en commun » entre les différentes composantes des sociétés des pays concernés. A cela s'ajoute les symptômes d'un malaise latent et aigu qui a toujours altéré les relations entre les deux rives de la Méditerranée et ralenti l'élan des différents processus de partenariat et d'intégration.



B- L'une des causes majeures de ce malaise est représentée par l'échec répété du processus de paix dans la région. Or, depuis presque vingt ans, ce processus ne connaît que des soubresauts, rapidement avortés par des provocations et par une colonisation croissante en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Des faits accomplis sur le terrain et une violation continue et flagrante du Droit international et humain et des Résolutions des Nations Unies ont compromis la solution de deux Etats souverains vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. L'échec au mois d'avril de la médiation du Secrétaire d'Etat Kerry en dit long sur l'impasse des négociations. Telle impasse n'a fait qu'exacerber la frustration chez les Palestiniens et les peuples de la région. Les esprits ne cessent de s'enflammer, comme en témoigne les derniers développements à Jérusalem, ce qui comporte le risque d'une nouvelle poussée de la violence dans les territoires occupés et bien au-delà.

C- Si l'on passe du registre de la Palestine à celui de l'intégrisme, qui constitue un autre facteur de malaise et d'agitation, force est de constater, que ce phénomène affecte l'ensemble des pays de l'espace méditerranéen. Avec son corollaire de xénophobie sur la rive Nord, on risque de considérer la Méditerranée comme une ligne de démarcation, sinon de front, entre deux cultures, et ce au mépris du rôle qu'elle n'a cessé de jouer en facilitant communication des idées et échanges de toute natures entre ses deux rives.

Quoiqu'il en soit, une coopération équilibrée, des réformes économiques et sociales, et une meilleure perception de l'arrière-fond de l'intégrisme ne peuvent que faciliter le dialogue entre les peuples de la Méditerranée. Dans cette optique, il conviendrait de prendre en compte des considérations telles que :

- la différence des traditions,
- des cultures,
- des mœurs et des mentalités d'une rive à l'autre
- Priorité au dialogue politique, aux réformes structurelles, et au désarmement des milices appuyé par des élections libres débouchant sur des gouvernements largement représentatifs qui consolideraient l'unité nationale et l'Etat de droit.
- Respect des droits de l'homme et des libertés, de la diversité culturelle et la protection des minorités ethniques et religieuses considérées comme des composantes fondamentales des sociétés arabes

En sus de ce qui précède, la Ligue préconise un dialogue stratégique avec l'Union Européenne aux motifs de consolider la coopération entre les différentes institutions politiques, culturelles, économiques et sociales, afin de renforcer la lutte commune contre le terrorisme et le crime organisé transnational.

Salah Stétié, poète franco-libanais, écrivait déjà (je cite) que : « si la Méditerranée existait, elle ne saurait être et se poursuivre dit-il que comme une conjonction finale de nos apports et de nos signes les plus contradictoires. Elle ne saurait s'établir réellement qu'en portant à leur terme ultime un profil ou l'autre de notre définition de la liberté et de la justice. » (fin de citation)

Le Monde affirmait Gide sera sauvé par quelques-uns.
Notre Méditerranée par ses peuples.
je vous remercie de votre attention.

Maria Mercés Borgés, représentante de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée

Excellencies,
Distinguished guests,
Ladies and Gentlemen,

It is a great pleasure for me to be present here today, on behalf of the Parliamentary Assembly of the Mediterranean (PAM), on the occasion of the Fifth meeting of the Mediterranean Citizens Assembly, to speak about 'Citizenship and construction of a Mediterranean community of peoples', an important topic that is at the centre of attention of our Assembly, as well as your Assembly, which is a very key partner to PAM.

I would also like to take this opportunity to greet Hon. Michel Vauzelle, the Vice-President of our Assembly, and the President of the Regional council of Provence-Alpes-Côte d'Azur. He is a reference for the Mediterranean issues in our Assembly.

We are gathered here to discuss the common experiences on major regional integration, barriers and resistances involved, and the actions required to advance the construction of a Mediterranean community of peoples through political, economic, environmental, social, cultural and religious aspects during a very difficult time for our region.

Over the past few years, the Mediterranean has witnessed challenges and threats of unprecedented scale to say the least. With conflicts brewing, re-emerging and intensifying, affecting almost every country in the Southern Mediterranean, and having an impact on the Northern part of the basin.

The worsening of the situation in the Middle East, the terror that is sweeping through Syria and Iraq, starting from the civil war in Syria and the emergence of ISIS militants, and the political instability in Libya, shapes dangerous socio-economic prospects and creates a completely new context for the dynamics in the Mediterranean. These conditions carry with them a high-risk of irreversible spillover effect, as we have been witnessing, taking for example, and cross-border threats affecting countries like Turkey, Jordan and Lebanon.

Beyond the immediate material destruction caused by conflicts in our region, one cannot ignore their effects on the youth, the future generation of our region. Exposure to war-torn environments has a lasting and damaging effect on the psychology of young people, which is further exacerbated by the economic crisis, poverty and deprivation. Each cycle of violence has a cumulative effect on children and young people, who are surrounded by negative environments and witnessing violence, discrimination, racism and marginalization.

Apart from the fact that the present is already destroyed for so many people across our region, and even on the global level, we are risking having diminishing prospective and lack of opportunities, as well as a shaky and fragile foundation for the future generations who will be leading their societies. That is why, it is imperative to act now, to rectify the situation at present, in order to prevent a failed future. As you may all know, PAM's main objective is to forge, through parliamentary diplomacy, political, economic and social integration among its member states, in order to find common solutions to the challenges facing the Mediterranean region, and to create a space for peace and prosperity for all the Mediterranean peoples.

PAM has a Standing Committee which dedicates its work to civil society, inter-cultural dialogue and Human Rights. The work of this committee, and throughout the years, has been giving great deal of attention, and a very careful consideration, to crucial issues related to human rights, women, gender equality, youth, freedom of religion, education and unemployment in the region. Perhaps the most prominent of which, is the phenomenon of migration which is taking place at an alarming rate in the Mediterranean, and which has taken thousands of lives who were looking for a better future for them and for their families.

In the current state of affairs, what can Parliamentarians do? And what can civil society do?

As part of our Assembly's commitment to issues pertaining to Human Rights and our endeavours to mobilize our soft diplomacy tools, in the wake of violent conflicts and strife, allow me to give you a brief idea of our latest activities.

Last September, the Parliamentary Assembly of the Mediterranean attended, and contributed to United Nations General Assembly, where a series of bilateral meetings with UN Senior Officials in relation to the current crises affecting the Mediterranean Region were held.

On that occasion, we also had an important opportunity to discuss, in detail, with the Chair of the Counter Terrorism Committee of the UN Security Council, cooperation under the provisions of UNSC Resolution 2178 of 24 September 2014. In New York, PAM was requested by the UNSC, to jointly set up a cooperation platform for the organisation of a Parliamentary programme, to start in early 2015, on Counter Terrorism Legislation, addressed in its initial phase to the 5 Maghreb countries, and with support of MPs and experts from other PAM members.

More recently, PAM held in Geneva, a bilateral meeting with the Office of the UN High Commissioner for Human Rights, in order to reinforce a much needed cooperation between the two institutions. For the construction of a Mediterranean community of peoples, our role as Parliamentarians, and your role as civil society institutions, is to mobilize our efforts for their benefit of the citizens, to help them overcome the past and build a better future. We must invest in their education, provide them with opportunities, train them and not let them surrender to a helpless reality that can make them easy targets for terrorist organizations like ISIS.

Furthermore, I believe that we have to focus, at present, at boosting employment, and facilitating mobility and circulation for both workers and students. This is the key challenge for the whole Mediterranean area, and here, small and medium size enterprises for example, can play a major role, but that entails access to credit, favorable fiscal policies and harmonized legislative frameworks. We believe that there are many ways to help build a Mediterranean community of peoples, but we have a lot of work ahead of us, and this involves many stakeholders.

After all, the common goal of our both assemblies is to work towards building a peaceful region, where our citizens can live in dignity and have a prosperous future, which I believe can be offered to them if we work together and consolidate our efforts.

Pedro Narro, membre du Comité Economique et Social européen, président du Comité de suivi Euromed-CESE

Bonsoir, c'est un vrai défi d'être le dernier orateur, je vais essayer d'être bref. Mais bien sûr j'aimerais d'abord remercier au nom du CESE les organisateurs de nous inviter à participer à ce dialogue ouvert autour de la Méditerranée, dans cette ville de Marseille qui représente très bien l'esprit multiculturel de la Méditerranée. Cette année j'ai eu l'occasion de voyager beaucoup au nord de la Méditerranée : au Portugal, Italie, France, mon pays l'Espagne bien sûr. Mais j'ai aussi eu la possibilité de visiter des pays au sud de la méditerranée. J'ai pu aller au Maroc, en Algérie, Tunisie, Liban. Et là j'ai constaté bien sûr que nous sommes très hétérogènes. J'ai rencontré aussi beaucoup de jeunes qui m'ont évoqué trois éléments communs avec le Nord aujourd'hui, comme M. le président du Conseil régional l'a souligné au début : la frustration, le pessimisme et aussi le problème de l'immigration, la mobilité. On a deux possibilités : on pourrait se mettre à côté, très loin des intérêts hétérogènes et critiquer les politiciens, critiquer les décideurs, et leur stratégie. Mais aussi nous en tant représentant de la société civile nous avons d'autres possibilités : s'engager dans un dialogue qui soit dynamique et constructif. Pour cela je représente une organisation, plutôt classique, même traditionnel, parce que nous représentons auprès de l'UE des employeurs, des employés, et les consommateurs, les agriculteurs, etc. Je suis moi-même un représentant des agriculteurs. Et on essaye toujours de travailler aux côtés de nos partenaires du Sud. Nos priorités sont les femmes, l'égalité des chances, et cette année 2014 on a mis sur la table trois sujets clés qui représentent des défis partagés : on a travaillé sur la situation économique et sociale des jeunes Méditerranéens, autour de la pauvreté et de l'exclusion sociale, pour favoriser le développement de l'économie sociale dans notre région. Le but de notre dialogue est de présenter des réflexions communes, mais surtout de développer une société civile qui soit forte, indépendante et active. Aujourd'hui l'UE nous propose un nouveau cadre de dialogue avec les pays du sud de la Méditerranée. Nous discutons aujourd'hui un cadre plus large et plus ciblé. Pour avoir du succès dans ce dialogue, il faudra d'abord qu'il soit inclusif, parce que la société civile aujourd'hui a beaucoup changé. Elle est en transformation dans tous les pays du nord et du sud de la Méditerranée, et il faudra prendre en compte les revendications de cette nouvelle société civile. Ensuite il faudra donner de la valeur ajoutée aux institutions, assemblées et réseaux qui sont déjà en place. On ne peut pas partir de zéro, on a déjà beaucoup fait. L'époque du réseautage est maintenant finie, mais nous devons réfléchir tous ensemble à la manière de donner de la valeur ajoutée à nos organisations et réseaux qui ont une expérience et qui travaillent autour de la méditerranée. Pour terminer, il y a aussi un troisième volet qui est important si on veut avoir du succès : il ne faudra pas se concentrer exclusivement sur le dialogue économique. Le dialogue culturel, de valeurs est le plus important. Et moi je suis très reconnaissant de cette assemblée qui propose un échange sur les questions économiques mais aussi sur le dialogue culturel et les valeurs partagées de l'UE.

3.2 Dimensions politiques, économiques et environnementales de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

AGORA 1

Michel Warschawski, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

Peut-on parler d'un ensemble méditerranéen ? Chaque fois que nous rencontrons je pose cette question, et derrière mon interrogation, il y a en fait une affirmation, une remise en question de ce concept. Le projet Euromed (1995), puis celui lancé, presque deux décennies plus tard, par Nicolas Sarkozy, sont plus des projets néocoloniaux européens qu'un véritable partenariat fondé sur l'égalité entre les deux rives de "Notre Mer" – autre concept impérial, même si c'est de l'Empire Romain dont il s'agit...

Ce qui m'intéresse ce sont les développements récents qui touchent les rives sud et orientale de la Méditerranée. Développements qu'on ne peut appeler que "révolution", dans le plein sens du terme, c'est-à-dire la destruction de l'ordre ancien et le début d'une onde longue qui enfantera, dans la douleur et avec des avancées et des reculs, des périodes révolutionnaires et des périodes de restauration, d'un ordre nouveau. Processus long et inégal, selon les pays.

On m'a demandé de parler d'« intégration régionale ». Je me suis demandé si c'était une blague ! Notre région est en plein processus de désintégration, pas d'intégration. Désintégration d'Etats constitués comme l'Irak ou la Syrie ou encore la Lybie, et, au-delà, de l'ensemble de l'ordre régional tel qu'il avait été planifié par Messieurs Sykes et Picot, vers la fin de l'Empire Ottoman. Le Nouveau Moyen Orient de Georges W Bush n'a pas atteint les objectifs impériaux de ce dernier, mais provoque la désintégration d'un système régional qui avait tenu, certes avec des crises, presque un siècle.

Cette désintégration se traduit par une ethnicisation des nouvelles identités et des nouveaux conflits. C'est ainsi que se réalise le rêve/plan des stratégies israéliens et états-unis les plus réactionnaires, qui, depuis des décennies, aspirent à "reconstruire" le Moyen Orient sur des bases tribales et/ou confessionnelles, au détriment des jeunes "Etats nations" du XXème siècle.

L'évolution présente n'exclut pas, à plus long terme, un nouveau processus d'intégration, mais celui-ci a toutes les chances de s'exprimer sur une base religieuse (musulmane) plutôt que nationale (arabe). L'agression – aussi criminelle qu'irresponsable – d'Israël contre la Mosquée d'al Aqsa laisse envisager un développement régional qui serait fait d'avantage de religieux que de national.

Une fois de plus, le régime israélien semble jouer ce rôle d'"intégrateur", tant est que l'existence d'un ennemi commun est aujourd'hui plus opératoire que celle d'une vision régionale commune... inexistante. Et en effet, la Palestine a su être, pendant un demi-siècle, une référence commune aux peuples de la région arabe, voire au-delà. Ce drapeau commun, qui synthétise le sentiment d'oppression et de domination étrangère, reste présent dans le cœur et les mobilisations de cette Révolution Arabe dont nous vivons les tous premiers pas.

Pour conclure : l'intégration politique dans notre région s'est toujours faite dans la lutte contre un ennemi commun - la domination impérialiste aux XIXe et XXème siècles ; les aspirations hégémoniques de l'Etat d'Israël vers la fin du 20ème siècle. C'est sans doute là qu'il faut

trouver la raison pour laquelle elle n'a pas été porteuse d'un projet d'intégration économique ni d'un marché commun. Peut-être cela sera-t-il l'objet, le drapeau, des combats du nouveau millénaire. Souhaitons-le en tout cas.

Louisa Dris-Aït Hamadouche, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

La communauté méditerranéenne des peuples : Déconstruction de la dimension politique Introduction conceptuelle : de quoi parle-t-on?

La définition de l'intégration est une première étape préliminaire nécessaire afin de pouvoir aborder l'aspect politique de l'intégration régionale, et à fortiori l'intégration méditerranéenne. Par ailleurs, les aspects politiques de l'intégration régionale sont intimement liés aux aspects sécuritaires, qui forment ce que certains appellent encore la « haute politique » ou la superstructure, allusion aux éléments liés à la politique étrangère et à la défense, comparativement à aux éléments constitutifs de l'infrastructure (aspects socio-économiques).

Les aspects politiques de l'intégration

Ainsi la notion d'intégration politique est-elle directement liée à la **socialisation politique**, laquelle comprend l'insertion de l'individu dans un groupe déterminé (socialisation), afin qu'il y acquiert et/ou se familiarise avec les règles, les codes et les normes nécessaires à l'interaction de cet individu avec le groupe. Ce processus d'insertion dans un même ensemble (collectivité, société) doit servir à créer un minimum de cohésion. Vient alors la phase politique de la socialisation qui implique le fait que cet individu remplisse un rôle politique au sein de ce groupe. L'apprentissage par l'individu de son rôle politique se fait à travers des structures connues (le parti politique, le militantisme syndical, les associations de la société civile...). Ainsi parle-t-on de socialisation initiale à travers la famille et l'école, et la socialisation secondaire passant par l'université, le travail, les partis politiques et les médias.

Quant à **l'intégration politique**, elle renvoie à l'insertion d'individus ou de groupes (première différence avec la socialisation individuelle par définition). Cette insertion s'accompagne d'un rôle politique à travers la participation volontaire à la vie politique. Le but n'est pas seulement de marquer sa présence mais d'impacter la vie du groupe dans lequel l'insertion s'est effectuée, afin de créer un nouvel ensemble. De fait, il ne peut y avoir d'intégration politique sans socialisation politique.

Ultime étape de ce processus de construction socio-politique, la Communauté politique. Celle qui consiste à créer une nouvelle loyauté et une organisation nouvelle des pouvoirs, dans laquelle les groupes se sentent représentés, respectés et utiles.

Les aspects sécuritaires de l'intégration

La déconstruction de la notion d'intégration politique dans ses aspects politico-sécuritaires nous amène à dégager trois pistes potentielles.

1-La communauté de sécurité : condition et applicabilité

La communauté de sécurité se définit à travers les éléments constitutifs suivants :

- L'existence d'un ennemi commun
- L'établissement d'une alliance
- La volonté politique de combattre ledit ennemi à travers la coopération encadrée dans le cadre de l'alliance contractée.

Etat des lieux : existe-t-il une communauté de sécurité dans l'espace méditerranéen ? Pour répondre à cette question, nous dégagerons trois axes :

a. **L'axe nord-nord** : la communauté de sécurité apparaît comme une **application structurée**. En effet, cet espace sécuritaire est structuré et même institutionnalisé à travers :

- L'Otan qui a survécu à la cause qui a motivé sa création
- La Défense européenne (PESC, PESD) qui constitue un objectif à atteindre mais pas encore une réalité opérationnelle.

b. **L'axe sud-sud** : la communauté de sécurité apparaît comme une application ambivalente. En effet, même s'il existe non pas un mais des ennemis communs, en l'occurrence, Israël, le terrorisme, etc, les alliances contractées sont variables dans temps et l'espace. Pis, ces alliances doivent constamment faire face aux rivalités négatives entre les pays de la région. Les cas de la Syrie et de la Turquie ; de l'Algérie et du Maroc ; de l'Égypte et de la Turquie sont quelques exemples.

c. **L'axe nord-sud** : la communauté de sécurité revêt une application structurellement déséquilibrée, en raison des rapports de forces qui le sont tout autant. En parallèle, ce déséquilibre est aussi dû au à une transposition du nord vers le sud des perceptions des menaces et donc des stratégies à adopter. Cette transposition se décline à travers :

- La transposition de la notion d'une Altérité hostile sinon agressive, à travers la marchandisation des migrants, la surexploitation politicienne et populiste de la menace liée au terrorisme...
- La transposition des politiques sécuritaires, avec notamment la criminalisation de la migration, l'externalisation des centres de torture...

2-La paix inter-démocratique

La référence traditionnelle est la « Paix démocratique », non la paix « inter-démocratique ». Or, il s'avère que les faits démontrent sans l'ombre d'un doute que si les pays démocratiques ne se font pas la guerre entre eux, ils n'hésitent pas à mener des expéditions guerrières dans le reste du monde. Aussi la paix inter-démocratique semble-t-elle plus proche de la réalité.

Quelles sont les conditions et les implications de la paix inter-démocratique ? Ces conditions sont généralement liées à :

- a. L'interdépendance économique seule à même de créer des intérêts communs
- b. Institutions communes dont le but est de créer des normes et des règles de règlement pacifique et supranational des différends
- c. Pacifisme et importance de l'opinion publique dont le rôle est important dans la promotion de la culture de la paix et le recul des tentations guerrières
- d. Mise en avant du coût de la guerre à travers l'existence d'un système comptabilité précis sur les décisions prises et leurs conséquences.

Etat des lieux : Peut-on parler d'une communauté inter-démocratique dans l'espace euro-méditerranéen ?

- a. Au nord : elle existe sur la rive Nord de la Méditerranée depuis plusieurs dizaines d'années ;
- b. Au sud : les transitions stoppées (Maroc et Algérie) et nouvellement amorcée (Tunisie) ne permettent pas d'évoquer une paix inter-démocratique même si le risque d'un conflit ouvert au Maghreb est quasiment exclu.

3-La Communauté des peuples

La communauté des peuples se détermine parfois comme une alternative, d'autres fois comme le complément de la communauté des Etats. Au niveau maghrébin, par exemple, l'Union du Maghreb Arabe est conçue comme l'union des Etats, une démarche Up-Bottom qui ne s'est pas appuyée sur une démarche calquée sur la réalité pratique. Les gouvernants ont décidé, sans consulter, ni introduire, ni impliquer le reste de la société. En conséquence, le seul résultat obtenu se limite à plus d'une dizaine d'accords gouvernementaux conclus, souvent ratifiés, mais très peu sont entrés en application.

Pour espérer devenir une réalité opérationnelle, la communauté des peuples a besoin de prérequis nécessaires. Ceux-ci peuvent se résumer dans les points suivants :

- a. Une dimension spirituelle, mystique, humaniste que toutes les religions méditerranéennes connaissent et encouragent explicitement ; la Méditerranée a d'ailleurs été le berceau d'un brassage culturel, identitaire, religieux résiduel.
- b. Un sentiment d'appartenance commune qui doit beaucoup à l'histoire mais également au présent, dans la mesure où les peuples de la méditerranée font indubitablement face à des défis communs, transnationaux, qu'il est impossible de relever de façon individuelle.
- c. L'abstraction des différences culturelles, des frontières et des clivages est un effort nécessaire. Mais transformer les différences en source d'enrichissement est souvent plus facile à dire qu'à faire. Beaucoup d'efforts restent à faire afin de construire une culture de mutuelle compréhension et acceptation.

La communauté des peuples méditerranéens est une aspiration non dénuée d'obstacles. En premier lieu, cet espace est profondément crisogène. Aucune des sociétés de la rive ne peut se vanter d'avoir

développée une parfaite immunité à l'égard des mouvements d'instabilité et de crise (politique, identitaire, économique). Depuis 2011, la région assiste à un vrai reflux crisogène plus ou moins grave.

En second lieu, l'espace méditerranéen est conflictogène à plus d'un titre. En effet, en sus des conflits chroniques et plus ou moins déstabilisateurs du Proche-Orient (Conflit palestinien-israélien, chypre, Sahara Occidental), la Méditerranée est déchirée par de nouvelles guerres fratricides (Syrie, Libye) et, pour le coup, extrêmement déstabilisatrices pour toute la région.

Pistes à envisager

Finalement, il est possible d'envisager des pistes qui promeuvent le **retour à la socialisation**. Celle-ci pourrait aborder deux axes : le premier est la **promotion des communautés transfrontalières (sud-sud)**. En effet, un rapprochement régional est difficile à envisager sans rapprochement subrégional qui concerne en premier lieu les peuples du sud. Le second axe concerne la promotion des communautés originaires de l'autre rive et installées dans des pays d'accueil. Cet axe nord-sud et sud-nord n'est plus simple que le premier.

Pour conclure...

La communauté méditerranéenne des peuples peut se concevoir comme une pyramide, dont la base serait de repenser la socialisation. Cette dernière promouvrait le « Nous » méditerranéen au lieu du « Je » national, la proximité et la mobilité humaine. Le milieu de la pyramide représenterait l'idée de progressivité à travers la promotion des Corps intermédiaires. Nous parlerions ainsi de des communautés méditerranéennes d'universitaires, de syndicalistes, de parlementaires, de femmes,... Le sommet de la pyramide serait parachevé par la resocialisation politique, possible grâce à un Etat fort et régime représentatif.

Jean-François Coustillère, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

Le « 5 + 5 » une approche réaliste en Méditerranée et réellement partenariale

Le « 5+5 » est l'une des rares coopérations qui fonctionne en Méditerranée et à laquelle les membres soient très attachés.

Il semble intéressant de rappeler l'historique de cette initiative depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Après quoi nous pourrions nous efforcer d'apprécier les atouts et les handicaps avant d'évoquer les difficultés que rencontre aujourd'hui cette démarche. En conclusion il sera tenté de proposer des recommandations.

Historique

De sa création à juillet 2008

Le « 5+5 » a été créé le 10 octobre 1990, à Rome. Les principes alors arrêtés pour son fonctionnement, dans la déclaration constitutive de Rome, prévoyaient que les dix pays concernés (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Italie, Espagne, Portugal, France, et Malte) s'emploieraient à :



- Favoriser un dialogue efficace entre les ministres des Affaires étrangères des pays concernés ;
- Éviter la question des conflits du Proche Orient ;
- Focaliser leur attention sur les intérêts identifiés comme communs ;
- privilégier les coopérations et démarches pratiques.

A peine lancée, cette initiative était suspendue, entre 1991 et 2001, du fait des sanctions prononcées par le Conseil de sécurité de l'ONU face au refus de Tripoli de collaborer aux enquêtes sur les attentats terroristes contre une discothèque berlinoise fréquentée par des militaires américains en 1986, contre un Boeing de la TWA, au-dessus de Lockerbie en Ecosse en 1988 et contre un DC10 d'Air France au-dessus du désert du Ténéré (Niger) en 1989.*

Quand la Libye est affranchie de ces sanctions le « 5+5 » reprend avec des modalités de fonctionnement précisées. Chaque pays assure le financement des actions qu'il propose et celles-ci, sous forme de réunions techniques, sont initiées par les ministères intéressés.

Trois domaines sont privilégiés : politique, socio-culturel et économique. Peu à peu se créent ainsi des dossiers entre :

- Ministres des Affaires sociales
- Ministres des Transports- GTMO 5+5
- Ministres de l'Intérieur
- Ministres de l'Education
- Ministres de l'Environnement
- Ministres du Tourisme
- Présidents des parlements
- Ministres de la Défense
- Ministres des Affaires étrangères

De juillet 2008 à janvier 2012

En 2008, la crise économique mondiale explose. Peu après ce sont les révoltes arabes, en 2011, qui bouleversent la situation en Méditerranée.

Mais dès 2008, l'initiative d'Union pour la Méditerranée (UpM) qui se voulait articulée autour de projets concrets essentiellement économiques, marginalisait de fait le « 5+5 », d'autant plus que cette dernière comprenait un volet sécurité défense que l'UpM n'envisageait pas.

Le « 5+5 » est de facto en panne de 2010 à 2012 à l'exception de ses domaines Affaires étrangères et Défense.

A partir de 2012

La reprise est effective en 2013 et 2014. Au demeurant, dès fin 2012 on relève le lancement du second Sommet de l'initiative « 5+5 » les 5 et 6 octobre 2012 à Malte.

Les autres conférences sont peu à peu de nouveau programmées

Ministres des Affaires étrangères		
9ème conférence	Rome	20 février 2012
10ème conférence	Nouakchott	16 avril 2013
11ème conférence	Lisbonne	22 mai 2014
Ministres de la Défense		
8ème conférence	Rabat	décembre 2012
9ème conférence	Guimaraes	décembre 2013
Ministres des Transports - GTMO 5+5		
7ème conférence GTMO 5+5	Alger	13 mars 2012
Ministres de l'Intérieur		
15ème conférence	Alger	9 avril 2013
16ème conférence	Nouakchott	16 avril 2013
Ministres de l'Education		
2ème conférence	Rabat	21 septembre 2013
3ème conférence	Marseille	27 et 28 octobre 2014
Ministres de l'agriculture		
1ère conférence	Alger	27 et 28 novembre 2013
Ministres de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique		
1ère conférence	Rabat	19 et 20 septembre 2013
Présidents des parlements		
4ème conférence	Nouakchott	15 avril 2013
5ème conférence	Lisbonne	20 mai 2014



ATOUTS ET HANDICAPS

Les atouts

Il est certain que les membres manifestent un réel attachement à cette démarche, surtout ceux du Maghreb qui y voit une vraie synergie avec l'Union du Maghreb arabe (UMA) toujours à la peine.

De fait le « 5+5 » dispose d'atouts importants, sur le plan pratique, partenarial et humain, qui confortent les membres dans leur appréciation quant à l'intérêt et l'utilité de cette initiative :

C'est tout d'abord la volonté d'un processus de dialogue destiné à rapprocher les points de vues et si possible à engager des actions communes.

C'est ensuite le petit nombre de rencontres au niveau des chefs d'Etat et de gouvernements qui permet de laisser les grands sujets de confrontation, tels les conflits de l'Est méditerranéen hors des débats ;

C'est ensuite le principe qui fixe les prises de décisions et le choix des actions en commun affirmant ainsi la plus grande équité entre les membres ;

C'est aussi la règle qui arrête que les pays ayant proposé une action la prennent en charge renforçant ainsi la responsabilisation de chacun ;

C'est également la volonté d'agir en coopération réelle et de partager les savoir-faire ;

Ces caractéristiques favorisent les échanges humains et la découverte de l'autre tandis que la modestie des ambitions est propice à des réalisations concrètes et rapides.

Le petit nombre de membres (10) est favorable à des recadrages rapides et aisés ,tandis que leur proximité géographique aide à identifier des besoins concrets et partagés qui apparaissent très vite évidents.Enfin, la régularité des travaux contribue à créer de la confiance tant Nord-Sud que Sud-Sud. L'absence de financement d'une organisation extérieure puissante poursuivant ses propres buts, telle l'UE, évite de subir des ingérences ou des tutelles le plus souvent contradictoires avec la recherche d'une réelle équité partenariale.

Les handicaps

Il ne faut cependant pas cacher que des handicaps pèsent sur le « 5+5 » qui sont le plus souvent les conséquences des atouts précités.La faiblesse des moyens financiers et la contrainte liée au niveau technique, entre ministères correspondants, écartent de facto la prise en compte de sujets globalisants ou transverses, impliquant plusieurs ministères, ainsi que les projets ambitieux nécessitant des investissements lourds.Par ailleurs, les questions ne relevant pas de l'autorité des ministres échappent aujourd'hui au 5+5 : société civile, acteurs locaux et régionaux, acteurs associatifs etc.

LES DIFFICULTES PRESENTES

La France très active dans la création et le développement du « 5+5 » a perdu depuis 2012 une grande partie de son volontarisme politique. Le sommet de Malte a laissé penser que la volonté politique à cet égard était retrouvée. En fait la situation sécuritaire en Méditerranée occidentale, et notamment au Sahel et en Libye, a freiné l'expansion attendue.

Il est certain également que les tensions existantes entre pays de l'UMA (Libye/Tunisie – Algérie/Maroc), les troubles que subissent certains d'entre eux (Libye) ainsi que les différences de situation économique ne sont pas des conditions favorables à une coopération sereine.

Enfin, la volonté de coordination de l'UpM, organe relevant de l'UE, n'est pas sans créer une ambiguïté, menaçant de remettre en cause l'autonomie des membres du « 5+5 » et par voie de conséquence leurs capacités à développer une coopération équitable. La présence de l'UE comme observateur lors des conférences ne risquait pas de constituer une ingérence, le rôle de coordinateur de l'UpM modifie les paramètres fondamentaux du « 5+5 ».

EN CONCLUSION, QUEL AVENIR ?

On peut redouter que les membres maghrébins du « 5+5 » éprouvent quelques réserves à constater l'entrisme de l'UE, par la voie du secrétariat de l'UpM, dans l'organisation du « 5+5 ».

Au demeurant, on peut penser que

- les régimes qui n'ont pas changé ont toujours autant besoin, sinon plus, de continuer une coopération technique, pratique avec leurs homologues du nord, ne serait-ce pour augmenter leurs capacités de résilience ;
- les nouveaux régimes ont désespérément besoin de compenser leur fragilité interne par une coopération horizontale et verticale significative. Même les Libyens avec lesquels les relations ne sont pas idéales, demandent plus d'implication de l'Algérie ;
- les relations entre l'Algérie et le Maroc sont à nouveau tendues, mais l'expérience de ces dernières années (en tout cas à voir leur attachement au « 5+5 ») a montré que les « frères ennemis » savaient relativiser les désaccords dans le cadre 5+5.

Ainsi le « 5+5 » pourrait conserver une image favorable tant que celui-ci, par les sujets choisis répond aux attentes de ses membres, sans ingérence extérieure.

Il convient pour cela d'être vigilant à ce que cette initiative ne glisse pas doucement vers les travers qui ont tant nuit aux autres démarches de coopération ou de partenariat tels Euromed, la PEV, l'UpM etc... D'ores et déjà il paraîtrait souhaitable de renforcer le « 5+5 défense et sécurité » qui a vocation à illustrer ce que pourrait être des relations de sécurité en Méditerranée et qui constitue un laboratoire exemplaire, appelé à susciter d'autres enceintes en Méditerranée.

Il convient évidemment de ne pas élargir le 5+5 à d'autres pays, ce qui ferait perdre l'avantage de se tenir à distance des conflits proche-orientaux, mais plutôt de promouvoir le savoir-faire pour susciter d'autres initiatives.

Il importe aussi de développer les actions inter administrations notamment la protection civile mais aussi la santé, l'éducation, la formation professionnelle etc... Qui ne peuvent être cantonnées dans des relations exclusivement inter-ministères correspondants.

Au-delà, il conviendrait d'intégrer de nouveaux domaines en dehors des responsabilités ministériels tels : la société civile, les responsables sub-étatiques, les réseaux d'acteurs civils etc...

L'apport du « 5+5 » est évidemment coopératif mais il est aussi humain car il favorise le rapprochement des points de vue, la réflexion commune et finalement une meilleure compréhension réciproque.

Un bel exemple de réalisation dans ce domaine est celui du Centre Euro-Magrébin de Recherche et d'Etudes Stratégiques (CEMRES), dans la démarche « 5+5 défense » qui permet une meilleure connaissance croisée des hommes et le partage des préoccupations des uns et des autres.

Fatmir Guri, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

Depuis 2008 l'espace méditerranéen est en train de vivre une crise économique aigüe. Cette crise remet en cause le modèle économique que les pays du nord et du sud de la Méditerranée ont suivi et suivent encore. Cette crise générale ne doit pas servir comme justification d'un possible repli de certains gouvernements nationaux et institutions inter-gouvernementales vers des politiques économiques d'austérité, et moins ouvertes.

L'intégration économique des pays Méditerranéens doit continuer à s'élargir pour permettre plus d'échanges commerciaux, l'amélioration du bien-être des consommateurs finaux, l'augmentation des investissements étrangers. Collaborer pour avoir des politiques économiques et sociales stables, et pour augmenter l'emploi, les revenus des populations et réduire les conflits entre les pays participants à l'intégration économique. Les frontières politiques ne doivent pas devenir des obstacles économiques pour le bien être des peuples.

Tous les pays Méditerranéens non membres ont un niveau d'intégration économique inégalitaire avec l'Union Européenne (UE). De plus, le niveau d'intégration économique entre les pays du Sud et de l'Est de la région entre eux est très faible et inégalitaire aussi.

L'ouverture et l'intégration économique ont des effets négatifs à court terme et dans une moindre mesure, à moyen terme. Ces effets sont cependant moins importants que les effets positifs dont profiteront les pays du Nord et surtout les pays Sud et de l'Est de la Méditerranée, non seulement au niveau économique et social, mais aussi au niveau de la stabilité de la démocratie et de la connaissance des voisins grâce à l'intensification des échanges économiques. L'intensification des échanges économiques au sud et au nord de la Méditerranée favorisera le processus de construction d'une communauté des peuples méditerranéens



AGORA 2

Enric Olivé Serret, Directeur de la Chaire UNESCO du dialogue interculturel en Méditerranée et Secrétaire Général de l'Euromed Permanent University Forum

Universités et universitaires : les principaux agents des relations sociales, culturelles, scientifiques et économiques en Méditerranée

Les Universités existaient bien avant les États. Bien avant la mondialisation, les universitaires méditerranéens et européens avaient une vision très proche des choses.

Les universités dans la région méditerranéenne ont été depuis des centaines d'années les centres d'innovation et de transmission culturelle les plus importants. Elles ont été pendant des siècles le foyer des sages de différentes cultures et religions, le foyer de la tolérance et de l'échange culturel. Le latin et l'arabe constituent des vecteurs de communication habituels à Fès, Barcelone, Pise, au Caire, à Tunis ou à Naples. Raymond Lulle voyageait avec ce bagage et Fra Anselm Turmeda devint Abd-Al-lah at-Tarjuman, l'homme de confiance du Bey de Tunis.

Il existe donc des rapports particuliers entre les universités et les mouvements intellectuels, dans le sens Nord-Sud et Sud-Nord. À la recherche de la science et des connaissances, la communauté universitaire ignore les frontières mentales ou physiques.

Il est probable que tout cela est le fruit du passé et qu'au 21^e siècle, les universités s'inscrivent dans des complexes politiques locaux/nationaux qui rendent difficile la communication autour de la Méditerranée. Et c'est le cas. Mais il est vrai également que la base de l'esprit universitaire inclut aussi une vocation inaliénable pour l'échange intellectuel et pour la coopération scientifique.

Sans la destruction des barrières intellectuelles, politiques et économiques au sein du monde universitaire, la coopération en Méditerranée ne pourra pas se concevoir ni se consolider. Cela serait impossible sans un rôle véritable joué par les universités et universitaires dans la construction d'un espace commun de bien-être en Méditerranée. La paix en Méditerranée ne sera possible que si la construction d'un espace euro-méditerranéen de science, de recherche et de formation supérieure est créé avec générosité et ouverture d'esprit.

Bien sûr, la convergence des systèmes économiques au sein de l'espace Euromed est difficile et complexe, et elle exige de grands changements structurels. Il faut pour cela donner priorité à la coopération entre universités et centres de recherche pour que, à partir de là, les structures économiques puissent être modifiées.

Les pays non communautaires ont fourni de grands efforts pour moderniser leurs universités, mais sans la coopération avec les pays du Nord, leurs efforts ne serviraient à rien et constitueraient un facteur de frustration pour les diplômés.

Réseaux universitaires et mobilité

La construction européenne doit beaucoup aux universitaires qui, grâce à leur mobilité, ont contribué de manière décisive à lutter contre les stéréotypes, à supprimer les frontières culturelles et à mettre en commun des projets scientifiques et sociaux.

Tel est le grand exemple à suivre pour la Méditerranée. Il est vrai que les conditions sociales et économiques ne sont pas les mêmes entre la rive Nord et la rive Sud de la Méditerranée, mais il existe également des frontières économiques importantes entre l'Est et l'Ouest, et entre le Nord et le Sud de l'Europe, supprimées par des jeunes courageux qui ont eu en commun un même langage et les mêmes ambitions.

Les universitaires de la Méditerranée non communautaire doivent faire face à trois grands problèmes limitant leur mobilité :

- Le premier est de type politique-bureaucratique : la crainte européenne d'une invasion de jeunes universitaires, qui se traduit par d'énormes obstacles dans l'obtention d'un visa nécessaire pour voyager dans les pays du Nord.
- Le deuxième : les difficultés d'un retour avec un travail correspondant à leurs capacités et aptitudes. Cette difficulté dépend en grande mesure du changement nécessaire des structures économiques. Et pourtant, ces jeunes diplômés sont la garantie de ce changement. Leur non-retour et la fuite de cerveaux compromettent encore plus la fin de la crise dans leurs pays d'origine, et ils enrichissent les pays du Nord avec leurs connaissances et leurs habiletés.
- Le troisième : une structure universitaire et étatique qui reconnaît difficilement l'équivalence des études suivies hors des États membres.

Ces trois obstacles ne sont pas sans solution. Tout dépend de la volonté politique et de la coopération scientifique et économique entre l'Europe communautaire et les pays méditerranéens non-communautaires.

Un visa spécial, rapide et réservée à toute la communauté universitaire, des changements dans législation des pays du Sud pour s'adapter aux exigences du monde global et une intense coopération scientifique et économique généreuse envers le Sud. Tous ces éléments pourraient solutionner rapidement ces problèmes. Des problèmes qui n'affectent pas seulement les peuples du Sud mais toute la communauté méditerranéenne.

Malgré les efforts de la Commission européenne et du Parlement européen, la politique communautaire pour la promotion de la mobilité Sud-Nord, Nord-Sud et Sud-Sud est encore insuffisante et peu effective, en particulier à cause de la résistance des États membres pour la concession du visa, et de la lenteur et méfiance des bureaucraties du Sud.

Soulignons les efforts de certains consortiums multinationaux comme l'Office Méditerranéen de la Jeunesse, malgré ses limitations budgétaires.

La manière la plus efficace de rompre ces dynamiques consiste sans aucun doute à appliquer des stratégies bottom-up en établissant des réseaux de coopération Nord-Sud qui soient un out-post, contre les barrières imposées par les bureaucraties et les élites locales.

Les structures de soutien

On a souvent cru que la création de nouvelles structures ex-novo pouvait contribuer à moderniser les campus universitaires et constituer un fer de lance de politiques efficaces dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Cette politique peut s'avérer efficace pour les centres de recherche d'excellence et de référence, mais elle est peu efficace pour l'ensemble des systèmes universitaires qui se sentent outragés face aux limitations budgétaires qu'ils rencontrent. Cette déception provoque rapidement une perte de motivation.

Dit d'une autre manière : la création de l'Université Euro-méditerranéenne de Portoroz (EMUNI) ou, plus récemment, celle de Fès, n'ont pas stimulé une véritable politique universitaire de toute la région méditerranéenne, ni même la recherche d'excellence ou la formation de référence.

Les pouvoirs publics devraient privilégier des structures de soutien et des mesures d'accompagnement de l'excellence et des dynamiques contribuant à des politiques de nouvelle gouvernabilité et de renforcement des structures de production pouvant absorber les diplômés universitaires.

Indiquons que certains programmes européens, en particulier le programme Tempus, ont fourni des efforts importants en ce sens, même s'il manque un suivi des résultats effectifs des projets financés.

Les universitaires

Deux éléments essentiels ont modifié les sociétés méditerranéennes : l'accès généralisé à l'enseignement supérieur, beaucoup plus accentué chez les femmes, et l'accès aux réseaux sociaux qui mettent en contact les jeunes d'une même culture ou de cultures éloignées.

Mais ces changements ne sont pas allés de pair avec l'évolution des attitudes des gouvernants. Ces deux raisons (une jeunesse majoritairement universitaire et sa prise de connaissance d'un monde global) expliqueraient en partie les révolutions du monde arabe apparues à partir de 2011.

Les jeunes sont mieux formés, ils savent en temps réel ce qui se passe dans le monde et, par conséquent, ils exigent davantage. Ils veulent un travail à la hauteur des attentes qui sont apparues lors de leur passage sur le campus. Ils veulent vivre comme vivent les autres membres de leurs générations dans le monde entier, et ils veulent être partie prenante de la vie sociale de leurs pays.

Même s'il est vrai que l'homogénéité générationnelle est fallacieuse, il n'en est pas moins vrai – malgré les différentes sensibilités au sein de la communauté universitaire – qu'il existe un front commun transversal qui exige un nouveau style au sein de l'institution universitaire et une évaluation de ses connaissances et habiletés à l'échelle sociale.

Il convient d'indiquer que l'augmentation quantitative de l'accès des femmes à la formation universitaire dans les pays de la rive Sud de la Méditerranée doit modifier de manière substantielle ces sociétés dans un futur proche.

Indiquons également que la mobilité des jeunes universitaires ne présente plus autant d'intérêt vers les pays qui ont été leurs colonisateurs, et que le choix s'est élargi et se fait en fonction de bien d'autres critères.

Le dialogue interculturel sur le campus

Les campus universitaires du monde entier constituent toujours le reflet des expériences et des tensions présentes en général au sein de la société. Souvent, de très fortes pressions car la sensibilité politique-intellectuelle de la communauté universitaire est également plus grande.

Il n'est donc pas étonnant qu'à l'époque des indépendances des pays du Sud et pendant les années qui suivirent, les campus aient été des fourmilières d'attitudes radicales et de gauche.

Comme pour l'ensemble de la société islamique, nous assistons aujourd'hui à la recherche d'une identité renouvelée qui, dans certains cas, se traduit par un radicalisme intégriste.

Les campus accueillent aujourd'hui des attitudes progressistes et occidentalisées, avec un prêche de plus en plus intégriste. Une coexistence qui crée bien souvent des tensions entre les différents groupes universitaires.

Et cette coexistence peut facilement se transformer dans une tentative de l'islamisme le plus radical à s'approprier du campus et à compromettre sa longue tradition de dialogue.

En ce sens, et à titre d'élément symbolique, il convient de tenir compte de la présence du voile sur les campus universitaires des pays communautaires et sur ceux des pays du Sud avec une grande tradition laïcisante, comme dans le cas de la Tunisie.

Le port du voile a une forte influence sur le débat relatif aux symboles, à l'identité et à la revendication religieuse. Un débat qui touche au droit à la liberté de s'habiller et des comportements, mais également au radicalisme de la proposition laïcisante (dans le cas de la Turquie kémaliste), en passant par la défense de la lutte de milliers de femmes du monde islamique revendiquant leur liberté à refuser ce symbole. Trouver l'équilibre entre l'un et l'autre est un grand défi de l'agora de dialogue que constitue le campus.

L'université en tant qu'agent de diplomatie culturelle

Les filtrations des messages et des communications diplomatiques ont mis sur la sellette la manière classique d'exercer la diplomatie, celle même qui se faisait toujours, sans grands changements, depuis la création des états modernes. Dans ce domaine, la mondialisation et Internet ont également fait vaciller toute la structure politique et de gestion de l'information des gouvernements.

Cette nouvelle étape confirme ce que nous savions depuis des décennies : que l'exercice de la diplomatie, c'est-à-dire des relations entre les peuples et de l'information qui permet la prise de décisions, n'appartient plus seulement au métier de diplomate, et qu'il existe bien d'autres agents constituant un pont entre différentes cultures et systèmes sociaux, non au service d'un état mais en fonction d'un service préalable, résultat d'une vocation d'entente et de dialogue entre les cultures.

Il n'est donc pas étonnant que, dans ces circonstances, les agents culturels et académiques deviennent des instruments de base dans les rapports entre les peuples, les états et les cultures.

Cela est dû essentiellement à deux raisons. Tout d'abord, parce que le scientifique ou l'homme de culture possède la curiosité comme raison d'être, la connaissance de l'autre, la découverte de l'inconnu. Cette curiosité le rend tout particulièrement sensible au dialogue interculturel et interreligieux. En second lieu, parce que cette attitude de recherche de la connaissance lui permet de reconnaître l'autre comme égal. C'est cette dynamique d'égalité commune qui ouvre les portes que la différence a fermées aux professionnels de la diplomatie classique. Le langage scientifique permet de tenir un débat franc et ouvert et, par conséquent, de connaître l'autre.

Malgré tout, les États sont réticents à accepter cette nouvelle diplomatie informelle car elle met en doute leur ancienne structure organisationnelle.

Les universitaires constituent le véritable pont entre les rives de la Méditerranée. Nous parlons le même langage ; nous pressentons les mêmes aspirations ; nous voulons le même futur de paix.

Sébastien Boussois, conseiller scientifique à l'institut MEDEA

Intégration régionale et désintégration israélo-palestinienne : une pierre d'achoppement majeure dans la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

La coopération euro-méditerranéenne viserait entre autres à l'intégration régionale, et au développement de synergies autour de la culture, l'éducation, la recherche, la science. Elle viserait les échanges entre pays du nord et pays du sud, mais également entre pays du sud eux-mêmes. Lorsque l'on parle d'intégration méditerranéenne, il y a une question qui ne trouve pas de réponse depuis plus de 60 ans et qui reflète l'idée même que l'intégration euro-méditerranéenne a soit échoué parce qu'elle n'a pas résolu cette question historique, soit qu'elle peut tourner sans elle avec une plaie ouverte au cœur même de celle-ci en l'ignorant largement et en vivant quasiment dans une sorte de myopie qui lui serait bénéfique. C'est bien sûr la question israélo-palestinienne, avec laquelle « on fait », ou « on fait sans ». Et qui bien sûr condamne en réalité largement le succès d'une intégration méditerranéenne des peuples.

C'est avant tout une désintégration régionale autour de cette question, et une désintégration internationale

En réalité, ce qui s'est passé cet été 2014, comme lors des précédentes guerres de Gaza, mais globalement ses 60 dernières années, est le reflet de plusieurs choses liés à l'union européenne, lié à la méditerranée, liés aux Occidentaux de manière globale, liés aux Arabes en particulier. La guerre a

Gaza de l'été dernier a fait près de 2500 morts palestiniens surtout des civils, une cinquantaine israéliens surtout des soldats, près de 200 000 déplacés, et provoqué la mort de 800 enfants. L'impuissance mondiale, à temporiser la réaction israélienne, l'absence totale européenne à se positionner mais surtout agir et se présenter en tant que médiateur incontournable face aux Etats-Unis par exemple, l'ambiguïté arabe historique autour de la question palestinienne et le tropisme de certains d'entre eux « en paix » en faveur d'Israël comme l'Égypte revenu dans le giron d'alliances de l'État hébreu, tout cela reflète en partie l'échec de l'intégration méditerranéenne.

La « question » israélo-palestinienne depuis plus de 60 ans c'est avant tout la défaite de la communauté internationale : et on le voit tout récemment encore dans cet écart de parole et d'acte concernant la reconnaissance de l'État de Palestine aux Nations unies en 2012 d'un côté et l'incapacité de soutenir la réalisation d'un véritable Etat sur le terrain, condamné par la colonisation israélienne contre laquelle rien ne semble possible ; on l'a vu en Méditerranée même avec l'UPM qui a échoué en partie sur cette question israélo-palestinienne et l'impasse autour d'une position et action commune des 43 pays du nord et pays du sud. C'est aussi donc la défaite des Européens, qui ne parviennent pas à exister dans le concert des nations entre des médiateurs incontournables jusque maintenant, les USA, au cœur du quartette, ou face à des médiateurs régionaux comme l'Égypte.

Enfin, c'est la défaite arabe, à partir du moment bien sûr où de puissants acteurs de ce monde politique, culturel, et social, reviennent dans un rapport de paix mais surtout de coopération fort avec l'État hébreu, objet de discorde par excellence. Or l'intégration régionale est favorisée bien évidemment à partir du moment où il n'y a pas de conflit ouvert, et l'on se pose tous en permanence la question lorsque l'on s'embarque dans un projet euro-méditerranéen : soit on parvient à détourner la question entre Israéliens et Palestiniens en se focalisant par exemple sur un sous ensemble régional (UE et Maghreb, UE et Golfe), soit en intégrant Israéliens et Palestiniens au risque de voir le projet capoter parce que sensibilités, susceptibilités s'enflammeront rapidement à la moindre avancée considérée comme « suspecte », en faveur d'un des deux acteurs, braquant l'autre et ses soutiens. Bref, le casse-tête si l'on veut favoriser l'intégration des peuples de la méditerranée, et la construction d'une communauté des peuples.

Du processus de Barcelone à l'impasse autour de la question aujourd'hui : du politique à l'économique oui ; du politique au civil, non

Le processus de Barcelone de 1995 avait pour but de créer une zone économique prospère, une zone politique de paix, et une zone culturelle foisonnante et dynamique. En partant de l'économique, ce qui est un succès en matière de libéralisme depuis 60 ans en Europe et depuis Barcelone entre Nord et Sud, on espérait un succès et une intégration politique forte. On connaît le résultat : des accords d'association privilégiés entre l'UE et la Palestine (donnant un vrai rôle politique à l'OLP à l'époque), et surtout avec Israël (depuis pile 20 ans et aujourd'hui le second partenaire de l'UE en méditerranée SIC) qui font l'objet de polémiques, tensions, rehaussement permanent au point que certains se demandent si Israël ne fait déjà pas partie de l'UE. Ça c'est un 'succès' pour l'UE, mais n'a rien permis de faire avancer de façon bilatérale et globale. Cela questionne les tenants de l'argument de la paix économique avant tout entre Israéliens et Palestiniens pour parvenir à la paix, surtout lorsque de tels privilèges sont accordés à Israël en dépit du bon sens et je dirai presque du droit international (, gouvernement d'extrême droite aux relents nationalistes racistes xénophobes limite apartheid selon John Kerry, produits des colonies, campagne BDS contre l'accord d'association Israël UE virulent). Et le blocage israélo-palestinien, est bien demeuré le principal blocage au succès du processus de Barcelone, près de 20 ans plus tard, après l'assassinat de Rabin, après la seconde intifada, après l'échec des négociations de camp David, après



trois guerres à Gaza, la situation économique bien sûr s'en ressent aussi sur le terrain : crise économique majeure en Israël qui sera la nouvelle bombe à retardement pour le pays et Palestine sous perfusion des subventions internationales (UE premier bailleur de fonds à 60 % qui fait que tout ce que détruit Israël en général dans ses guerres est souvent européen : exemple de l'aéroport international de Gaza en 2008) et fausse dynamique de croissance observée il y'a quelques années ou quelques originaux arrivaient à parler de « miracle palestinien » (à Ramallah bulle spéculative misant sur la paix un jour et la capitale à Ramallah dans le pire des cas en opposition avec la situation dans le reste des Territoires de la Palestine), avec une croissance à deux chiffres, mais sans grande réalité. Pourtant l'intégration politique pourrait passer par l'économique, comme l'ont suggéré cet été certains intellectuels en Israël comme l'ancien député Daniel Bensimon, qui suggérait qu'Israël supprime le blocus, reconstruise Gaza et développe les échanges économiques directs entre Gazaouis et Israéliens, un bon moyen d'éviter une nouvelle guerre, et une étape vers la relance d'un processus global de négociation. Evidemment, rien, et une guerre qui a coûté cher à Israël, une guerre ratée, une de plus, et une reconstruction qui va bénéficier unilatéralement via la communauté internationale, à Israël qui fournira les matériaux, et les moyens pratiques de la reconstruction.

A mon avis, il sera difficile de faire sans, mais tant que le processus de paix ne sera pas au moins relancé, et on est à des années lumières depuis plus de dix ans (je rappelle qu'à l'heure actuelle, il n'y a plus aucune forme de négociation ouverte, ni même secrète), il sera difficile de faire avec pour accélérer cette intégration méditerranéenne et le dialogue politique. L'intégration méditerranéenne suppose quelques harmonisations politiques sans extrémisme, or la situation politique israélo-palestinienne est dans la radicalisation et ce des deux côtés. L'intégration méditerranéenne suppose un terreau culturel commun, et c'est peut-être tout la difficulté de percevoir en Israël et en Palestine, cet élément de compatibilité : la majorité des juifs ayant fait l'État d'Israël comme ceux qui dirigent le pays depuis 60 ans, ont un état d'esprit occidental, plutôt européen (un pays pensée en Europe, construit par des Européens dans un monde inconnu et oriental).

La nation c'est comme disait Renan, ce lien non visible, ce lien magique, entre des personnes qui ont une volonté, un intérêt à vivre ensemble. C'est avant tout de l'affectif et du sensitif, du culturel bien sûr, mais de l'émotionnel. La question entre Israéliens et Palestiniens nous touche tous, au plus profond, nous avons tous un avis, même ceux qui n'y connaissent rien, nous nous positionnons en Européens en faveur des uns et des autres, nous influençons et malheureusement souvent participons à la dégradation des relations entre les deux communautés ; mais si nous commençons peut être nous au Nord, par ne rien faire justement, et laisser en local et en régional les pays du Sud s'investir dans le sujet, un médiateur purement régional plutôt qu'américain ou occidental, si nous prenions du recul par rapport à des décennies d'ingérence, détruisant par là même le lien naturel entre ces gens qui sont condamnés à vivre ensemble les uns à côté des autres, peut être que le règlement avant tout politique de cette question avant tout humaine, permettre à ces deux peuples de se faire face et se regarder de nouveau pour avancer ensemble. En Europe, les Balkans ont toujours été la poudrière des relations entre Européens, et de l'intégration européenne. Quand on a fait l'Europe au sortir de la 2^{de} guerre mondiale, c'était pour défendre le plus jamais ça : manque de bol, une guerre a eu lieu au cœur même de l'Europe au début des 90's, un génocide même (Srebrenica contre les musulmans). Les relations euro-méditerranéennes sont malheureusement pourries par la question israélo palestinienne, parce que ce modus vivendi, cette façon de penser européenne israélienne ne veut pas s'adapter à l'environnement régional qui la cerne. Vivre en résistance permanente, ce n'est pas s'intégrer, être intelligent c'est avant tout s'adapter. C'est peut être alors plus aux Israéliens forgés à la sauce occidentale, de faire un plus grand effort de compréhension.

Le changement récent à la tête de la diplomatie européenne, avec Mme Federica Mogherini, peut-il changer quelque chose dans l'approche européenne de la question israélo-palestinienne d'un point de vue politique et concret ? Après l'inertie de la baronne Catherine Ashton, les dernières positions de Mogherini sur la nécessité d'un Etat palestinien ne sont qu'un rappel de la déclaration de Venise, des années 1980, et de déclarations ultérieures. Dans le même temps, on cherche en permanence à rehausser l'accord d'association avec Israël, ce que les ONG pro-palestiniennes dénoncent. A quand la fin de l'hypocrisie ? Si ça ne passe pas par le politique, ça peut passer par le peuple mais pas suffisant : les manifestations contre la guerre unilatérale d'Israël à Gaza cet été, ont eu lieu partout en Europe (Irlande, France, Suède, etc.) et fortement aux USA, et toujours très peu dans le monde musulman (Indonésie, Turquie, Bahreïn). Le 10 août 2014, Tahar Ben Jelloul, dans Libération cet été avait titré sa tribune « Mais que font les pays arabes pour sauver Gaza ? » C'est une question récurrente, mais surtout comme je l'ai dit, historique. IL y a le politique et il y'a le social.

La Ligue arabe ? Bof, elle n'a pas véritablement permis d'interférer dans la question comme dans la fédération des Arabes autour d'un destin commun et d'une vision commune pour l'avenir.

« Oui, la Ligue arabe ! Quelle misère ! Quelle insignifiance et cela depuis toujours. Elle ne sert à rien. Au contraire, elle devient la scène spectaculaire des incompatibilités des uns avec les autres. Elle fait illusion et certains pensent qu'en se réunissant, en pleurant ensemble, l'état du monde changera. Oublions cette instance qui aurait pu être utile et même efficace. Mais cela fait longtemps qu'elle est damnée et n'est pas crédible.

La « civilisation arabe » ? Bof bis.

« Depuis 1948, la Palestine a été un laboratoire de la décadence de la civilisation arabe. Il faut que tous les Etats arabes se fassent violence, oublient leurs différends et se mettent d'accord pour aider sérieusement et concrètement le peuple palestinien. Ils pourraient, par exemple, créer un fonds pour la Palestine, et que chacun contribue selon ses capacités. Il faudra sans doute s'inspirer de la solidarité juive avec Israël. Pourquoi ne pas imiter ce qu'ils font avec intelligence et savoir-faire ? Une petite partie des immenses richesses que procure l'exploitation du pétrole et du gaz dans tous les pays musulmans pourrait aider à la création d'un Etat palestinien viable et dans une continuité territoriale à côté de l'Etat d'Israël. Son développement économique répondrait aux contraintes quotidiennes que l'Etat hébreu exerce sur les populations palestiniennes. Par ailleurs, cela ferait cesser la tutelle économique doublée d'un embargo scandaleux qu'Israël impose aux territoires occupés. La responsabilité des Etats arabes est là. »

Voilà un vrai défi lancé aux peuples méditerranéens, et qui seraient un premier succès vers une véritable intégration méditerranéenne. De là, nous nous inscrivons à nouveau dans ce « temps long » cher à Fernand Braudel, et il faudra encore beaucoup de patience. Sans une solidarité de TOUS ces pays et peuples, autour de cette question sinon, l'intégration méditerranéenne restera une utopie.



Jean-Louis Rastoin, Directeur, Chaire UNESCO et réseau Unitwin en Alimentations du monde, Montpellier SupAgro

La séance « politique » de la 5e rencontre de l'ACM nous a confirmé que la situation de notre région méditerranéenne est très préoccupante. Le risque d'aller vers le chaos et les ténèbres qui sont les enfants du fanatisme et de l'obscurantisme apparaît élevé. Certains parlent de nouvelle guerre de Cent Ans, avec son cortège de violences et de souffrances qui s'appellent aujourd'hui Gaza, Alep, Kobané, Gibraltar, Lampedusa et peut-être demain Béziers, Naples, Francfort ou Londres. C'est pourquoi la plus petite luciole porteuse d'espoir doit être protégée et animée pour qu'elle devienne un foyer de reconstruction et qu'elle contribue ainsi à dépasser des politiques qui nous fossilisent. La diète méditerranéenne pourrait être l'un de ces foyers d'avenir.

Nous développerons dans cette communication 2 points. En premier lieu nous présenterons les concepts de diète méditerranéenne et de développement durable, pour analyser ensuite les dimensions de la durabilité de la diète méditerranéenne. En conclusion, nous suggérerons que la diète méditerranéenne est un formidable atout collectif pour les producteurs, les consommateurs et les territoires des pays riverains de la Mare Nostrum

La diète alimentaire méditerranéenne et le développement durable

Le terme « diète » vient du grec Diata. Il qualifie un mode de vie associant, dans le cas de la diète méditerranéenne :

- Un régime alimentaire composé d'ingrédients locaux
- Une façon de consommer les aliments (frugalité, rythme des repas, commensalité et convivialité)
- Un comportement combinant activité professionnelle et sociale, exercice physique et repos
- Une culture issue de l'histoire (plusieurs millénaires), du patrimoine naturel (la terre, l'eau, le climat, la biosphère) et immatériel (la culture liée à la production et à la consommation des aliments)
- Un lien très fort entre la nature et les savoirs faire techniques (synergie homme/biosphère) dans la production alimentaire
- Un rôle important des femmes dans la production et la culture alimentaires

Sur ces bases, la diète méditerranéenne a été inscrite au « Patrimoine immatériel de l'Humanité » par l'UNESCO, en novembre 2010, suite au dossier constitué par 4 pays : l'Espagne, la Grèce, l'Italie et le Maroc. Les effets bénéfiques pour la santé de la diète alimentaire méditerranéenne (DAM) sont connus de façon empirique depuis la nuit des temps. Ils ont été établis de manière scientifique à partir de 1950 par de nombreux travaux, en particulier ceux de Ancel Keys, biologiste d'origine californienne (Keys, 1970). Ces recherches ont permis de formaliser la DAM sous forme de pyramide¹.

¹ Plusieurs conférences internationales ont permis de préciser le contenu de la diète méditerranéenne. La dernière date de 2010. Une présentation détaillée de la pyramide est faite dans ENPI-CBCMED, 2013-2015

Cette pyramide permet de visualiser la nature et la quantité des produits composant la DAM. Elle stipule en premier lieu une importante consommation de boissons : 1,5 à 2 litres d'eau par jour, accompagnée de vin, de café, de thé, et d'infusions de plantes comme le thym, le romarin, le tilleul.

La base de la pyramide est composée d'aliments à consommer à tous les repas en abondance : les fruits et légumes, l'huile d'olive, des céréales complètes sous forme de pain, galettes, pâtes, coucous, boulgour, bsissa. Les étages suivants correspondent à des quantités décroissantes d'aliments recommandés.

Le 1er étage de la pyramide comprend des aliments à consommer une fois par jour : olives, condiments (ail, oignons, plantes aromatiques).

Le 2e étage, également une fois par jour est composé de produits laitiers

Le 3e étage, correspond à des produits à consommer une fois par semaine : viande blanche, poisson, œufs, légumineuses

Le 4e étage correspond aux viandes rouges, aux viandes transformées (charcuterie) et aux pommes de terre.

Le concept de développement durable est apparu dans le rapport Brundtland de 1987. Il met l'accent sur la nécessité de préserver les ressources naturelles dans une optique intergénérationnelle. D'une approche environnementale, il a évolué vers une notion polysémique intégrant une composante économique (nécessité de viabilité économique des activités humaines), puis sociale (ces activités doivent contribuer à plus d'équité entre les individus et entre les pays) et enfin organisationnelle (l'orientation de la production et la consommation de biens et services doit se faire dans le cadre d'une gouvernance participative associant les citoyens aux institutions gouvernementales et professionnelles).

La durabilité de la diète alimentaire méditerranéenne

Selon la définition qui vient d'être donnée, nous considérerons les 4 volets de la durabilité : social, économique, environnemental et de gouvernance. En les appliquant au domaine de l'alimentation, la FAO propose de qualifier l'alimentation durable comme suit : « *...Protège la biodiversité et les écosystèmes, est acceptable culturellement, accessible économiquement, loyale et réaliste, sûre, nutritionnellement adéquate et bonne pour la santé, optimise l'usage des ressources naturelles et humaines* » (FAO, 2010).

La durabilité sociale concerne ici avant tout l'impact en termes de santé publique. De nombreuses études cliniques et « méta-analyses » ont montré que la DAM avait des effets prophylactiques sur les maladies cardio-vasculaires, le diabète de type 2, certains cancers (sein, colon, poumons), la maladie d'Alzheimer.

Ces effets sont imputables à la variété des aliments consommés et à l'importance des fruits et légumes dont on connaît la teneur élevée en antioxydants, à la « naturalité » de ces aliments du fait d'une faible transformation industrielle (plutôt physique que chimique). Les médecins insistent sur l'importance de la combinaison de la DAM avec un exercice physique quotidien et significatif (au moins une heure). Ainsi une étude menée par des universitaires au Royaume-Uni a établi que « *...des améliorations (de l'état de santé des patients) après un programme d'exercices physiques et un suivi de la diète alimentaire méditerranéenne durant 8 semaines étaient encore visibles, en particulier dans la microcirculation sanguine et les fonctions cardio-respiratoires, un an après le démarrage de l'étude* » (Klonizakis et al.,

2014). Les effets de la DAM sont particulièrement importants, car les pathologies mentionnées sont en forte croissance depuis un demi-siècle dans les pays à haut revenu en raison d'une consommation quasi exclusive d'aliments agroindustriels. Dans les pays émergents – et notamment en zone méditerranéenne, où la DAM a fortement reculé pour faire place à une alimentation de type « occidentale » –, on constate le même phénomène très préoccupant (Garcia-Closas et al., 2006). Selon nos estimations à partir des statistiques de l'OMS, plus de 50% de la mortalité dans le monde serait directement ou indirectement imputable à des maladies chroniques d'origine alimentaire. L'enjeu de santé publique lié à l'alimentation est donc de taille (Rastoin et Gherzi, 2010). Cet enjeu de bien-être se double d'un enjeu économique : on assiste en effet à une explosion des dépenses de santé (13% du budget réel des ménages en 2012 contre 4% en 1960 en France) et à une forte réduction relative des dépenses alimentaires (15% du budget des ménages en 2013 contre 30% en 1960) (Insee, 2014). Une telle évolution heurte le bon sens et appelle de nouvelles politiques fondées notamment sur la promotion de la diète méditerranéenne.

La durabilité sociale, c'est aussi la sécurité alimentaire, et notamment l'accessibilité quantitative et qualitative aux aliments pour tous, qui dépend des revenus et du niveau d'éducation des consommateurs et de la disponibilité de la nourriture. Si le nombre de sous-alimentés est faible en Méditerranée (environ 5% de la population totale, à comparer aux 15% en moyenne mondiale), la qualité de l'alimentation a beaucoup décliné comme nous l'avons signalé plus haut et l'existence d'une proportion élevée de pauvres compromet un accès partagé à la qualité. Des politiques alimentaires adéquates doivent donc être mises en place.

La DAM présente simultanément des avantages sociaux en termes de modèle de production. En effet, elle est produite dans le cadre de systèmes alimentaires territorialisés fondés sur la proximité entre agriculture familiale (17 M. exploitations dans les pays méditerranéens) et TPE et PME agroalimentaire, sous forme de clusters générateurs de développement local, souvent en association avec du tourisme vert.

En matière de durabilité économique, la DAM bénéficie du dispositif des indications géographiques (IG) dans l'Union européenne : 75% des 1200 AOP et IGP reconnues au début de 2014 sont localisées dans les 8 pays méditerranéens de l'UE et de nombreuses demandes de pays du sud et de l'est de la Méditerranée sont en cours d'examen. Une IG européenne signifie une protection juridique sur un marché de 500 millions de consommateurs et la notoriété de labels connus des consommateurs. De plus, les IG bénéficient de prix et de marges supérieurs de 20% (fruits & légumes) à 200% (pâtes) à ceux des produits sans IG (Cherver et al., 2013). Enfin, certains produits comme l'huile d'olive bénéficient de marchés très porteurs à l'export (les exportations mondiales ont été multipliées par 3 entre 1990 et 2012). Le panier moyen de la DAM reste plus cher que celui de l'alimentation agroindustrielle. Ce handicap est compensé par des économies en termes de dépenses de santé qui pourrait être répercutées sur les consommateurs sous forme d'aides directes pour les plus démunis.

Du point de vue de la durabilité environnementale, la DAM est fondée sur la variété des menus et donc favorise la biodiversité (utilisation de nombreuses espèces végétales et animales, alors que le système alimentaire agroindustriel la réduit fortement (9 plantes assurent 75% de l'approvisionnement en végétaux, une race bovine, la Holstein, prédominante). Le bassin méditerranéen, avec 1,6% des terres mondiales héberge 10% des espèces végétales et 18% des espèces animales connues (Padilla, 2012), c'est donc un territoire riche en biodiversité qu'il convient de maintenir et valoriser. Le modèle de production méditerranéen historique est attentif à une bonne gestion de ressources rares (terre, eau) et résilient (connaissance approfondie des

milieux et expérience de longue période). Il s'apparente au concept récent d'agro écologie en combinant agriculture, élevage et forêts.

La durabilité organisationnelle de la DAM provient d'une longue expérience de la gestion collective (on a présent à l'esprit l'exemple ancestral de l'eau dans le sud de l'Espagne et les oasis d'Afrique du Nord). Lorsque la production est organisée au sein de systèmes alimentaires territorialisés, la démarche de filière ou chaîne alimentaire est assurée par la proximité entre acteurs agriculteurs/artisans/commerçants dans une région, à l'inverse des filières mondialisées du système agroindustriel qui est par essence spécialisé, concentré, standardisé et financiarisé. L'aptitude au dialogue au sein de communautés humaines ancrées dans leurs territoires a permis de développer depuis l'époque hellénique une gouvernance participative en Méditerranée. Les capacités pour dépasser les violents conflits intercommunautaires actuels existent, mais sont malheureusement freinées, voire bloquées par des considérations idéologiques. Pourtant, « *La gastronomie est fille de la civilisation : elle exprime une culture enracinée dans l'histoire. (La Méditerranée) est le berceau des trois religions monothéistes et, dans les trois livres sacrés, le boire et le manger sont très présents. Ils symbolisent véritablement l'histoire et la culture de la Méditerranée* » (Balta, 2004).

En conclusion,

On peut avancer que la diète alimentaire méditerranéenne dispose de plusieurs atouts à fort potentiel :

- Atout santé du modèle de consommation face aux nuisances des produits agroindustriels ;
- Atout social face à l'individualisme, à l'ignorance et au chômage ;
- Atout environnemental, par la préservation de la biodiversité et la bonne gestion des ressources naturelles ;
- Atout institutionnel, avec le dispositif des IG de l'UE, accessible aux pays tiers
- Atout économique, à travers un avantage concurrentiel international dû à l'effet de réputation/santé et au patrimoine sensoriel et culturel, et un impact sur le développement local par l'association avec l'éco-tourisme

Cependant, 4 conditions sont nécessaires pour valoriser ces atouts. En premier lieu, il faut retrouver la mémoire – qui est en train de se perdre avec une dilution dans un modèle alimentaire globalisé- et innover pour sauvegarder le patrimoine. Deuxièmement, ceci implique d'intensifier la recherche scientifique sur la consommation alimentaire hier et aujourd'hui, de mettre en place un ambitieux programme éducatif et des campagnes de communication multi-médias soutenues. Troisièmement, il est indispensable de mutualiser les ressources productives (humaines, matérielles et immatérielles) pour être compétitif : il s'agit de dépasser le modèle du capitalisme congloméral pour aller vers l'économie sociale et solidaire. Enfin, il faut susciter une solidarité régionale pour une stratégie « distinctive » vis-à-vis du reste du monde, par exemple en créant une « marque territoriale » permettant d'identifier les « terroirs de la Méditerranée (Rastoin, 2011). Une coopération décentralisée entre les régions européennes et les régions du sud et de l'est de la Méditerranée sur l'agriculture et les zones rurales existe déjà. Il s'agit de la compléter par une approche en termes de « systèmes alimentaires territorialisés » méditerranéens.

Laissons le mot de la fin à une anthropologue andalouse, Isabel Gonzales-Turmo, : « *Le régime méditerranéen, comme toute alimentation, doit recevoir une lecture nutritionnelle, économique, sociale et culturelle, et, inévitablement, éthique* » (Gonzales Turmo, 2012).



Bibliographie

Balta P., 2004, *Boire et manger en Méditerranée*, Actes Sud, 2004

Cherver T. et al., 2013, *Value of production of agricultural products and foodstuffs, wines, products and foodstuffs, wines, aromatised wines and spirits protected by a geographical indication (GI)*, TENDER N° AGRI–2011–EVAL–04, Final report, European commission, Brussels: 87

CIHEAM, IEMed, 2012, *La diète méditerranéenne pour un développement régional durable*, Mediterra, Sciences Po Les Presses, Paris : 530

ENPI-CBCMED, Regione autonoma de Sardegna, 2013-2015, *MedDiet, Mediterranean Diet and enhancement of traditional foodstuff*, EU Strategic Project : <http://www.med-diet.eu>

FAO, 2010, *Rapport final Biodiversité et régimes alimentaires durables, Protocole de Nagaya*, Rome, <http://www.fao.org/ag/humannutrition/biodiversity/fr/>

Garcia-Closas R., Berenguer A., González C.A., 2006, Changes in food supply in Mediterranean countries from 1961 to 2001. *Public Health Nutrition* 9: 53-60.

Gonzàles-Turmo I., 2012, Le Régime méditerranéen in Poulain J.-P., dir., *Dictionnaire des cultures alimentaires*, Quadrige-Puf, Paris : 1127-1137

Insee, 2014, <http://www.bdm.insee.fr/bdm2/>, 07/01/2014

Keys A., 1970, Coronary heart disease in seven countries, *Circulation*, (41), 4 : 1–211

Klonizakis M., Alkhatib A., Middleton G., 2014, "Long-term effects of an exercise and Mediterranean diet intervention in the vascular function of an older, healthy population", *Microvascular Research*, 95: 103-107

Padilla M., 2012, *La diète méditerranéenne, parangon mondial, Est-elle durable du champ à l'assiette ?*, Colloque du cinquantième anniversaire du CIHEAM, Montpellier : 22

Rastoin J.L., Ghersi G., 2010, *Le système alimentaire mondial : concepts et méthodes, analyses et dynamiques*, éd. Quae, Paris : 565

Rastoin, J.L., 2011, Creating a label for the Mediterranean food products : configuration, opportunities and constraints, *Watch Letter*, (19), Ciheam, Paris: 1-4

3.3 Dimensions sociales, culturelles et religieuses de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

AGORA 3

Zouhir Louassini, journaliste à la RAI

Il est difficile de cerner l'ampleur de la question de l'information dans la méditerranée en quelques minutes. C'est un sujet complexe qui nécessite sûrement une analyse profonde. C'est pour cela que je vais me contenter de soulever quelques points de manière concise. L'objectif est de parvenir à des résultats concrets capables de construire une conception cohérente pour envisager des outils alternatifs.

On ne peut pas parler aujourd'hui des mass médias sans les mettre dans un contexte de marchandisation de l'information, dans le sens qu'on est devant une industrie où le bénéfice et la perte font partie d'un mécanisme qui conditionne les choix.

L'émergence de la presse des masses selon le processus de démocratisation et d'égalisation des conditions, ne signifie pas l'élargissement de la sphère publique c'est à dire de même qu'au 18ème siècle, au moment des lumières, on constate que la soi-disant "raison universelle" était surtout l'apanage d'une classe sociale (la bourgeoisie dans ce cas) pour défendre ses intérêts, aujourd'hui il est très difficile de ne pas constater que ce qu'on présente comme objectivité neutre, par définition, et rationnelle, n'est qu'une expression déguisée d'un point de vue qui tend à exclure d'autres opinions.

La condition incontournable pour la promotion de l'information est sans doute la mise en place d'un espace de démocratie. Il n'y a pas d'information sans liberté. De là, Comment parler de l'information dans la méditerranée sans prendre en considération l'existence de plusieurs pays où cette liberté est soit limitée soit absente ?

Aujourd'hui, l'information est un mélange d'opinions qui circulent sur la toile, et un ensemble de positions qui défendent certains intérêts. Il faut dire que « Le communicateur » recourt à des outils anciens mais en prenant le soin d'y intégrer un nouveau style.

Durant les dernières années, nous sommes passés d'une pénurie d'information à un excès d'information, de données, de nouvelles dans la presse et à travers les médias audiovisuels. Ce flux d'informations, ou cette surinformation nous fait perdre le plus souvent nos capacités d'analyse et tue en nous l'esprit critique.

Pour le « récepteur », lecteur, auditeur ou téléspectateur, ce n'est pas la véracité de l'information qui compte, mais plutôt cette impression qu'on lui donne. C'est ce qui facilite justement la tâche à toute personne capable de « manipuler » l'information.

Les médias traditionnels et les nouveaux médias consolident les stéréotypes au lieu de les extirper du cerveau du public. Ainsi, si les médias veulent dominer la foule, ils savent pertinemment qu'ils devraient dire au récepteur ce qu'il a envie d'entendre, et non pas ce qu'il doit réellement savoir.

Par ailleurs, il faut admettre aujourd'hui que les pays méditerranéens représentent un terrain propice aux conflits qu'on perçoit clairement à travers les médias. Nous sommes face à de différentes langues médiatiques qui tournent autour de deux sphères fortement liées. Ce fossé qui existe entre le nord et le sud de la méditerranée devient de plus en plus profond à cause des conflits politiques contés de deux manières différentes. A titre d'exemple, le traitement de la question du Moyen-Orient diffère du nord au sud de la méditerranée.

Ces différences sont palpables au niveau de la terminologie : Martyre/Terroriste, Résistance/ auto-défense...etc. Ajoutons à cela ce côté émotionnel qui empêche les observateurs d'examiner l'ensemble les points de vue.

La confusion permanente entre information et communication, qui quelques fois se trouve préméditée, favorise le message idéologique superposé à l'information au lieu de privilégier uniquement la valeur informationnelle.

Par conséquent, penser à concevoir une communication entre les pays de la méditerranée, à utiliser une langue commune qui tienne compte des spécificités de toutes les sociétés de la région, ne peut qu'approfondir les écarts entre les pays d'une région riche en charges civilisationnelles.

Les conflits et les contrastes qui ravagent aussi bien le nord (économie, extrême droite...etc) que le sud (guerre et manque de stabilité...etc.) de la méditerranée doivent être abordés de manière plus profonde. Ce n'est qu'après cette étape qu'il devient possible d'envisager une conception de l'information pour analyser les dossiers épineux en toute objectivité. Il est impératif d'accorder à toutes les parties l'occasion d'expliquer son point de vue en faisant triompher le dialogue serein surtout dans les moments de crise. Les points de convergence au sein de la méditerranée sont nombreux. C'est un fait, et il faut le reconnaître. C'est exactement ce qui apaise les conflits, ou du moins, ce qui aide à identifier les bénéficiaires. L'intérêt de ces derniers n'a rien à voir avec l'intérêt commun.

J'aurais aimé être parmi vous aujourd'hui mais à cause de mes empêchements d'ordre personnel mon vœu n'a pas été exaucé. J'aurais aimé que l'on discute de vive voix de ce que je viens d'avancer et que nous puissions travailler ensemble pour la mise en place d'un nouvel outil. Un dispositif qui nous fera bénéficier des nouvelles technologies. Aujourd'hui, nous pouvons user des réseaux sociaux et des moyens traditionnels de l'information mis à notre disposition pour toucher le public. Or, le flux vertigineux des informations émises par des organes de presse solides et populaires risque d'envahir notre discours. Ces médias détiennent un pouvoir qui éveille les instincts au profit des intérêts économiques et politiques des particuliers.

Nous vivons l'ère du marché libre qui impose ce genre de choix, lucratifs bien entendu, mais nous avons encore une chance pour résister à ces médias en mettant en place des alternatives permettant de toucher un grand nombre de méditerranéens. Des méditerranéens qui croient réellement que leur région représente un espace de civilisations et de cultures qui a pour but de construire un langage commun, au lieu d'être seulement un terrain de conflits et de violence comme voudraient nous le décrire quotidiennement les moyens d'informations.

Aylin Unver Noi, membre du Cercle ACM d'Istanbul

Isis recruitment and its impact on migration

It is a great pleasure for me to see you all in the Fifth Mediterranean Citizens Assembly Meeting held this year in Marseilles. Today, I will talk about "ISIS Recruitments and Its possible impacts on Migration and the Construction of a Mediterranean Community of Peoples".

I would like to start with what the ISIS is. Actually, I am sure that all of you in this room already know what the ISIS is. I just want to remind you what it is and how and when it emerged I will briefly give this information. ISIS, which is known by a number of other names, including the Islamic State group, Islamic State of Iraq and Syria, Islamic State of Levant (ISIL) and Daesh, is a militant organization/ terror group active in Iraq and Syria.

The major aim of the group is to establish an Islamic caliphate, and state in the region. In the beginning, one of the revenues of the group to achieve this aim was demanding money from truck drivers and threatening to blow up businesses. Later robbing banks and gold shops became another way of getting revenue for the group. The income they got through these helped them to finance their suicide attacks and assassinations that poisoned the political atmosphere. The income also aided the recruitment of Sunni fighters (CNN 2014).

In addition to these ways of getting revenue, the Group developed a strategy for generating resources. With their attacks they aimed at capturing and holding territory to use cash reserves from banks military equipment from military and police bases. The lost of control large of the North part of Syria gave ISIS a chance to use it as a base to recruit foreign fighters. In 2011, the group changed its name as ISIS by adding al Sham for Syria (CNN 2014).

ISIS, which challenges the authority of two states in the Middle East, has attracted significant numbers of fighters, not just from Iraq and Syria, but also from other Arab states and the Western states. The following table shows the number of foreign jihadists who joined the ISIS from all around the world. As you, the ISIS has increasingly recruited foreign fighters from many countries in the world.

TABLE1.1. ISIS *Jihadists*

COUNTRY	MUSLIM POPULATION	NUMBER OF JIHADIS	% OF MUSLIMS WHO HAVE GONE TO FIGHT
ALGERIA	34,780,000	200	0,000575
AUSTRALIA	399,000	250	0,06
BELGIUM	638,000	250	0,039
CANADA	940,000	30	0,0032
DENMARK	226,000	100	0,044
FINLAND	42,000	30+	0,071
FRANCE	4,704,000	700+	0,015
GERMANY	4,119,000	about 300	0,007



INDONESIA	204,847,000	30-60	0,00003
IRELAND	43,000	25-30	0,07
KOSOVA	2,104,000	100-120	0,006
KYRGZSTAN	4,927,000	10+	0,0002
MOROCCO	32,381,000	about 1500	0,005
NETERHLANDS	914,000	120	0,013
NORWAY	144,000	40-50	0,035
RUSSIA	16,379,000	over 800	0,005
SAUDI ARABIA	25,493,000	about 2500	0,01
SINGAPORE	721,000	1	0,0001
SPAIN	1,021,000	51	0,005
SWEDEN	451,000	about 30	0,007
SWITZERLAND	433,000	about 10	0,002
TUNISIA	10,349,000	about 3000	0,03
TURKEY	74,660,000	about 400	0,0005
UNITED KINGDOM	2,869,000	500	0,017
UNITED STATES	2,595,000	100+	0,004

Source: National governments, Pew Research Center, CNN Reporting
<http://www.cnn.com/interactive/2014/09/syria-foreign-jihadis/>

The first column shows the countries, the second column shows the number of Muslim populations living in these countries, third column gives the number of Jihadists that joined the ISIS and the final column shows the percentages of jihadists to the total Muslim population in the countries.

As you see in this table, Tunisia with 3000 jihadists seems one of the major contributors to ISIS recruitments, Saudi Arabia follows it with 2500. It was followed by Morocco with 1500 Jihadists who joined the ISIS. Among the EU countries the biggest number of fighters comes from France. France with 700 jihadists is one of the major contributors to the ISIS recruitments among other European countries. In this map, you can see the countries and the number of jihadists who joined the ISIS from the Mediterranean region.

Recruitments of ISIS Jihadists among young European Muslims from various European states raised doubts about the possible re-securitization of migration in Europe. The term re-securitization is used since the migration has been securitized after the 9/11 terror attacks to the United States (2001) and the following Al-Qaeda bombings in Madrid (2004) and London (2005) since immigration matters linked with the issues of terrorism (Fox and Akbaba 2013: 1). Extra ordinary measures were taken to contain it.

Developments in the MENA region in the post-Arab Spring era and the geographical proximity of these countries made the EU member states more vulnerable to new mass immigration flow from the South and paved the way for re-securitization of the issue. In 2004, after 9/11 terror attacks and the following Al-Qaeda bombings in European cities, the EU created Frontex to direct the administration of the EU's external frontier and respond to threats of terrorism. The main role of Frontex is to protect the EU's external border from illegal immigration, people trafficking and infiltration into Europe by possible terrorist elements (Fox and Akbaba 2013).

The increase in illegal immigration from the southern neighbors of the EU as a result of increasing instability, violence and radicalization in the region in the post-Arab Spring era has enforced the EU to take further steps with regards to the EU's external border protection such as new European program Frontex Plus which is designed to reinforce border control.

The EU security-driven migration policy, this costly policy does not have only repercussions on their budgets but also more importantly has a potential to have influence on the EU's foreign policy, which is based on strengthening cooperation and partnership with its Southern and Eastern Mediterranean neighbors (Völkel 2014: 151).

Recent developments in the MENA and its impacts on the EU, which have a considerable effect on the perceived image of Islam and its repercussions on the perceived image Muslim immigrants do not help the realization of de-securitization (Waever 1995) of migration issue in Europe.

Muslims that face with heightened suspicion do not want to be associated with the ISIS. Muslim immigrants' efforts against the ISIS in order to disassociate themselves from the ISIS and the change the perceived image of Muslim immigrants such as "not in my name" campaign of British Muslims are important initiatives taken in this respect. This initiative has been followed by French Muslims against the ISIS after the killing of a Frenchman by ISIS affiliated group in Algeria.

Europe faces a dilemma today. European states, which have considerable number of Muslim immigrants, are seeking to facilitate the socio-economic integration of Muslims. However, anti-terrorism and security concerns restrict Islam from the public space and led the EU member states to take extraordinary measures to contain it, which has potential to lead alienation of Muslims in the society they live (Cesari 2013: 83).

We can list the possible impacts of ISIS on the construction of a Mediterranean people of communities in three separate but interrelated items: Religious radicalism in the Southern and Eastern Mediterranean countries and its repercussions on European Muslims feeds the European far-right parties, which have anti-immigration and anti-Muslim agenda. Securitization of migration issue, which makes possible extraordinary measures against Muslims in Europe leads to a vicious cycle. Alienation of Muslims in European societies, which will be followed by the increase in the number of European jihadists which will lead to the perceived image of Muslims as a threat to the society and increase in xenophobia and Islamophobia in Europe.

Finally, it causes challenges any step towards "Free movement of people" in the Mediterranean area, which should be the one of the major steps towards construction of a Mediterranean People of Communities.



Bibliography

Cesari, J. (2013). *Why the West Fears Islam*. New York: Palgrave Macmillan.

CNN (September 1, 2014). Syria's Foreign Jihadis: Where Do They Come From?,

<http://www.cnn.com/interactive/2014/09/syria-foreign-jihadis/>. Accessed November 10, 2014.

Fox, J. and Akbaba, Y. (2013). Securitization of Islam and Religious Discrimination: Religious Minorities in Western Democracies, 1990-2008. *Comparative European Politics*, 1-23.

<http://www.palgrave-journals.com/cep/journal/vaop/ncurrent/full/cep20138a.html>.

Accessed

November 20, 2014.

Völkel, J. C. (2014) Money for Nothing, the Cricks for Free: Five Paradoxes in EU Migration Policy. *Comparative Migration Studies*, Vol. 2, No 2

Waeber, O. (1995) Securitization and Desecuritization. In R. D. Lipschutz (Ed.) *On Security*. New York: Columbia University Press

Jose Manuel Rodriguez, membre du Cercle ACM de Valencia

Les politiques d'ajustement en Espagne en 2014: appauvrissement, exclusion sociale et perte progressive de droits citoyens

« Comment est-il possible que, malgré les conséquences catastrophiques des politiques néolibérales, elles soient de plus en plus actives, jusqu'au point d'enfoncer les états et les sociétés dans de crises politiques et des régressions sociales de plus en plus graves ? Comment est-il possible que, depuis 30 ans, ces mêmes politiques se soient développées et approfondies sans se heurter contre une résistance massive qui les empêche ? » Christian Laval et Pierre Dardot²

En 2014, les politiques néolibérales de restrictions budgétaires et d'austérité que le gouvernement du Parti Populaire a imposés à la société espagnole dès son arrivée au pouvoir, ont généré une énorme augmentation des inégalités sociales et un progressif appauvrissement des classes moyennes et ouvrières de la société espagnole. Les politiques de restrictions budgétaires ont renforcé la construction d'un nouveau modèle de relations sociale basé sur l'augmentation de l'inégalité sociale, l'appauvrissement social et la perte de droits et du bien-être social. Les rapports périodiques du Baromètre Social d'Espagne, le « VIIe Rapport sur l'exclusion et le développement social en Espagne 2014 » de la Fondation FOESSA et Caritas Espagne, ainsi que le « Rapport 2014 Pauvreté et travailleurs appauvris en Espagne » on décrit et quantifié cette fracture sociale³. Espagne est le pays de l'Union Européenne où il y a le plus grand écart, au sein de la population, entre les revenus modestes et les revenus les plus élevés.

² Les Nouvelles Raisons du Monde. Essai sur la société néolibérale. Barcelona, Gedisa, 2013.

³ Les analyses et données qu'on a employé pour notre présentation proviennent de ces sources.



TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ OU D'EXCLUSION SOCIALE À L'UNION EUROPÉENNE

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
UE28	:	:	:	:	:	:	23,8	24,4	24,8	24,5
UE15	:	21,6	21,9	21,6	21,7	21,3	21,8	22,7	23,2	23
Bélgica	21,6	22,6	21,5	21,6	20,8	20,2	20,8	21,0	21,6	20,8
Bulgaria	:	:	61,3	60,7	44,8	46,2	49,2	49,1	49,3	48,0
Rep. Checa	:	19,6	18,0	15,8	15,3	14,0	14,4	15,3	15,4	14,6
Dinamarca	16,5	17,2	16,7	16,8	16,3	17,6	18,3	18,9	19,0	18,9
Alemania	:	18,4	20,2	20,6	20,1	20,0	19,7	19,9	19,6	20,3
Estonia	26,3	25,9	22,0	22,0	21,8	23,4	21,7	23,1	23,4	23,5
Irlanda	24,8	25,0	23,3	23,1	23,7	25,7	27,3	29,4	30,0	:
Grecia	30,9	29,4	29,3	28,3	28,1	27,6	27,7	31,0	34,6	35,7
España	25,0	24,3	24,0	23,3	24,5	24,5	26,7	27,7	28,2	27,3
Francia	19,8	18,9	18,8	19,0	18,5	18,5	19,2	19,3	19,1	18,1
Croacia	:	:	:	:	:	:	30,7	32,3	32,3	:
Italia	26,4	25,0	25,9	26,0	25,3	24,7	24,5	28,2	29,9	28,4
Chipre	:	25,3	25,4	25,2	23,3	23,5	24,6	24,6	27,1	27,8
Letonia	:	46,3	42,2	35,1	34,2	37,9	38,2	40,1	36,2	35,1
Lituania	:	41,0	35,9	28,7	27,6	29,6	34,0	33,1	32,5	30,8
Luxemburgo	16,1	17,3	16,5	15,9	15,5	17,8	17,1	16,8	18,4	19,0
Hungria	:	32,1	31,4	29,4	28,2	29,6	29,9	31,0	32,4	33,5
Malta	:	20,5	19,5	19,7	20,1	20,3	21,2	22,1	23,1	24,0
Países Bajos	:	16,7	16,0	15,7	14,9	15,1	15,1	15,7	15,0	15,9
Austria	17,5	16,8	17,8	16,7	18,6	17,0	16,6	19,2	18,5	18,8
Polonia	:	45,3	39,5	34,4	30,5	27,8	27,8	27,2	26,7	25,8
Portugal	27,5	26,1	25,0	25,0	26,0	24,9	25,3	24,4	25,3	27,4
Rumanía	:	:	:	45,9	44,2	43,1	41,4	40,3	41,7	40,4
Eslovenia	:	18,5	17,1	17,1	18,5	17,1	18,3	19,3	19,6	20,4
Eslovaquia	:	32,0	26,7	21,3	20,6	19,6	20,6	20,6	20,5	19,8
Finlandia	17,2	17,2	17,1	17,4	17,4	16,9	16,9	17,9	17,2	16,0
Suecia	16,9	14,4	16,3	13,9	14,9	15,9	15,0	16,1	15,6	16,4
Reino Unido	:	24,8	23,7	22,6	23,2	22,0	23,2	22,7	24,1	24,8

Fuente: Eurostat, 2014.

Periodo 2004-2013.

TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ OU D'EXCLUSION SOCIALE À L'UNION EUROPÉENNE

http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_peps01&lang=en

D'une part, le taux de pauvreté et d'exclusion sociale n'a pas cessé d'augmenter, chaque jour, il y a plus de personnes qui vivent avec moins de ressources : seulement 34% des Espagnols peuvent assouvir leurs besoins. Il y a six ans, ils étaient encore 50,2%. 40,6% de la population endure les conséquences de la précarité, 24,2% souffre une exclusion modérée et 10,9% se trouve dans une situation de marginalité grave. Cependant, la pauvreté chez les enfants est passée en cinq ans, selon l'Unicef, de 28 à 36%.

En ce qui concerne le travail et les rapports de travail, la situation est très grave. Seulement 44% de la population en âge de travailler est employé actuellement. Plus de 5,6 millions de personnes qui veulent travailler ne peuvent pas le faire. Les allocations de chômage sont de plus en plus insuffisantes. Seuls 32% de la population au chômage la perçoit. La récession n'a pas seulement produit une crise de l'emploi, elle a aussi dégradé ses conditions : l'emploi créé pendant cette période est plus précaire et moins rémunéré. De nos jours, avoir un travail rémunéré n'est pas une garantie contre la pauvreté. Aujourd'hui, l'existence de travailleurs pauvres est une réalité. L'Espagne est le troisième pays de l'Union Européenne quant au niveau de pauvreté de sa population de travailleurs : 12% de la population active vit dans des foyers, avec des revenus qui restent sous le seuil de la pauvreté. Dans de nombreux cas, le travail rémunéré ne représente pas une protection contre la pauvreté. Le travail tend à ne plus être un espace de consolidation de droits et devient un espace de vulnérabilité et de perte de capacité économique et sociale.

L'État-providence espagnol est en train de disparaître progressivement. Les réformes du travail, loin de créer de l'emploi susceptible de redistribuer les revenus, ont provoqué une précarisation du travail indiscutable. De la même façon, la progressive déconstruction des réseaux de protection sociale publics a élargi cette précarisation de façon à compromettre l'universalisation des conditions de vie dignes. Restrictions et limitations de l'accès aux soins de santé, des aides à la dépendance, des retraites, des services sociaux, de l'accès à l'éducation, aux allocations de chômage, etc. On pourrait dire que les choix qui ont présidé aux réformes des axes structurels de l'État-providence visent clairement à ne plus assurer une égalité des droits des citoyens. La tendance est plutôt contraire, vers la privatisation. Même l'ultime recours à une aide publique pour la prévention de l'exclusion sociale, le revenu minimum d'insertion, est de plus en plus restrictif et inégal.

Pour compléter ce panorama, il faut évoquer le dernier rapport du Crédit Suisse, qui indique que l'Espagne est le dixième pays au monde où le nombre de millionnaires a le plus augmenté, considérant comme telles les personnes qui ont un patrimoine supérieur à un million de dollars. Soit une augmentation de 89.000 personnes par rapport à l'année antérieure.

La fragmentation de la société espagnole, sa dualisation et sa polarisation est en train de mettre en péril la cohésion sociale. Il est incontestable que les politiques d'austérité ont été un instrument pour générer des inégalités, de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Un instrument pour rompre un contrat social basé sur le modèle de l'État-providence, visant à le remplacer par une régulation basée sur le contrat marchand néolibéral. Dans ces conditions, la croissance économique ne suppose plus nécessairement l'amélioration des conditions du bien-être social. La nécessité d'ajustements, qui guide les décisions politiques, n'a servi qu'à réduire le surpoids des États et à menacer sérieusement d'autres droits et services tels que les soins de santé, les aides à la dépendance, l'éducation, dans la mesure où les conditions à leur accès sont de plus en plus restrictives.

La scène politique a été fragmentée entre nouvelle et vieille politique. La vieille politique faite tant au gouvernement comme à l'opposition a clairement promu les processus déjà nommés. Une sorte de totalitarisme démocratique, qui a concentré le pouvoir de façon élitiste et dont la pratique législative a servi à renforcer les privilèges des élites économiques ainsi que des secteurs et des groupes de pression idéologiquement les plus conservateurs. Les cas de corruption, associés principalement aux processus de privatisation des services sociaux et à la spéculation immobilière, se sont multipliés ces dernières années et ont mis en évidence la responsabilité de cette vieille caste politique dans la déconstruction des espaces du bien-être. Les discours de la politique traditionnelle, soumis aux dictées de l'économie financière, le «

Marché » comme nouveau pouvoir placé au-dessus des décisions humaines, sont en train de perdre leur légitimité sociale. De plus en plus de secteurs de la société espagnole comprennent que ce qu'on avait appelé « crise » n'était qu'une grande arnaque dirigée contre les classes moyennes et ouvrières espagnoles.

Malgré tout cela, il faut souligner que la croissance des inégalités sociales, le discrédit et la corruption d'une partie importante de sa classe politique, de ses leaders des entreprises et des syndicats, dont souffre la société espagnole, ne nous ont pas fait désertier de la Démocratie. Sans mettre de côté les dangers liés au succès politique d'options totalitaires d'extrême droite, le 27 octobre dernier le nom « Aube dorée » a été enregistré ; les citoyens espagnols sont en train de glisser vers une radicalisation de la démocratie basée sur une « Democracia Real Ya », comme on avait pu le voir lors des mouvements sociaux du 15M.

L'émergence d'une « nouvelle politique », avec l'irruption de « Podemos » dans l'État espagnol et la croissance d'autres options nationalistes de gauche de caractère autonome, comme « Compromis-Equo » dans le Pays valencien, ont ouvert un nouvel espace de régénération citoyenne et d'intervention sociale. La mobilisation sociale en Catalogne à propos de son droit à décider de son sort en tant que peuple, s'oriente dans cette direction de revitalisation politique d'une nouvelle citoyenneté.

Finalement, les initiatives, les mobilisations et les réponses politiques et sociales qui cherchent à affronter et à transformer la scène antérieurement décrite ont continué à se démultiplier. Le rôle principal des différents mouvements sociaux, comme la Plateforme des Affectés par les Hypothèques (PAH) et les différentes marées vertes ou blanches, qui parcourent les rues espagnoles pour dénoncer la déconstruction des conditions de vie publique, qui luttent pour l'éducation et la santé publiques, entre autres revendications, sont une preuve de ce dynamisme citoyen croissant. Dans tous les cas, comme on a déjà indiqué l'année dernière, avec leur multiples différences et nuances, ils partagent une conviction idéologique de base : la démocratisation de la démocratie est un instrument politique privilégié pour transformer de façon progressiste notre réalité sociale. Les prochaines élections autonomiques et municipales seront une scène privilégiée pour mesurer le degré d'implantation citoyenne auquel elles sont parvenues, ainsi que leur capacité de transformation sociale.

Giacomo Morabito, membre du Cercle ACM de Naples

Mediterranean, the deadly crossing

One of the most important issues on the political agenda of Italy is the immigration: in particular, Sicily has to face daily migrants' arrivals and some reception points are already on the brink of collapse.

After the Lampedusa migrant shipwreck, on 3 October 2013, the Italian government, led by Enrico Letta, decided to strengthen the national system of patrol in the Strait of Sicily authorizing the "Mare Nostrum" operation. It was a military and humanitarian mission and its purpose was to render assistance to illegal immigrants before they could repeat other tragic events in the Mediterranean. Nevertheless, the operation was unsurprisingly controversial. On the one hand, critics say that the "Mare Nostrum" operation encouraged migration because, by reducing the risk of death, smugglers could guarantee the crossing. On the other hand, especially some NGOs highlight the operation has relaunched the humanitarian-military nexus in every aspect of migration management⁴.

The "Mare Nostrum" operation has cost many resources (€9 million per month) to Italy: it had contributed to save the lives of 150,810 migrants, but failed to prevent the deaths of other 3,000 migrants heading to the European coasts, against some 2,360 in 2013⁵. According to data provided by the International Organization for Migration (IOM), 40,000 migrants worldwide are believed to have perished since 2000, 22,000 of them seeking a better life in Europe.

Limited opportunities for safe and regular migration drive would-be migrants into the hands of smugglers, feeding an unscrupulous trade that threatens the lives of desperate people. We need to put an end to this cycle. Undocumented migrants are not criminals. They are human beings in need of protection and assistance, and deserving respect.

(William Lacy Swing, Director General of the IOM)

In 2013, FRONTEX- the European Union agency for external border security- has detected 40,304 illegal migrants on the central Mediterranean route, a 288 percent rise on 2012. According to the European Union Institute for Security Studies (EUISS), European countries took in around 135,000 refugees last year and the final figure for 2014 will be much higher. Against this background, governments need to coordinate on a multilateral level to guarantee that those running away from persecutions could attain safe passage to countries that might grant them the protections under the Convention relating to the Status of Refugees (CRSR) and the international law.

Who are these migrants? Migrants are forced to leave their countries and to cross the Mediterranean Sea to leave war, death and famine. In order to be transported (in terrible and inhumane conditions) to the richest countries, each migrant is forced to pay a large sum of money. For the smugglers, increased business means tidy profits: a single ticket costs around \$2,000, and hundreds of passengers are usually packed onto a single small boat.

UNHCR says that, in 2014, most of migrants came from Eritrea, Ghana, Iraq, Libya, Mali, Niger, Palestine, Somalia, Sudan and Syria. In particular, Syrians represented almost a quarter of the total whereas, altogether, detections of Eritreans and Somalis added up to 16 percent of all detections, according to FRONTEX. This relatively large share shows the importance of the migration flow from Africa to the European Union.



Mapping Mediterranean migration

(Source: iMap)

The Italian government has asked for a European Union response: what is needed is more solidarity in the treatment of migrants and asylum seekers and a controlled burden sharing of migratory flows. The European Union has supported the operation financially with €1.8 million from the emergency actions under the External Borders Fund.

Assistance to Italy has also been provided through the two FRONTEX coordinated operations, “Hermes” and “Aeneas”, to control the European external borders. Other Member States have contributed with one surveillance aircraft and guest officers on land to help with screening/debriefing. As from 1 November 2014, at the earliest, the FRONTEX coordinated joint operation “Triton” will start its activity in the Mediterranean area in support of the Italian efforts. FRONTEX has launched a call to Member States for contributions including two fixed wing surveillance aircrafts, three patrol vessels, as well as seven teams of guest officers for debriefing/intelligence gathering and screening/identification purposes.

⁴ Quattrocchi G., Triton or: How to “Europeanize” the external borders at the expense of migrants, “Mediterranean Affairs”, November 12, 2014.

⁵ Aragona I., Immigrazione nel Mediterraneo: le incognite dell’operazione Triton, “Mediterranean Affairs”, October 30, 2014.

Its monthly budget is estimated at €2.9 million per month. In order to finance the launch and the first phase of the operation, funds have been reallocated from the Internal Security Fund and from within the FRONTEX budget. An increase of the FRONTEX 2015 budget has to be agreed by the European Parliament and the Council in order to finance the operation with the same intensity in the longer run.

What does the operation “Triton” involve? Firstly, it is expected a patrol up to approximately 30 miles from the Italian coasts, further comprising a rather small part of the Mediterranean Sea, in contrast to what provided in the “Mare Nostrum” operation, which extended up to international waters to protect the safety of the migrants behind the North African coasts.

Gil Arias-Fernández, the FRONTEX Deputy Executive Director, said that “Triton” operation begins “independently of what happens to Mare Nostrum: the decision whether to cut back or terminate this last operation falls to the Italian government”. Indeed, its scope of intervention would be limited to European Union territorial waters, whereas the “Mare Nostrum” operation extended its action to international waters. Moreover, as the mandate of FRONTEX is to watch the borders, the primary function of “Triton” operation will be to control borders, not to rescue at sea. As a result, it is intended to support the Italian efforts, not to replace or substitute Italian obligations in monitoring and surveying the European Union external borders and in guaranteeing full respect of European Union and international obligations.

Our operation covers a very specific operational area and we only have a few vessels and a few aircraft. The Mediterranean Sea is over 2.5 million square kilometers large - it is virtually impossible to have a full overview of what is happening at sea. [...] Our operation is exclusively that of border control. Mare Nostrum is an operation that aims at search and rescue, so these two operations are very different.

(Isabella Cooper, FRONTEX Spokeswoman)

Finally, given the nature of the operation and the strictly voluntary adhesion, it is relevant the indifference shown by Germany and the United Kingdom, which have declared the opposition to provide technical tools and support resources. According to official sources, there are 9 countries that became available (in October): Finland, France, Iceland, Italy, Latvia, Malta, Netherlands, Portugal and Spain.

Anna Cecilia Malmström, the former European Commissioner for Home Affairs, warned that FRONTEX must rely on the goodwill of member states: “FRONTEX can do a lot, but we do not have the means to totally substitute Mare Nostrum unless all other member countries also contribute with vessels or helicopters or staff or money”. It seems that the important principle introduced by article 80 of the Treaty on the Functioning of the European Union (TFEU), which deals about solidarity and equitable sharing of responsibilities (also economic) between Member States, is neglected.

How did FRONTEX operate in the Mediterranean, in particular in the aftermath of the many regime changes occurred recently? European Union had no common strategy to respond to events in Libya, and the same goes with Syria. In each of these cases, the complex framework of the Common Foreign and Security Policy, and more specifically its military side, the Common Security and Defence Policy failed. The incoherent and uncoordinated actions that took place, even by the hand of some Member States (France and United Kingdom), ended up in excluding the European Union as a whole from the decision making process. No strategy of action, and more strikingly, no common exit

strategy was ever figured out. Today's chaos in the Mediterranean Sea is the direct consequences of these historical mistakes: the failing of FRONTEX in this European hot spot is just the most evident of them⁶.

Now, more incisive and effective measures are required to the European Union which has effectively "Europeanized" the external borders but, in the meantime, the situation of other principal actors in this play definitely gets worse. Images of desperate men and women, with babies in their arms, into overcrowded boats, show no sign of decreasing. Reception centers are stuffed especially in Sicily, but migrants are also displaced in other Italian regions: the number of migrants is growing day by day, and the risk of not succeeding to provide them with the necessary aid and assistance is high⁷.

"We no longer have a place to take them, and locals are overwhelmed by the constant arrival of foreigners": that is the most common complain about new arrivals of refugees and asylum-seekers. According to Amnesty International, thousands of migrants and refugees are often held in "detention centers" overcrowded and under-funded. The NGO has confirmed several cases of beatings, whippings and other forms of ill-treatment or even torture against women and children. It should be noted positively "Civico Zero", in Rome: it is a project funded by Save the Children to ensure support and protection for foreign children⁸.

How to solve this critical emergency? Italy cannot be the only actor involved in dealing with this emergency: there are some basic country-specific criteria that exist in the Mediterranean region that require a strong coordination among European countries to manage migration flows, such as legally recognized and enforced public right-of-access to the coastal area, strong law enforcement mechanisms, institutionalized coordination, and effective NGOs and civil groups⁹.

In this regard, it is worth mentioning the initiative of dozens of associations, movements, networks and organizations from Italian and international poles. From 31 January to 2 February 2014, they have met in Lampedusa to write and approve the "Charter of Lampedusa": it is a document aiming to rewrite the political geography in the Mediterranean area and it represents an unprecedented bottom-up beginning that has as priority the people, their dignity, and their wishes.

The choice of Lampedusa as the place to meet, discuss and approve the documents, came from the fact that it has always represented the borderline between the South and the North of the world, the hopeful and cursed door of Europe, and it has been too many times the protagonist of uncountable tragedies. The "Charter of Lampedusa" represents a great starting point to regulate the migratory flows and to give a more political, rather than military approach to the design of a new political geography. It is an incredibly positive step towards a more human attitude because the "Charter of Lampedusa" focuses mainly on people. Although there has been the lack of a strong participation by associations and networks from the other Member States of the European Union, this process has shown the existence of a strong and committed civil society, capable of creating an important document thought and realized from the bottom.¹⁰

⁶Quaglia M., FRONTEX Plus: three lessons from the past, "Mediterranean Affairs", September 29, 2014.

⁷Pirolli M., "Let them drown!". Five thousand landings in a week and reception centres in turmoil, EU's answers are required, "Mediterranean Affairs", May 7, 2014.

⁸Casella B., La tragedia di Lampedusa è ancora viva, "Mediterranean Affairs", November 13, 2014.

⁹Freni Sterrantino S., Immigration in the Sicily canal, what will the scenario be if Mare Nostrum project ends?, "Mediterranean Affairs", September 3, 2014.

¹⁰Pirolli M., The Charter of Lampedusa. Between civil society's commitment and new hopes for future migration,

The “Charter of Lampedusa” is divided in two main parts. The first one is focused on the fundamental principles, as the freedom of movement, the freedom of choice and the freedom to stay. The second one, instead, gives new lymph to the possibilities that might be validated to better tackle with this significant issue, too often characterized by discrimination, violations, and exploitation. Moreover, the latter also introduces important issue like the demilitarization of borders and the right to asylum. A long and deep debate between associations, networks, journalists and jurists has given life to the “Charter of Lampedusa”, which does not represent a proposal of law but “a right born from the bottom” .

Fatma Boufenik, Membre du Cercle ACM d’Oran

Malgré les difficultés, Des avancées et des défis du mouvement pour l’égalité en Algérie

Préambule : quelques remarques !

Pourquoi la question des femmes et de l’égalité femmes/hommes sont débattues dans le volet consacré aux dimensions sociales ?

En Algérie, et pas seulement, que les associations sur les droits des femmes sont dans la catégorie « associations à caractère sociale » et que les associations qui se qualifient ou qui sont identifiées comme féministe sont dénigrées sous différents prétextes mais que la raison fondamentale, à mon sens, c’est qu’elles s’inscrivent dans le champ du politique dans la mesure où la question centrale, qu’elles abordent, est la question des rapports de pouvoir inégales entre les femmes et les hommes – rapports hiérarchisés - dans le système patriarcat

Au regard des résultats de l’enquête du cercle de Tirana je formule deux remarques :

L’absence de la dimension genre dans le traitement du questionnaire alors que le questionnaire prend en charge la variable genre. L’espace « Méditerranée n’est pas et ne peut être vécu de la manière par les femmes et les hommes et sans différence générationnelles : identité, de mémoire, de conception et de de perceptions des réalités et de leurs vécus

Par ailleurs deux résultats montrent l’état d’esprit des membres de l’ACM par rapport à la dimension genre et des facteurs qui impactent la situation sociale (73 personnes/ X membres qui ont répondu aux questionnaires, de 18 pays / 22 membres de l’ACM /23 pays du bassin méditerranéen) : Fig. 34 – p 46 / Perceptions des principales questions sociales la question de l’égalité de genre et des droits des LGBT avec 8 % occupe le 10 rang sur les treize et Fig. 35 – p 47 / les principaux facteurs qui impactent la situation sociale la question de l’héritage, tradition, culture et religion avec 12 % occupe également le 10 rang/ treize. Quelle lecture faut-il en faire ? Quel lien établir et quelle conclusion en tirer ?

La première et troisième remarques, de mon point de vue, indiquent le degré d’intérêt qu’accorde l’ACM à la question du genre sur le plan de la perception que nous avons de la citoyenneté et de la conception / construction que nous voulons avoir dans l’espace Méditerranée ?

Aspirons-nous à reproduire « une citoyenneté » par sommation de l'existant au niveau nation ?

Je vous propose une lecture de l'expérience du mouvement des femmes en Algérie pour une citoyenneté pleine et entière et qui repose sur le principe de l'égalité homme / femme : sans concession, ni compromission, ni compromis.

Cette lecture repose sur une étude de l'auto analyse de 10 associations de femmes (féminines ou féministes – promotion de l'égalité) et les analyses de neuf militantes du mouvement des femmes – engagées de longue date, par différents statuts, dans la réflexion sur le féminisme.

Je vous épargne la présentation de la méthodologie, des objectifs de l'étude, de l'historique et des intérêts stratégiques du mouvement des femmes pour l'égalité que vous trouverez dans le document distribué.

L'hypothèse de travail est que la revendication de l'égalité entre les femmes et les hommes et la question de l'autonomie du mouvement pour les droits des femmes sont au cœur de la réflexion sur les stratégies et les politiques à mettre en œuvre à l'égard des Etats et des institutions et aussi de la société

Je partage avec vous le point concernant les résultats malgré les difficultés et les défis de ce mouvement afin de faire une connexion entre son slogan « Ensemble nous marcherons plus vite vers l'égalité » et du moins ce que je pense être l'aspiration des membres de l'ACM «l'égalité entre les femmes et les hommes est une exigence pour la construction d'une citoyenneté pleine et entière ; formelle et réelle».

Pourquoi ? Un effet d'entraînement et une question de solidarité agissante !

Que les avancées et les recules dans une partie des pays a des effets sur les autres. C'est ainsi que le code du statut personnel en Tunisie et que le changement de la MOUDAWANA, en 2004, au Maroc ont été des arguments supplémentaires dans nos plaidoyers pour l'égalité.

Résultats :

Le code de la nationalité a connu un changement radical : il permet, aujourd'hui, aux Algériennes mariées à des étrangers de transmettre leur nationalité à leurs enfants ; que les amendements du code la famille en 2005 apportent des améliorations, dans le quotidien des femmes, même si le texte reste inégalitaire, que l'article 31 bis de la constitution, même s'il ne fait que recommander « d'œuvrer à la promotion des droits politiques des femmes.», il a permis l'introduction du mécanisme de quota, comme résultat du travail de plaidoyer et du lobbying du mouvement des femmes et de leurs alliés, au vu de la loi organique n° 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral dans l'élection des élu –e –s au parlement. Mai 2012 où les femmes représentent 30% contre à savoir le nombre 143 femmes pour 330 hommes alors qu'en 2007 elles étaient 30 députées et 25 en 2002.

Cependant dans l'exécutif quatre femmes ministres seulement (l'éducation, l'environnement, culture et la solidarité) et la suppression du ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine

L'introduction dans les dispositions du code pénal l'article 341 bis qui sanctionne l'acte d'harcèlement sexuel même si la disposition présente une définition très restrictive, il n'en demeure pas moins qu'elle est considérée comme une avancée.

Que le plaidoyer du collectif des associations pour une loi-cadre sanctionnant les violences à l'égard des femmes – dépôt du projet Décembre 2011, a permis :

-Une introduction dans la législation algérienne de la notion de discrimination
-Des projets de loi : un sur la pénalisation des violences de genre faites aux femmes et le second sur le fond de versement de la pension alimentaire à la personne qui a la garde des enfants de la pension alimentaire par une institution étatique en cas de défaillance, de négligence ou de refus de versement du père en cas de divorce.

Comment sortir d'un entre soi peut créatif et élargir l'enjeu de l'égalité au-delà du mouvement des femmes :

-Un travail de plus en plus orienté vers le partenariat entre associations, avec les institutions et en particulier local (Une visibilité, une reconnaissance de leurs compétences et développement d'expertises)

-Un développement du travail en réseau

Création de réseau sur l'égalité, le genre, la lutte contre les violences faites aux femmes :

D'observatoires sur les violences et sur les discriminations de genre

La question de l'égalité devient de + en + une question de la société civile, des hommes et des femmes et dans la transmission générationnelle. C'est une question de toute la société, ce n'est pas et ce n'est plus une affaire de femmes seulement.

Conclusion :

Les stratégies mises en œuvre, les actions menées et les réalisations accomplies ont le même but ultime :

- Réaffirmer la nécessité de continuer la mobilisation des femmes et des hommes pour l'égalité compte tenu du fait.
- Que les droits acquis ne sont pas à l'abri d'une remise en cause.
- Que quand les droits ne sont pas acquis il faut les conquérir aussi bien sur le plan formel que réel
- L'autonomisation des femmes pour faire avancer l'égalité dans les lois, les pratiques sociales, les attitudes, les mentalités et les comportements
- Un projet de société moderne/ démocratique avec une valeur centrale « l'égalité Hommes/ femmes »

Les questions de diversité, d'autonomie, d'égalité, gagneraient par un approfondissement plus important de l'enjeu de l'égalité, du travail pour fédérer le mouvement et de lui donner de l'efficacité en l'inscrivant dans la dynamique de la société civile par une feuille de route du mouvement pour l'égalité en Algérie.



Aïcha Barkaoui, membre du Cercle ACM de Casablanca

Une manière de penser l'intégration culturelle en Méditerranée

En cette deuxième décennie de XXI^e siècle, le monde présente de nombreux signes de dérèglement. Dérèglement intellectuel, caractérisé par un déchaînement des affirmations identitaires, dérèglement politique, économique et financier, dérèglement climatique, enfin, l'humanité aurait-elle atteint son seuil d'incompétence morale ? Telle est la question posée en cette époque postmoderniste.

La mondialisation est aujourd'hui une réalité bien installée, qui emporte hommes, sociétés et cultures. Une mondialisation de la culture imposée par les nouvelles technologies et les pays riches, principalement les Etats Unies d'Amérique. Pour certains, la mondialisation conduirait à l'homogénéisation, à l'effacement des identités locales sous le poids des modèles imposés par ces pays riches et par l'essor des moyens de communication. Pour d'autres, notre époque hypermoderne serait caractérisée par la fragmentation et la diversification des formes d'expression qui se développent par métissage, réaffirmation des cultures régionales ou réactions communautaristes.

Le débat qui s'impose est la reconfiguration des cultures prises dans le jeu de la globalisation et de l'universalisation des technologies de la communication.

Pour répondre à certaines questions relatives aux identités culturelles en crise, plusieurs chercheurs sont remontés aux origines de la diversité culturelle, avant de prendre la mesure des révolutions imposées par les moyens de communication qui ont tout bouleversé.

D'après Braudel, la diversité culturelle est fille première de la distance, des contraintes géographiques, géophysiques et climatiques d'un territoire, de l'immensité qui a préservé tous nos particularismes, venus du fond des âges, cela se traduirait aussi par le peu d'échanges dû au manque de transport et de voies de communication.

Mais, en un demi-siècle, les chemins de fer et les trains ouvrent d'immenses territoires au commerce, à la circulation des hommes et des marchandises et libèrent des forces énormes qui feront la société industrielle de production de masse.

Une seconde révolution est celle des nouvelles technologies de l'information et de la communication qui peuvent atteindre maintenant les endroits les plus reculés de la planète et permettent désormais de diffuser les biens culturels pour les rendre accessibles à tous.

Dans la phase antérieure, la révolution industrielle attaquait l'édifice par le bas, par ses structures matérielles. A l'inverse, la seconde révolution celle des NTIC frappe à la tête et s'attaque directement à la culture en diffusant une profusion de standards issus des modes de vie et des valeurs occidentales. Elle agit de l'intérieur, car elle s'adresse d'abord aux individus, par-delà leur appartenance à des ensembles culturels qu'elle fait éclater.

Aujourd'hui, le global domine partout. Les productions des industries culturelles distribuées à l'échelle planétaire par les médias de masse et l'internet véhiculent et universalisent de nouveaux modèles, jusqu'à en imprégner l'univers des sociétés les plus reculés. Ils conduisent au brassage des cultures et des modes de vie.

La culture mondiale devient une scène où dominent les productions des pays les plus puissants et les intérêts des plus riches, tandis que le corps social se fragmente.

Le sujet lui-même explose et devient manipulé par les experts en marketing, soumis au diktat de l'impérialisme et de l'esprit du capitalisme le plus libéral. Cela est particulièrement dynamique enrichissant pour ceux qui en sont. Mais à l'échelle de l'humanité, et à ce rythme-là, on aura épuisé la richesse collective, planétaire, que représentait la diversité des cultures locales qui avaient mis des millénaires à se distinguer les unes des autres.

A l'opposé d'une circulation permanente des catégories sociales dites 'branchées', tout en fluidité et en métissage, s'accumulent les populations immobiles, pauvres, déplacées, contraintes à l'émigration, abandonnées à leur sort. Elles s'organisent en ghetto, parfois en communautés ethniques, en groupes sociaux plus dense et solidaires. Et si, d'une certaine façon, elles maintiennent leur culture d'origine, elles servent aussi de substrat au communautarisme et au développement de mouvements religieux. Par contre, les leaders font de ce mouvement puissant leur fond de commerce. En opposant les communautés entre elles, en exacerbant les haines, en surfant sur l'incompréhension, les difficultés à vivre ensemble, sur le mal-être qu'engendre la perte de repère, en désignant l'autre comme bouc émissaire, en appelant à la violence, en prônant la vengeance, ils renforcent leur pouvoir, et évitent surtout que ne se pose la question économique essentielle qui est la répartition des richesses et du pouvoir.

Mais aujourd'hui, quel est en fin de compte le vouloir être ensemble ? Est-ce la volonté de trouver de nouveaux chemins pour la paix là où s'affirment avec de plus en plus de force des désirs de guerre ? Les affrontements, particulièrement meurtriers en Syrie, en Israël, au Liban, en Palestine, en Irak, pour ne citer que ceux-là, témoignent d'une conflictualité particulièrement vive qui échappe aux règles de droit et aux procédures de médiation internationales. La guerre est là, entre des pays de la Méditerranée. Pourquoi ce désir, en soi légitime, conduit-il si souvent à la peur de l'autre et à sa négation ? Nos sociétés sont-elles condamnées à la violence sous prétexte que tous les êtres n'ont pas la même langue, la même foi ou la même couleur ? Il est particulièrement difficile dans ces conditions de définir un vouloir être ensemble. Quel est donc le degré de la fiabilité d'un discours sur l'intégration culturelle dans ce contexte miné par une crise politique et économique voire même idéologique ?

L'Organisation des Nations Unies, avait déclaré en novembre 2001 que : « Toutes les civilisations appartiennent à la même humanité ». Et en février 2007, elle avait déclaré aussi que : « L'assimilation d'une quelconque religion à un terrorisme est à éviter, car elle peut avoir une conséquence fâcheuse ».

Mais ce qui se passe en ce moment joue en défaveur de la stabilité dans la région. Le sud est donc potentiellement sensible et menacé à cause de la soit disant présence de djihadistes et du terrorisme. La présence du mouvement 'Daech' en est aussi la preuve. Rappelons tout de même et au passage qu'il ne s'agit évidemment pas d'un état réel mais d'une appellation auto-revendiquée comme 'un état islamique'. Tout cela engendre des inquiétudes, des peurs et le refus de s'intégrer dans l'espace commun à cause de la perte de la confiance, de sentiment d'appartenance à un référentiel commun, à un environnement où les citoyennes et les citoyens cohabitent et vivent ensemble dans la dignité, à cause du sentiment de l'incompréhension, de l'injustice et le grand clivage entre les dirigeants et les intérêts du peuple. Ce qui peut produire une contre-acculturation. Sans parler de ces médias qui, malheureusement, accentuent cette peur et le rejet de l'autre, élargissent le fossé entre les deux rives et bloquent, de ce fait, tout espoir pour une quelconque intégration.

Peut-on nous maintenant, malgré tous ses problèmes, vraiment arriver à concrétiser la volonté d'une réelle intégration culturelle bien réfléchi et acceptée par les citoyennes et les citoyens de la Méditerranée.

Il est temps donc que, dans nos sociétés, cela soit conforté par une approche culturelle qui reconnaisse le poids de cette situation en Méditerranée et s'attelle à y remédier dans l'école, les médias, les lieux de socialisation, les espaces de création et de débat, les lieux de production économique et de décision politique en luttant contre toutes les formes de discriminations basées sur la différence, la religion et les idéologies de toutes sortes. Sans une telle inversion de cet ordre dominant, nous aurons du mal à arriver à une quelconque intégration.

Cependant, cette période requiert pour chacun et chacune et collectivement un important effort de pensée, de réflexion et d'action pour le bien de l'humanité. C'est un défi et encore plus, une chance pour

cette région qui s'est mobilisée au cours de ces dernières années pour la dignité, la fin de la corruption politique et économique, l'égalité pour une meilleure vie.

Toutefois, nous pouvons déjà identifier certaines questions qui peuvent jouer un rôle crucial dans ce processus de transformation et qui se rapportent à la diversité dans la région au niveau de la culture, la langue et la religion en tant que facteurs-clés pour comprendre et optimiser cette diversité au sein de cette région.

Il faut donc réfléchir sur de nouvelles formes d'agir. Les nouvelles méthodes d'interventions sociales deviennent de plus en plus des objectifs incontournables. Il faut donc croiser les représentations, les expériences sur ces questions, échanger les connaissances, les pratiques et les savoirs faire entre les deux rives, partager aussi des savoirs en matière des politiques publiques, environnementales et culturelles, comprendre la logique des contrats déjà appliqués dans un certain nombre de pays pour en soustraire les avantages mais aussi les conséquences pour éviter de reproduire les mêmes erreurs.

En s'inscrivant dans cette démarche, les acteurs tenteront d'apporter l'éclairage nécessaire à l'ensemble de ces interrogations avec une vraie étude du terrain et une réelle considération et respect de la différence, de la spécificité, de l'histoire et de l'intégrité de chaque territoire.

La recherche en sciences humaines et sociales, conjuguée à une pensée critique et au regard d'autres disciplines philosophiques et scientifiques, peuvent sans doute contribuer à apporter des éléments de réponse et à dessiner des formes nouvelles de compréhension de ce monde méditerranéen si complexe. Nous insistons donc sur le rôle crucial de l'éducation qui doit être repensée dans l'accélération spectaculaire de la vitesse de changement social. Il n'est pas surprenant que cette diversité multi-perspective a placé des défis supplémentaires avant que le système d'une nouvelle éducation et en particulier l'éducation de la citoyenneté soit mis en place.

L'intégration culturelle ne peut se faire sans l'éducation qui est d'abord et avant tout un droit humain fondamental et essentiel pour l'exercice de tous les autres droits de l'homme. Un nouveau système d'éducation qui favoriserait la liberté individuelle et l'autonomisation et apporte des bénéfices importants de développement le respect des droits de l'être humain.

La déclaration universelle des droits de l'homme stipule dans son Art 26 que : « Toute personne a droit

à l'éducation. [...] L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations, les groupes raciaux ou religieux [...] ».

L'apprentissage ne signifie pas seulement l'acquisition de connaissances, des techniques et des modes de production, mais aussi un intérêt pour les relations avec les autres et leurs cultures et avec soi-même et pour faire reconnaître la dignité du citoyen. La qualité de l'éducation est la capacité des systèmes éducatifs à offrir aux apprenants les connaissances, les aptitudes, les compétences et les valeurs éthiques et de citoyenneté qui leur permettent de se qualifier eux-mêmes d'être des citoyens actifs en reconnaissant la culture méditerranéenne comme partie intégrante du processus d'apprentissage et de ce fait, développer une citoyenneté interculturelle.

Nous revenons aussi sur l'importance, par exemple, de repenser la question de l'Union du Maghreb arabe. On ne peut parler d'une intégration culturelle méditerranéenne si les pays du sud ne sont pas unifiés économiquement, politiquement et surtout culturellement parlant. Nous donnons juste l'exemple des conflits entre le Maroc et l'Algérie qui ne peuvent que causer encore davantage d'obstacles à cette réelle intégration. Ces pays du Maghreb ont besoin d'une éducation de base solide et un apprentissage sérieux de toutes les formes, les concepts, les pratiques d'une vraie citoyenneté méditerranéenne avec tout ce que cela peut comporter comme sacrifices et changements radicaux à plusieurs niveaux.

De ce fait, il faut commencer par une révolution culturelle, une révolution des mentalités et une révolution contre l'ignorance pour pouvoir réussir une révolution démocratique.

Il faut former, éduquer, enseigner, ouvrir les esprits et sensibiliser les enfants à l'intégration culturelle dans les écoles, les structures familiales, les institutions et dans les médias. Et pour ce faire, il faut mobiliser les spécialistes, les experts et les éducateurs dans ce sens. Cela peut commencer tout d'abord par la réflexion sur comment élaborer des outils adéquats, adaptés aux nouveaux climats et aux nouvelles conjonctures sociopolitiques.

Pour conclure, on ne peut pas vraiment parler d'intégration culturelle tant que les richesses et les ressources ne sont pas partagées équitablement.

On ne peut parler d'intégration culturelle sans trouver des solutions aux problèmes linguistique, car nous n'avons pas les mêmes définitions des concepts, choses qui peuvent engendrer des problèmes de perceptions et d'interprétation, voire même des problèmes d'identification. Par exemple les concepts de la démocratie, de la liberté et des valeurs, ne sont pas définis ni compris de la même façon dans la langue et la culture arabo-musulmanes et la langue et la culture occidentales.

Cependant, la dimension de la langue et de la compréhension du vocabulaire, des concepts, des pensées, si elles ne sont pas simplifiées, clarifiées, développées et enseignées, présenteront toujours un plafond de verre à tout développement de la pensée. D'où la nécessité de combattre massivement l'ignorance dans les pays du sud pour aider les citoyens et les citoyennes à pouvoir assimiler ces concepts et peut être, penser intelligemment une intégration culturelle.

On ne peut parler d'intégration culturelle sans trouver des solutions aux problèmes de la religion, de la pauvreté, du chômage, de la migration, de la mobilité, du colonialisme virtuel car l'intégration culturelle

oblige à décoloniser les imaginaires. Est-ce qu'aujourd'hui le modèle occidental capitaliste est un bon modèle à suivre, ou bien va-t-il mener vers des issues insoupçonnables ?

On ne peut parler d'intégration culturelle sans connaître tout d'abord la culture de nos voisins. Il faut donc rechercher ce que nous avons en commun, le valoriser et travailler sur cet aspect pour trouver des liens et des passerelles pour mieux se rencontrer, s'écouter et dialoguer.

On ne peut parler d'intégration culturelle si les inégalités sociales, économiques et politiques persistent et s'accroissent. On ne peut parler d'intégration culturelle sans indépendance intellectuelle, économique et politique de la rive sud.

On ne peut donc parler d'intégration culturelle sans apprentissage et éducation de base ! Tant que la question culturelle n'aura pas de cadre institutionnel pour la porter et la dynamiser, elle ne pourra pas s'imposer dans un espace qui connaît autant de sujets d'intérêt. Il faut que l'ACM trouve le moyen de mettre cette question en exergue même par le lancement de l'idée de création d'un Comité Culturel Méditerranéen qui pourrait constituer le premier noyau d'une future Organisation de la Culture Méditerranéenne !

AGORA 4

Maria Donzelli, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

L'intégration culturelle en Méditerranée

Ma contribution à la discussion sur l'intégration culturelle en Méditerranée part de la constatation d'un changement très rapide dans les sociétés des pays méditerranéens, de la conscience de la centralité des cultures pour la construction d'une communauté des peuples dans cette aire, de la difficulté due aux guerres en cours, à la transition difficile des pays du Sud et de l'Est, à la crise financière et économique qui affecte les pays de la rive Nord, à la crise politique généralisée, au changement des rapports de force dans le bassin méditerranéen, mais aussi dans le monde- dans son ensemble.

Mon expérience en tant que « opérateur culturel » dans cette aire m'enseigne que les déclarations de principe, même dictées par les meilleures intentions, ne suffisent pas, car les conditions politiques, culturelles, économiques et sociales ont un grand rôle pour l'efficacité des actions dans les secteurs qui nous intéressent. Il reste l'exigence de traduire dans la pratique un travail de connaissance, de formation, de tissage capillaire fatigant mais aussi enthousiasmant, entre les acteurs des cultures, au-delà des rhétoriques abstraites des dialogues impossibles. Impossibles parce que ils ne sont jamais sortis de ces rhétoriques et sont restés enfermés dans les intérêts politiques et économiques, dans les logiques de la guerre, dans les idéologies et leur radicalisation, dans le narcissisme des personnes et des institutions, etc. Tous ces facteurs nous ont en réalité conduit dans une sorte de « barbarie » commune. Comment pouvons-nous tenter de sortir de cette impasse qui implique pays et sociétés des rives européenne, africaine et asiatique de la Méditerranée ?

Je crois qu'il faut partir de la réalité, de sa connaissance et de sa lecture non superficielle, capable d'assumer comme références le temps de l'histoire ou des histoires, dont le sens est l'évolution ou flux – origine, actualité, fin et nouvelles perspectives, en d'autres termes présent, passé et futur- ; mais aussi le temps de la créativité et de l'action. Ceci est le temps spécifique des cultures dans leur différentes

expressions : les arts, la poésie, la philosophie, les sciences, les religions, etc. En somme les patrimoines multiples des cultures méditerranéennes, qu'il faut faire revivre à travers la prise de la responsabilité de la créativité individuelle et collective.

Toutefois, nous ne pouvons pas ignorer que notre Mer est aujourd'hui conditionnée par les phénomènes de crise et de transformation qui marquent notre époque : sur la rive Nord de la Méditerranée – l'Europe méditerranéenne – la domination du capital financier sur les politiques des Etats, et la crise économique, sociale et politique qui en découle, mettent en question le projet politique de l'Union et la tenue des valeurs culturelles sur lesquels ce projet a été édifié ; sur la rive Sud, les peuples de l'Afrique du Nord, après les révoltes et les luttes pour provoquer les changements nécessaires à la récupération de leur dignité de sujets politiques et sociales, vivent aujourd'hui des processus de transition très compliqués, dus à plusieurs facteurs, dont celui de nature culturelle me semble centrale, car la recherche d'une issue démocratique exige un niveau élevé et diffusé d'instruction, et exige aussi la conscience de sa propre histoire, ainsi que celle d'une religion qui ne doit pas se transformer en idéologie radicale ; sur la rive Est de la Méditerranée au conflits historiques, qui se perpétuent – Palestine/Israël- on ajoute la guerre en Syrie et au Liban, l'émergence de l'ISIS et de la guerre sanguinaire qu'il provoque, la déstabilisation de toute l'aire du Moyen Orient, transformé en terrain de guerre permanente. Cette situation provoque aussi des flux migratoires sans précédent et le déplacement des masses humaines soumises à la criminalité organisée et au pouvoir économique et politique. Nous savons qu'une bonne partie des personnes qui se déplacent pour tenter de survivre, trouvent la mort dans notre Mer, qui est devenue un « cimetière liquide ».

Le scénario ici évoqué est complexe. Mais quelles sont les conséquences de cette situation sur la dimension culturelle et sur les intégration/interaction entre les cultures en Méditerranée ?

J'indiquerai ici quelques exemples des problèmes qui compliquent l'interaction entre les cultures et rendent encore plus difficile la rencontre, l'échange, la coopération et la pratique de l'inter-culturalité, qu'on souhaiterait réaliser.

- Le patrimoine artistique. Dans ce domaine, on constate la disparition d'une bonne partie du patrimoine artistique dans les zones de guerre. Cette disparition nous affecte et concerne tous, car la conservation des bibliothèques, des musées, des parcs archéologiques, etc. des pays de la Méditerranée est un patrimoine commun. D'autre part, la crise économique de l'Europe investit aussi le patrimoine artistique des pays comme l'Italie et la Grèce : plusieurs monuments s'écroulent par le manque de manutention, je pense par ex. à Pompei et non seulement. Il s'agit de la disparition du témoignage de l'histoire commune, mais aussi des histoires locales, des interactions culturelles du passé et de la collaboration institutionnelle et culturelle du présent. L'histoire n'est pas une option, mais le point de départ.

- Instruction et Formation. La diffusion de l'instruction élémentaire, surtout dans les pays qui aspirent à construire des formes démocratiques de gouvernance, liées, bien sûr, à l'histoire et aux conditions de chaque pays intéressé, est un des piliers pour bâtir la conscience de citoyenneté et pour la participation de chaque citoyen à la gestion de la chose publique, y compris la consultation électorale. L'instruction supérieure est un pas en avant pour la réalisation d'une société capable de devenir compétitive et d'assumer les transformations technologiques de la « société monde ». La relation entre la formation et le travail, implique un projet réfléchi de société. L'investissement des ressources économiques et humaines dans ces secteurs sont l'index de la volonté politique des états à créer les conditions essentielles pour un développement économique, politique, social et culturel des leurs sociétés.

- Religions. Les rapports entre les religions, les cultures et les sociétés ont subi une transformation due à la perte du « sacré », au déclassé de la condition humaine, à la perte de la valeur de l'homme en tant que tel, à la réduction de chaque relation humaine à la marchandise et au profit, etc. Nous assistons aujourd'hui à l'utilisation des religions pour l'affirmation du pouvoir politique et à la radicalisation de l'interprétation des textes sacrés pour la soumission des peuples par le pouvoir politique. Nous assistons à la transformation des religions en idéologies, tandis que les hommes semblent avoir besoin de plus en plus de retrouver le sens de leur existence, même à travers le message originare des religions de référence. Nous assistons à l'effacement des rapports entre cultures et religions et à la perte par les religions de leur spiritualité.

- Le droit. La centralité de ce domaine pour l'existence des sociétés est incontestable. Chaque tentative de créer une communauté, une société, une association, etc. passe par une règle, une loi, auxquelles tous doivent être soumis. L'égalité de chaque personne face à la loi est un des principes fondamentaux d'une communauté civile. Chaque peuple peut exprimer sa volonté de se donner une loi plutôt qu'une autre, mais il est évident qu'aujourd'hui la définition et l'affirmation d'une loi ne garantit pas son application. Nous assistons par ex. à la violation systématique des droits de l'homme dans plusieurs pays et situations. Un débat sur la certitude du droit et sur son application s'impose dans chaque pays de la Méditerranée et s'impose aussi une confrontation et comparaison entre les différentes applications dans ces pays.

- La citoyenneté. J'arrive ici à la principale raison de notre rencontre et pose la question du sens que nous voulons donner à la culture de la citoyenneté. Si la participation des citoyens à la vie sociale et politique constitue la condition essentielle de la réalisation effective d'un système démocratique, la condition préalable de cette participation est la conscience de la signification de la citoyenneté : que signifie être ou vouloir être des citoyens ? Quels sont les droits, les obligations, les responsabilités liés à une telle condition ? Que signifie vivre dans une communauté politique ? Quels avantages en dérivent ? Je crois que ces questions élémentaires se posent, soit dans les pays où la démocratie s'est affirmée, malgré ses pathologies et son déclin, soit dans les pays qui aspirent à créer des formes de vie commune pacifique et civile.

Le Cercle de Naples de l'ACM, en collaboration avec l'Association « Peripli » et d'autres associations de Naples, a décidé d'élaborer un projet sur le thème « Formation et éducation à la citoyenneté », à présenter au Programme de l'Union Européenne dont le titre « L'Europe et les citoyens ». L'appel d'offre devrait sortir en décembre, les délais seront en Mars, mais tout en préparant le projet, nous pensons l'expérimenter déjà à partir de Janvier 2015, en collaboration avec des écoles, des institutions de l'administration publique, des entreprises, etc. présentes sur le territoire.

Le projet européen exige la création d'un partenariat avec 2 partenaires européens –dont nous avons besoin. Nous invitons donc les cercles de la rive Nord, qui seraient intéressés à participer à ce projet, à nous contacter. En tout cas, dans le projet, nous avons l'intention de proposer, en dehors des cours de formation et d'éducation à la citoyenneté à réaliser sur le terrain, un « Festival de la citoyenneté » au quel seraient invités tous les représentants de l'aire méditerranéenne dans l'esprit de la confrontation, du dialogue et du partage des expériences acquises.

Nous invitons tous les cercles de l'ACM à réfléchir sur la possibilité de bâtir des projets de formation et éducation à la citoyenneté à partir des conditions sociales et historiques de chaque pays de référence. Construire une communauté des peuples en Méditerranée comporte d'abord construire une conscience citoyenne, ainsi que mettre ensemble et confronter nos expériences des citoyens.

Malika Benarab Attou, ancienne députée européenne

La protection sociale au cœur de l'Etat Social

1) En Europe, une protection sociale façonnée par les histoires nationales qui empêchent une harmonisation des systèmes

- convergence plutôt qu'harmonisation des systèmes de sécurité sociale avec risques de dumping social

- des systèmes construits à une période de plein emploi et plutôt équilibrée démographiquement. ne sont plus adaptés à la réalité d'aujourd'hui (chômage important, arrivée massive des femmes au travail, vieillissement de la population...)

- des politiques économiques d'austérité qui positionnent les fonds affectés à la PS comme des dépenses élevés, un coût qu'il faut réduire et non un investissement pour une société du bien-vivre

- des systèmes de PS, en France en particulier trop complexe, construit par ajouts successifs, qui empêche une lisibilité entraînant des non-recours aux droits et désintéresser des choix fait des politique "experts"

- quelle réponse à une jeunesse qui souffre d'un taux de chômage très important ? Avec la perte de tous les droits liés au statut de salarié (réseau social, mutuelle complémentaires santé, avantages offerts par les Comités d'entreprise- primes vacances et scolaires, cadeaux des fêtes,

Billets culturels à bas prix, aide au logement- maintien et développement des compétences professionnelles...)

Cf. La garantie jeunesse de l'UE, une réponse suffisante ?

2) au sud de la Méditerranée, et au Maghreb en particulier, des droits sociaux liés au statut de salariés dans le public majoritairement

- sans salaire pas de droits sociaux = forte demande d'emplois publics lors des indépendances d'où des administrations surnuméraires

- les emplois publics et les droits sociaux qu'ils ouvrent utilisés pour acheter la paix sociale.

- pour la jeunesse des études longues permettant un statut étudiant et des droits liés avec conséquences des mouvements de "diplômés chômeurs" se sentant méprisés

- des politiques d'ajustements structurels (idéologie du FMI et de la Banque Mondiale) qui ont exigés de détricoter les premiers socles de PS dans une approche économique libérale, grande erreur dont les sociétés payent les pots cassés

Conclusion sous forme de pistes et de questions

Des pays sortent de l'idéologie dominante et placent la PS comme un avantage, y compris économique cf. l'exemple de la Borsa Familiar au Brésil qui a eu des effets gigantesques, la Chine qui construit un système de Sécurité sociale, les USA avec Obama qui met en place une assurance maladie universelle.

Le projet de la Commission Bachelet pour aller vers un socle de Sécurité Sociale universel au niveau mondial est-il une utopie ou une nécessité ? Et comment y arriver sans aller vers le moins-disant au risque de perdre les avancés des pays comme ceux de l'UE ?

Un revenu universel, en France et dans les pays de l'UE serait-il un moyen de simplifier les systèmes trop complexes qui laissent des millions de citoyens dans la pauvreté malgré un niveau de richesse économique élevé ? (Cf la France, 5ème puissance Economique mondiale et 8 millions de citoyens en dessous du seuil de pauvreté)

La PS est aussi une question démocratique : jamais l'inégalité (l'écart) des richesses entre les citoyens d'un même pays n'a jamais été aussi grande, la PS doit permettre de réduire ces écarts par un système redistributif. Mais elle ne suffit pas à elle seule et doit être réfléchi et mise en œuvre en cohérence avec une politique fiscale qui porte les mêmes objectifs. Qui devraient être de limiter l'accumulation des richesses chez les mêmes, d'empêcher la précarité de chacun et chacune et d'obtenir les fonds publics permettant de financer les services publics qui sont le ciment de la cohésion sociale.

Maite Ibañez et Ofelia Villa, Cercle ACM de Valencia

Les réseaux des femmes méditerranéennes

Permettez-moi de commencer par remercier le IEMED et la Fondation Anna Lindh pour l'important travail de soutien et de compilation des conclusions des différents rencontres des femmes réalisées tout le long de la Méditerranée, et qui sont la constatation d'un fait : les femmes sommes au centre du débat politique dans la plupart des pays en transformation. Je voudrais aussi souligner l'acceptation généralisée de la prémisses sur laquelle, s'il y a une régression des droits des femmes dans les pays méditerranéens, nous risquons la construction des sociétés pluralistes.

Tard, trop tard, nous nous sommes rendues compte que seulement à travers l'union des femmes, nous pouvons surmonter la violence exercée contre nous. Les possibilités offertes par une époque de rapide développement des communications, des réseaux sociaux virtuels et réels, sont énormes, et nous permet de connaître les difficultés spécifiques vécues par les femmes dans chaque région de la Méditerranée, au même temps que nous sommes en position d'apporter un soutien, et des propositions concrètes pour supprimer les discriminations de tout genre.

Inquiétées au Cercle de Valence par cette discrimination soufferte par les femmes, laquelle s'aggrave lors des situations de conflit, nous voulons mettre l'accent sur l'importance de soutenir les réseaux de femmes existants tout autour de la Méditerranée, afin de collaborer ensemble avec elles, diffuser ces expériences et les renforcer.

Nous ne pouvons pas nier que dans les différents pays de la Méditerranée, des organisations de femmes travaillent pour la défense des droits humains, avec une approche d'égalité spécifique. Mais il est aussi

vrai que dans un monde globalisée les droits des femmes doivent être au-dessus des frontières, afin d'agir en coordination dans les différents pays. Cette difficulté est à l'origine de notre proposition comme Cercle de Valence à l'ensemble de l'Assemblée, et qui consiste à nous engager, avec notre influence sur la société civile des différents pays méditerranéens, ainsi qu'avec nos ressources et infrastructures, pour renforcer ces réseaux des femmes comme un axe de travail prioritaire.

Ces réseaux de femmes réalisent un énorme travail de défense des droits des femmes, permettez-moi de citer quelques exemples, qui peuvent guider nos pas. Par exemple, la Fondation Anna Lindh s'est efforcée de donner une voix aux femmes méditerranéennes, à travers un projet éponyme, dont l'objectif est de renforcer et diffuser les témoignages de ces femmes afin d'agrandir leur visibilité et sensibiliser les sociétés sur la question.

Si vous vous rappelez, à l'assemblée de Barcelone, nous avons présenté comme Cercle de Valence, un document d'analyse de la situation des femmes au travail. Je voudrais également attirer votre attention sur le Réseau des Femmes Arabes Syndicalistes, encouragées à travers la Confédération Syndicale International (CSI). Ces femmes syndicalistes sont devenues un vrai lobby de pression pour les organisations syndicales androcentristes dans lesquelles elles militent. Ce réseau s'occupe d'analyser, dénoncer, et demander des mesures positives pour améliorer les conditions de travail des femmes, notamment celles de la Méditerranée. Ce réseau prend en considération les particularités de ces femmes, dans chaque pays, qui est conditionnés par leurs propres caractéristiques sociales, culturels, religieux, des traditions millénaires, qui ne contribuent pas à acquérir une condition de citoyenneté complète pour les femmes.

Passons maintenant au domaine culturel, à l'année 2000, l'égalité entre hommes et femmes a été signalée comme le troisième Objectif du Développement du Millénaire au programme de l'UNESCO. Plus tard, en 2013, un questionnaire sur l'égalité de genre et la culture a été diffusé entre les pays membres de l'UNESCO, dont l'objectif principal était de faire un bilan des actions et des avancées dans les derniers dix années sur l'égalité de genre et l'empowerment des femmes au domaine culturel.

À notre avis, il est nécessaire de promouvoir une étude similaire pour analyser la situation des femmes au secteur culturel à la Méditerranée. J'attire votre attention sur quelques conclusions de cette étude, qui pourront nous être utiles pour développer un travail similaire :

1. L'absence des indicateurs de genre et de données fiables, c'est à dire, pas de statistiques de genre au domaine culturel.
2. Les différences de genre à la consommation culturel. Sur la base des réponses reçues, les femmes représentaient la grande majorité des consommateurs en biens culturels.
3. Le décalage de genre à l'éducation supérieur. Certaines réponses ont montré une majorité des femmes inscrites aux cours universitaires culturels.
4. L'accès inégal aux rôles et professions de prise de décisions dans la vie culturelle.

Il est donc capital de rassembler les efforts des différents collectifs et les réseaux des femmes présentes à la Méditerranée pour donner visibilité à notre travail dans les différents domaines où nous sommes présentes : la culture, la recherche, la créativité, la gestion du patrimoine, le travail rémunéré et non



rémunéré, etc. Les réseaux de femmes avons comme tâche tout d'abord souligner nôtre travail et notre contribution à la société, et aussi, dénoncer la violation des Résolutions qui ne soutiennent pas les droits des femmes.

Nous avons vu jusqu'à ici, des différents types de réseaux, tous importants. Permettez-moi de mentionner encore un dernier exemple, le Réseaux des femmes journalistes de la Méditerranée, clé pour l'importance de son travail de diffusion des informations avec l'approche genre en collaboration avec les Observatoires de l'image des femmes, qui dépendent des institutions publiques, et dont la finalité est de dénoncer un traitement sexiste systématique aussi dans les informations que dans la publicité. Des nôtre Cercle de Valence, nous voulons récupérer pour cette Assemblée de Citoyens de la Méditerranée, une de ses recommandations, l'utilisation d'un langage pas sexiste.

Comme dernière proposition, notre Cercle défend la recommandation faite par le Réseau Européen des Femmes journalistes, afin de faciliter des voies d'échange et de collaboration entre les femmes journalistes des différents pays de la Méditerranée, notamment dans ces pays qui souffrent une situation de conflit afin d'analyser le genre, et le traitement informative reçu.

À notre avis, c'est très important que l'Assemblée, avec représentation comme organisation de la société civile dans tous les pays de la Méditerranée défende les propositions que nous avons exprimées dans ce document.

***Gianluca Solera, membre du Conseil Consultatif de l'ACM
Mediterranean Citizenship: Perspectives***

«We must be inclusive, trying to contain the supporters of this and the supporters of that, we must always look farther ahead, dissolve, without getting involved in these conflicts»

(Father Paolo Dall'Oglio, July 2013)

«Bread, Freedom and Social Justice»

In the very last years, nations and territories around the Mediterranean Sea have been at the core of several, extraordinary social struggle movements and street protests. Despite the heterogeneity of the countries involved, a contagious knock-on effect spread out in the region, showing that these movements were sharing common ways of doing and common aspirations. Chanting the Tunisian

If slogans and aspirations were the same in quite diverse countries, and they were fed by a common energy that crossed borders and united cultural and religious differences, what is still missing today is a space of exchange and production of culture, and common strategies. A space where it is possible to shape a new transnational citizens' activism which is critical and responsible, one that is able to innovate itself through cultural and artistic expression around citizenship and sense of belonging to communities sharing a common history, geography, lifestyle, and values and, therefore, a common destiny. It is about the destiny of the Mediterranean region, the cradle of the civilizations, where East and West meet.

Why in the Mediterranean Region?

But why all that could still happen in the Mediterranean region, which has been seen in contemporary history as a backward region? Because of its history of superposition of multiple civilizations, and because of the common values that its peoples embody (a strong sense of community, the attachment to family, the taste for beautiful things, the connection with the territory and the food, the cult of hospitality, spirituality, creativity and industriousness, and the exposure to coexistence with the other), the Mediterranean has proven to be a fulcrum of civil resistance against wild capitalism, democratization and cultural trivialization. All what we would associate to the idea of the Mediterranean constitutes a natural antidote to mercantilist globalization and individualism. For all that, the Mediterranean could become again a cradle of a new Renaissance if conditions were put in place for a project of transnational citizenship. Which means, a shared political initiative putting together the various experiences of resistance, protest and popular alternatives, carried out mostly by young people, and building a Mediterranean platform, that lead a regional movement toward a new social contract, so urgent in times of profound crisis both in Europe and in the Mediterranean. A social contract that rewrites the foundations of the relations between institutions and citizens, where communities can govern the transformation of their territory and influence the allocation of economic and social resources, by challenging the centralization of capital and resources in the hands of a few, and by reforming the rules of participation and democratic representation.

The Initiative Is in Our Hands

A shared political initiative would also give a new perspective for a regional approach to the solution of old conflicts and recent turbulences, and would help containing regimes' propaganda that feeds national fears and theories of international conspiracy in order to break progressive revolutionary processes. To this end, channels of exchange should be strengthened between revolutionary and democratic forces of post-revolutionary countries, including forces of Islamic tendency, on the one hand, and European thinkers and activists who want to build a Mediterranean space of freedom, sustainability, equity, and cultural exchange, on the other hand. The times to convene a kind of "States General" of social movements in the Mediterranean are more pressing than ever, because there are no local solutions to the current crisis. That is, a militant but open forum, where scenarios of institutional renewal and social reform can be put forward and discussed, and a new historic season could be inspired. Such a forum would put the basis for organic cooperation between the movements of the North and South of the Mediterranean. It could later evolve towards common projects and regional campaigns, with the aim of returning politics to citizens, and isolating corrupted practices and manipulative policies. This is of course not easy, but nothing is easy. We must be moved by the ambition to design a new space of political, social and economic integration, built upon the cultural diversity that characterizes its peoples. The Egyptian crisis is not only about Egypt, and the same can be said for Greece, Spain or even Syria. It shows that the cycle of 2011 revolutions and protest movements is not yet accomplished, and that the crisis of legitimacy of governmental and State institutions is present wherever we go, in Rome as in Cairo, Madrid or Tel Aviv; the same can be said for supranational institutions. Is the relationship between State and citizen that needs to be reinvented, and the dialectics of identity that must be called into question. A new concept of identity, a multi-polar and regional identity, is needed. Independent civil society has a special responsibility in preparing the future, reanimating the spirit of 2011, bringing together religious and secular wings, and different political families, in order to address the socioeconomic, political or cultural problems in a regional perspective, beyond the national borders and the regimes' propaganda. This is the best social legacy the Mediterranean region deserves now.

For a Trans-national Citizens' Movement

Such a transnational movement would act as a political fluid network, operating in a coordinated manner, to launch joint initiatives, form cadres, share knowledge and services, fund innovative practices, or prepare to electoral battles, with the intent to facing the political, socio-economic, cultural and environmental crisis beyond national borders. The momentum for a new space of political and social engagement for regional integration around the Mediterranean is now there. What has happened between the two shores over the past three to four years shows that the common roots, cultural patterns, history and life taste shared by its peoples could be a unique substrate for making the Mediterranean a new social laboratory. It will be up to the leaders of these movements to perceive this historical opportunity and shape a common destiny for the region, Europe and the Arabs, the West and the East, that regimes and governments are not able to envision because they are prisoners of national or corporate interests, identity-based ideologies and old cultural paradigms.

A Road-map for Mediterranean Citizenship

The better evocative and meaningful title we could give to this project is "Mediterranean Citizenship". If the citizens of the Mediterranean space have a unique opportunity to drive a process of creation of a regional awareness for Mediterranean integration, this can only happen laying down strategic steps.

The first one of these could be - how it is said earlier in this paper - the call for "States General" of social movements and citizens' initiatives who are ready to invest in the vision for Mediterranean integration. The "States General" forum should be widely open to all those democratic streams wishing to work toward Mediterranean integration, without prejudice-based pre-selection of the potential participants. The forum should launch a political manifesto as much emblematic as it was the «Ventotene Manifesto» drafted by the fathers of the vision for a united Europe during their political confinement in the '40, in the middle of the Second World War.

We then need operational tools to promote in strategic terms a critical mass movement for integration. Let me enunciate some of the tools I would consider the most interesting to this end:

- a) A yearly or bi-annual festival of Mediterranean Activism / Mediterranean Citizenship, in other words a cultural and political box where ideas are discussed, a shared trans-national culture is produced and the status of matters is assessed.
- b) An Institute for Mediterranean Activism, to exchange knowledge, train and build capacities, set up joint projects, and learn mutually among engaged citizens of the region inspired by the 2011 calls for social change, acting beyond national or cultural borders.
- c) An exchange and mobility programme for activists and civil society organisations from the region, allowing long study or work stages between grassroots actors of the whole region, to consolidate cross-border cooperation among groups, organizations and initiatives of the civil society.
- d) A Mediterranean Internet (or on air) Radio-TV channel built from the grassroots level, based on the cooperation among several local stations and offering multilingual programmes, commenting on facts and producing information which are not available on mainstream media.



Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

Mediterranean Citizens' Assembly

مجلس مواطني ومواطنات المتوسط

e) Specific Mediterranean campaigns involving citizens and groups from both shores on issues of common interests, whose main characteristic is that they would simultaneously take place in different Mediterranean countries of the two shores. In this respect, an example of a Mediterranean campaign could be on mobility and the abolition of current restrictive visa policies for the citizens of the region. It could take place in the form of a voluntary «referendum day» based on grassroots local initiative, and taking place as an informal citizens' consultation in several countries of the region.

Note: This written contribution of mine is dedicated to the personality of father Paolo Dall'Oglio, an Italian Jesuit who has lived many years in Syria and dedicated his life to dialogue and reconciliation between East and West, matching moral values and spirituality with the aspiration to rights and freedoms of all peoples.

3.4 Séance de clôture

Déclaration sur la situation en Palestine et en Israël: intégration méditerranéenne et désintégration de la situation israélo-palestinienne.

Par Michel Warschawski et Hassan Balawi

Il y aura bientôt 20 ans, le processus de Barcelone avait insisté sur le fait qu'il ne saurait y avoir d'avancée dans le processus d'intégration méditerranéenne sans qu'une solution juste et pérenne ne soit trouvée au conflit colonial en Palestine.

Depuis 1995, vingt longues années ont malheureusement vu la désagrégation du "processus" de paix et la négociation globale autour d'une résolution du conflit ouvert entre Israéliens et Palestiniens s'éloigner comme jamais.

La guerre menée par le gouvernement israélien à Gaza de l'été dernier a atteint des sommets d'horreur, preuve de l'impuissance européenne, arabe, et de la communauté internationale face à cette question. La colonisation israélienne, condamnée par la communauté internationale a rompu toute tentative de reprise d'un dialogue constructif depuis quinze ans et l'échec des négociations de Camp David. C'est la raison pour laquelle, il est plus que jamais indispensable pour l'ACM de réitérer un certain nombre de principes pour éviter que la fracture nord-sud s'aggrave et continue de se cristalliser autour de cette question. Il ne pourra y avoir pour l'ACM d'intégration méditerranéenne réussie sans intégration et résolution de la question israélo-palestinienne.

L'ACM renouvelle donc ses engagements et réaffirme ses positions sur le sujet :

- soutenir la reconnaissance de l'Etat de Palestine, telle qu'elle est définie à l'Assemblée générale de l'ONU en novembre 2012

- rappeler que la seule solution à ce conflit est politique sur la base des résolutions de l'ONU

- dénoncer la colonisation du Territoire palestinien y compris Jérusalem-est qui doit cesser

- réaffirmer qu'aucun avenir n'est possible pour l'Etat de Palestine tant que le colonisateur, avec le soutien de la plupart des pays du Nord et de la méditerranée poursuivra sa politique d'occupation et de discrimination à l'égard des Palestiniens.

- soutenir toutes les actions des organisations israéliennes anticolonialistes militant pour une paix juste et durable.

- soutenir toutes les initiatives citoyennes méditerranéennes poussant à l'application du droit international et du droit humain international tel que le Tribunal Russell sur la Palestine.

D'où la nécessité aujourd'hui pour l'ACM de placer une fois encore la solidarité avec la lutte de libération du peuple arabe de Palestine au coeur de notre engagement commun afin qu'enfin l'intégration méditerranéenne ne subisse plus de freins majeurs à son développement inexorable.

Déclaration de Vicent Garcés, membre du Conseil Consultatif de l'ACM

Nous sommes arrivés à la fin de cette cinquième rencontre de l'ACM. Je veux remercier au nom du Conseil Consultatif et de la coordination tous les participants venus d'une vingtaine de pays méditerranéens. Nous avons établi encore une fois un grand dialogue citoyen autour du rêve permanent de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples.

Je remercie également la présence de la Ligue des Etats Arabes, le Conseil Economique et Social Euro-méditerranéen, l'Union pour la Méditerranée et l'Assemblée Parlementaire Méditerranéenne avec laquelle nous sommes unis par une convention de collaboration avec le statut d'observateur.

Je remercie en particulier le Président de la Région Provence Alpes, Côte d'Azur, Monsieur Michel Vauzelle, qui nous a accueilli généreusement à la Villa Méditerranée et nous a offert ses paroles d'encouragement pour l'avenir des citoyens et des peuples méditerranéens.

Je veux aussi mentionner la collaboration constante de la Fondation Charles Léopold Mayer, la Casa Arabe et la présence entre nous de la Fondation Ana Lindh, la plateforme Euromed de la société civile et l'Université Euro-méditerranéenne EMUNI.

Pendant ces jours on a constaté que les institutions publiques n'ont pas fait avancer la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples. Au contraire les politiques appliquées ces dernières années ont fait perdurer les conflits entre les pays et les peuples et les inégalités dans tout le bassin. Une lourde chape de plomb est tombée sur l'espoir porté par les mobilisations populaires dans les pays du sud et l'est de la Méditerranée. L'hiver est là. La crise économique et sociale fait souffrir la majorité des populations des pays méditerranéens, touchant surtout les plus démunis, les jeunes et les femmes. Les guerres et la violence continuent à l'est et au sud méditerranéen.

Nous, citoyens de la Méditerranée, partageons un espace humain, géographique, économique et symbolique où coexistent les diversités. Nous considérons essentiel un nouveau dialogue civil pour vivre en paix entre égaux, respectant les différences et refusant les confrontations violentes.

La Méditerranée a été traversée par trop de bateaux de guerre ou de barque de migrants. Nous voulons la paix et non la guerre.

Nous voulons nous écouter, apprendre les histoires des autres, comprendre les paroles des autres. Faire que nos mémoires fracturées soient des mémoires partagées.

La Méditerranée est un grand espace culturel de l'humanité, une métaphore concrète de la mondialisation. Il faut préserver cet espace de civilisation. Nous proposons la culture et l'éducation contre l'ignorance. Et pour cela la mobilité des citoyens et citoyennes doit être assurée.

Notre mer doit être sauvegardée pour assurer l'avenir des peuples méditerranéens.

Nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée, sommes le résultat d'une pluralité de traditions, de cultures, d'échanges, de religions et de langues. Nous avons appris des réussites et des tragédies. Il faut se forcer à résoudre les conflits entre Israël et la Palestine et le conflit sahraoui. Il faut en finir avec la violence qui détruit les peuples de l'est et du sud méditerranéen. La paix est un préalable nécessaire pour la construction d'une communauté des peuples méditerranéens.

Depuis la première rencontre de l'ACM à Valencia l'année 2010 où l'on s'interrogeait à propos de la citoyenneté et l'espace méditerranéen jusqu'à cette cinquième rencontre de Marseille où on a posé la question de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples, l'ACM a parcouru un long chemin. Ces dernières cinq années ont permis réflexions et actions propres d'un réseau de citoyens comme le nôtre, avec des difficultés et insuffisances, mais conscients de l'aventure humaine que cela constitue.

Dans la nouvelle étape qui commence à partir de demain, l'ACM en plus d'un réseau de réflexion et d'action citoyen, dans le cadre socio-politique actuel devra se constituer aussi comme un réseau de résistance citoyen. Contre le nationalisme excluant, contre l'oppression et la domination des peuples, contre la xénophobie et le racisme, contre l'islamophobie et la violence, s'élève la conscience libre des citoyens et citoyennes de la Méditerranée.

C'est à nous tous d'élargir nos cercles de citoyens et leurs activités concrètes, nos capacités d'influencer et de renforcer les conditions nécessaires pour que la paix, la justice, la dignité et le développement deviennent une réalité.

Bon retour à toutes et à tous dans vos maisons et longue vie.

IV. SYNTHESSES

Dimensions politiques, économiques et environnementales de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

Dans un climat général de crise dans les pays du bassin méditerranéen, les intervenants ont tenté à la fois de poser les principaux problèmes observés, mais également de travailler sur des solutions qui pourraient être proposées par la société civile. Avec un concept fort, qui servirait de base à toutes les initiatives : la démocratie.

Les intervenants ont dressé l'état des lieux déplorable de la construction méditerranéenne. Les institutions, comme les politiques ont échoué. À se demander même si les États n'ont pas intérêt à voir les conflits perdurer entre les pays, les communautés se construisant sur la base de l'identification d'un ennemi commun.

Une coopération euro-méditerranéenne à deux vitesses : l'économie comme ciment de la paix démocratique ?

Dans un contexte de conflit généralisé en Méditerranée, les citoyens méditerranéens se posent la question de comment agir pour améliorer la situation socio-économique et avancer vers un nouveau processus d'intégration basé sur la paix et le progrès

L'économie comme ciment de la paix des peuples ? Pourquoi pas, mais comment avancer sans une intégration des pays du sud ? L'exemple de la Tunisie, qui quatre ans seulement après les soulèvements peut revendiquer la mise en place d'un processus démocratique, n'est pas emblématique de ce point de vue : La Tunisie constitue une exception des printemps arabes car elle reste un petit pays, sans confessionnalisme, avec des communautés juives et chrétiennes respectées. De plus, nous n'avons pas de ressources naturelles importantes qui suscitent les appétits de puissances étrangères. Si l'Europe conditionne ses aides économiques au respect des droits de l'homme, mais qu'elle n'est pourtant pas intervenue pour autant dans les exactions du régime Ben Ali.

Une Méditerranée en paix conditionne toute construction économique

Il est à cet égard difficile de penser à une intégration régionale sans débloquer la situation entre Israël et la Palestine. Ce conflit illustre à lui seul toute la complexité (voire l'échec) à construire un espace politique et économique intégré. L'intégration doit être politique, économique mais aussi sociale et culturelle. Le conflit syrien met en exergue l'inexistence de l'Europe.

Ces deux conflits ont suscité des débats d'autant plus sensibles que les membres de l'agora ne voient pas de possibles clés de sortie. Pour certains, la solution passe par la reconnaissance d'un État palestinien comme l'a fait la Suède. Mais, la reconnaissance n'a de valeur que si l'on reconnaît le droit international et que l'on s'inscrit dans un accord global de paix négocié. La paix passera également par une relance économique.

Un environnement politique stable constitue en fait un préalable à toute construction économique. Nous sommes davantage dans une lutte contre la pauvreté que dans une logique de développement. Personne ne peut penser à investir dans de tels environnements.

Le concept de développement durable dépasse la question de l'intégration pour embrasser des objectifs sociaux, écologiques, économiques et politiques. Pourtant, pour l'instant, très peu de citoyens se sentent concernés par ces enjeux.

Aujourd'hui, il faut désormais réfléchir de façon globale : la désintégration découle du fait que chaque gouvernement travaille à développer sa propre communauté, sans réfléchir au-delà de ses frontières, sans s'intéresser à ce qui se passe à l'extérieur. La jeunesse porte les réponses les plus fortes : elle est la matière première de l'avenir. Il faut l'intégrer dans les processus pour imposer aux gouvernants les réflexions des peuples. Mais pour former cette jeunesse, la mobilité géographique apparaît indispensable.

Le rôle de l'Université

Les universitaires se heurtent à trois problèmes limitant leur mobilité : la crainte européenne d'une invasion de jeunes universitaires, les difficultés d'un retour avec un travail correspondant à leurs capacités et la structure universitaire qui reconnaît difficilement l'équivalence des études suivies hors des États-membres. Les orateurs réclament un visa spécial et une coopération scientifique et économique plus généreuse envers le Sud. Les universitaires sont échaudés par l'échec d'un Erasmus méditerranéen. Également, un Erasmus des savoir-faire sur le modèle des compagnons.

La diète méditerranéenne

La diète méditerranéenne pourrait constituer l'un des foyers de reconstruction. C'est un mode de production et de consommation dans le cadre de systèmes alimentaires territorialisés fondés sur la proximité entre agriculture familiale et petites et moyennes entreprises agroalimentaires. Pour valoriser ces atouts, il faut innover, investir dans la recherche scientifique mais aussi éduquer les populations, mutualiser les ressources et dépasser le modèle du capitalisme congloméral pour aller vers des formes d'économie plus solidaires.

Dimensions sociales, culturelles et religieuses de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

La troisième agora a organisé ses débats autour d'interventions portant sur l'égalité entre hommes et femmes, les migrations, l'intégration culturelle et le rôle de la religion dans l'affirmation de la citoyenneté. Des notions déterminantes qui nécessitent au préalable un sérieux travail de définition des concepts. La quatrième agora a noté que si la constitution Tunisienne a pris en compte les attentes de son peuple, l'Égypte en revanche tourne le dos à la société civile. Patrimoine, lieux et identités communs constituent des voies à explorer pour l'instauration d'une citoyenneté méditerranéenne, confrontée aujourd'hui aux défis des crises économiques et des conflits armés au Moyen-Orient.

Les termes de démocratie, d'égalité ou d'intégration ne recourent pas les mêmes réalités au nord et au sud de la Méditerranée. Des divergences d'appréciation existent même entre les pays arabes. En outre, les traductions en langue arabe ne sont pas assez nombreuses et empêchent d'accéder à toute la culture produite. L'ACM pourrait s'emparer de cette mission. L'utilisation des réseaux sociaux est également envisagée, afin de populariser des slogans permettant de faire passer des messages, à l'image du Ensemble nous marcherons plus vite vers l'égalité du mouvement des femmes algériennes ou du Not in our name popularisé par la communauté musulmane britannique.

Le rôle de l'éducation et du tourisme dans la constitution d'une communauté de destin

Au-delà de cet exercice, le rôle de l'éducation dans la formation de citoyens interculturels qui connaissent leurs cultures et demeurent ouverts sur celle de leurs voisins apparaît essentielle. L'éducation est en effet primordiale puisque sans instruction élémentaire la consultation électorale n'est pas démocratique. Egalement, les inégalités sociales sont un frein à la citoyenneté. La protection sociale et la fiscalité permettent de réduire les écarts de richesse.

Les membres de l'ACM se méfient de l'intégration culturelle qui s'apparente souvent à un compactage. La convergence culturelle semble plus appropriée. Les peuples peuvent développer une culture commune. L'intégration culturelle implique de fusionner les valeurs pour avancer ensemble et contourner les freins et obstacles qui dévient les peuples de la réflexion et du dialogue. Il ne s'agit pas de devenir comme l'autre, mais de partager ses valeurs. L'intégration est ainsi définie comme une acceptation des valeurs de l'autre en partage des siennes.

Dans cet esprit, le développement du tourisme culturel et solidaire pourrait aider. Cette nouvelle forme de tourisme peut permettre que les visiteurs européens sortent de leur hôtel et partent à la rencontre de la population et de ses traditions afin de mieux le comprendre. Alors que nous assistons à une disparition du patrimoine culturel méditerranéen dans les zones de guerre, et tandis que Pompéi tombe en ruine faute de ressources financières, un effort concerté et partagé de sauvegarde de l'héritage culturel commun permettrait de ressouder les identités méditerranéennes.

Accroître la portée des messages de l'ACM

Observant que la place des femmes en Méditerranée n'est pas satisfaisante et regrettant que l'égalité hommes femmes soit reléguée au rang des problèmes sociaux, l'ACM doit s'appuyer sur ses réseaux pour mener une étude sur la place des femmes dans les pays méditerranéens. Cette production de documents destinée à répandre les valeurs portées par l'ACM. Egalement, la rédaction d'un livre blanc sur la situation et les droits des migrants devrait être envisagée. Ce document pourrait être diffusé auprès des gouvernements, au nom de l'ACM, mais aussi par le biais des réseaux sociaux des différents cercles membres de l'assemblée.

Le rôle des médias mérite également d'être relevé. Les médias participatifs ou alternatifs doivent servir à mieux communiquer sur la citoyenneté méditerranéenne. Chaque cercle devrait s'appuyer sur ses propres réseaux pour assurer une couverture médiatique. Toutes ces initiatives demeurent difficiles à mener dans un contexte de crise économique et de conflit entre États, comme les difficultés générées par le conflit israélo-palestinien, les situations en Syrie ou en Libye et l'émergence de Daesh.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de Méditerranée pourrait jouer un rôle de soutien vis-à-vis des sociétés civiles traversant des difficultés. L'idée de créer des plates-formes citoyennes régionales a également été émise, tout comme la mise en place d'actions de terrain, pour parvenir à une intégration méditerranéenne.

Intégration par la société civile, le cas Tunisien

Il existe deux types d'intégration. La première, imposée par les États (intégration par le haut), est guidée par l'économie, le marché. La seconde (intégration par le bas) résulte d'une démarche volontariste d'individus ou d'une collectivité. La société civile joue alors un rôle moteur dans l'intégration. Les gens simples comprennent ceux qui traversent des difficultés, mais à l'inverse cette même société civile peut entraîner des dérives communautaristes.

Le cas tunisien reflète la réussite de l'intégration par la société civile et la reconnaissance de sa légitimité par l'État, quatre ans après les révoltes du peuple. La société civile a gagné le bras de fer contre la société politique. Elle est devenue une actrice importante. Ces changements n'auraient pas été possibles sans une société civile organisée. La société civile a également fait inscrire dans la constitution que la Tunisie est un Etat civil et démocratique fondé sur la citoyenneté et l'état de droit. Phénomène tout aussi inédit, la Constitution tunisienne reconnaît (Art 6) la liberté de conscience et l'égalité homme-femme (Art. 21). Il reste néanmoins nécessaire de soutenir les femmes dans les réseaux méditerranéens.

Le cas tunisien constitue indéniablement une lueur d'espoir pour la société civile égyptienne qui, au contraire, traverse une crise sans précédent et subit l'oppression du pouvoir.

La ville méditerranéenne : de la cohabitation à l'intégration des communautés

D'autres voies permettraient de parvenir à une citoyenneté méditerranéenne. Certaines villes présentes se caractérisent par la cohabitation de diverses communautés. C'est le cas d'Alexandrie ou de Marseille où Algériens, Arméniens, Italiens, Marocains, Espagnols vivent ensemble. À ce jour, seule la bi-nationalité, demeure l'expérimentation la plus probante. Elle constitue l'expression volontaire de la citoyenneté méditerranéenne.

Propositions

Dimensions politiques, économiques et environnementales de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

- Contribuer à la construction des démocraties méditerranéennes ;
- Créer, à travers les cercles, des espaces d'expression pour les citoyens qui pourraient être ainsi entendus par les institutions publiques ;
- Remplacer auprès des dirigeants la notion d'intégration par celle de convergence et de communauté de droits ;
- Mettre en œuvre des actions concrètes par les cercles afin de dépasser le stade de la discussion ;
- Transformer le mouvement en une force de d'incidence politique, plus axée sur la coopération ;
- Utiliser les problématiques partagées en Méditerranée, comme l'environnement ou la préservation du patrimoine, pour créer une citoyenneté commune à travers la mise en œuvre de projets ;
- Proposer des solutions pour améliorer la mobilité géographique des jeunes afin de former un peuple méditerranéen, Création d'un Erasmus des savoir-faire en



- Méditerranée, sur le modèle du compagnonnage ;
- Mettre en œuvre d'un visa spécial pour les universitaires à fin de favoriser les échanges ;
- Développer une coopération scientifique et économique puissante en Méditerranée.

Dimensions sociales, culturelles et religieuses de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples

- Utiliser Wikipédia pour proposer des définitions des concepts de démocratie, de citoyenneté, d'intégration qui pourraient être partagés en Méditerranée ;
- S'emparer de slogans à l'image du "Ensemble nous marcherons plus vite vers l'égalité" du mouvement des femmes algériennes ou du « Not in our name » popularisé par la communauté musulmane britannique pour faire passer des messages ;
- Contribuer à éduquer et former des citoyens interculturels ;
- Proposer des initiatives contribuant à développer un tourisme culturel et solidaire afin de permettre aux peuples du nord de mieux comprendre les peuples du sud ;
- Engager une étude sur la place des femmes dans les pays méditerranéens en s'appuyant sur les cercles ;
- Travailler à la rédaction d'un livre blanc sur les droits des migrants ;
- S'appuyer sur les compétences journalistiques du réseau pour intervenir dans les médias ;
- Structurer l'action de la ACM afin de mettre en œuvre des projets communs aux cercles.
- Mettre en place un projet de formation et d'éducation à la citoyenneté ;
- Réfléchir à l'instauration d'un revenu universel en Méditerranée permettant de réduire le chômage et les écarts de richesse, mais aussi d'améliorer la protection sociale des travailleurs ;
- Développer le rôle de la société civile dans l'intégration des migrants ;
- Soutenir la société civile dans les pays en crise, notamment en ce qui concerne la place des femmes au sein des réseaux euro-méditerranéens ;
- Créer un festival culturel et politique autour de la citoyenneté méditerranéenne.

**V. LISTE DES PARTICIPANTS DE LA 5ème RENCONTRE**

TITRE	NOM	PRENOM	INSTITUTION	PAYS
M	Coustillière	Jean-François	Conseil Consultatif ACM	France
M	Narro	Pedro	Comité Economique et Social Européen Président du comité de suivi EUROMED-CESE	Espagne
M	Ouazzani Touhami	Allal	Union Pour la Méditerranée Conseiller du Secrétaire Général	
S.E.	Assaker	Boutros	Ligue des États Arabes Représentant Spécial du Secrétaire Général	
Hon.	Merces Borges	Maria	Assemblée Parlementaire de la Méditerranée Représentant	Portugal
M	Vauzelle	Michel	Conseil Régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur Président	France
M	Aanfoud	Abdelilah	Cercle ACM de Nador Membre	Maroc
M	Abbas	Hassan	Cercle ACM de Damas Membre	Syrie
Mme	Abdou	Rym Hadir	Cercle ACM d'Oran Membre	Algérie
M	Aboutaïeb	Rachid	Cercle ACM de Casablanca Membre	Maroc
M	Al Balawi	Hassan	Conseil consultatif ACM Membre	Palestine
Mme	Amaral	Paula	Institut de recherche pour le développement	France
Mme	Amine	Nadia	Cercle ACM de Rabat Membre	Maroc
Mme	Aouni	Adeline	Villa Méditerranée Responsable événement	France
M.	Balta	Paul	Conseil consultatif ACM Membre	France
Mme	Barkaoui	Aicha	Cercle ACM de Casablanca Membre	Maroc
M	Barouni	Ridha	ACM Tunisie Membre	Tunisie
M	Bellia	Rémi		France
Mme	Benarab Attou	Malika	Parlement Européen Ancienne Membre	France
M	Bendo-Soupou	Dominique	Cercle ACM de Naples Membre	Italie
M	Bendjelloun	Omar	ACM Maroc Membre	Maroc
Mme	Bergery	Line	Chercheuse univ Toulon-Var	France
M	Beriatos	Ilias	Cercle ACM de Thessalie Membre	Grèce
Mme	Bino	Bleriana	Cercle ACM de Tirana Membre	Albanie
M	Biresselioglu	Mehmet Efe	Cercle ACM d'Izmir Membre	Turquie
Mme	Bouanane	Anissa	Cercle ACM de Casablanca Membre	Maroc
Mme	Boufenik	Fatma	Cercle ACM d'Oran Membre	Algérie
Mme	Bouhamidi	Souad	Cercle ACM de Rabat Membre	Maroc
M	Bouhjar	Ahmed	Cercle ACM de Nador Membre	Maroc
M	Boulagdour	Azzouz	Cercle ACM de Nador Membre	Maroc
M	Bourkia	Abderrahim	Journaliste Indépendant	France
M	Boussois	Sébastien	Secrétariat ACM Membre	France
M.	Brand	Claude	Cercle ACM de Marseille Membre	France
Mme	Cabiri	Ketrina	Cercle ACM de Tirana Membre	Albanie
Mme	Camerlingo	Clara	Cercle ACM de Naples Membre	Italie
Mme	Camilleri	hAnita	Cercle ACM de Valetta Membre	Malte
M	Campagne	Pierre	Professeur associé CIHEAM-IAMM	France
M	Caucanas	Rémi	Institut Catholique de la Méditerranée	France



Mme	Cauvin	Marie-Pierre	Cercle ACM de Marseille Membre	France
M	Chabason	Lucien	Plan Bleu Président	France
M	Chevet	Fabien	Association IEC (Europe / ESS)	France
M	Choban	Hakan	Cercle ACM de Chypre Membre	Chypre
M	Ciampicacigli	Mattia	Cercle ACM de Rome Membre	Italie
M	Civici	Adrian	Conseil consultatif ACM Membre	Albanie
M	Collombon	Jean-Marie	Marco Polo Président	France
Mme	Collombon	Maya	Marco Polo Chargée de projet	France
	Bermudez			
M	Coustillière	Jean-François	Conseil consultatif ACM Membre	France
M	d'Aspremont		Geoffroy Secrétariat ACM Membre	France
M	Dalbies	Henri	polit ICD Afrique	France
M	Delannay	Emmanuel	Direct assoc. Inspire	France
Mme	Donzelli	Maria	Conseil consultatif ACM Membre	Italie
Mme	Dris	Louisa	Conseil consultatif ACM Membre	Algérie
	Aït-Hamadouche			
M	Driss	Ahmed	Conseil consultatif ACM Membre	Algérie
M	Dubuisson	Thierry	ESS, économie sociale et solidaire Etudiant	France
M	Dumas	Jean-Luc	Citoyens de la Terre	France
M	Eddé	Cynthia	Cercle ACM de Beyrouth Membre	Liban
Mme.	El Oumri	Touria	Conseil consultatif ACM Membre	Maroc
M	El Samny	Maged	Egypt Foundation for Youth and Development (EFYD) Vice-président	Egypt
Mme	El Taib	Reem	Cercle ACM d'Alexandrie Membre	Egypte
M	Eliat	Romain	Association Terres des Andes	France
Mme	Esenturk	Evra	Cercle ACM d'Istanbul Membre	Turquie
M	Fassi	Alexandre	Intermade Directeur	France
Mme	Felerico	Rita	Cercle ACM de Naples Membre	Italie
Mme	Ferré	Nathalie	Doctorante	France
Mme	Flecher	Nelly	Radio Grenouille	France
Mme	Fouchier	Esther	Forum Femmes Méditerranée	France
Mme	François	Marie-Ange	Association CCFD Terre Solidaire	France
M	Frangen	Julio	Cercle ACM de Zagreb Membre	Croatie
M.	Frick	Axel	Cercle ACM de Marseille Membre	France
M	Garces	Vicent	Conseil consultatif ACM Membre	Espagne
M	Gargot	Christophe	Academie Aix-Marseille Conseiller du recteur	France
Mme	Genc	Gordana	Assemblée Parlementaire de la Méditerranée Chef du Departement des Affaires Européennes	Croatie
M	Geronimi	Jean Valere	Association UMARINU	France
M	Gherairy	Ghazi	Université de Carthage Professeur	Tunisie
Mme	Gianessi	Barbara	Secrétariat ACM Membre	Italie
Mme	Girard	Margot	Développement de l'emploi	France
M.	Goehrs	Olivier	Cercle ACM de Marseille Membre	France
Mme	Goetinck	Marjon	Secrétariat ACM Membre	Belgique
M	Grigri	Christophe	Cercle ACM Marseille Membre	France
M	Guary	Matthieu	Union Apare-CME	France
M	Guri	Fatmir	Conseil consultatif ACM Membre	Albanie
Mme	Haouami	Houda	Cercle ACM de Tunis Membre	Tunisie
M	Hatem	Omar	Cercle ACM d'Alexandrie Membre	Egypte
M	Hauser	Karim	Cercle ACM de Valencia Membre	Espagne
M	Hauser	Karim	Casa Arabe Responsable gouvernance	Espagne



M	Heckel	David	Directeur CRESS PACA	France
M	Henry	Jean-Robert	Conseil Consultatif ACM Membre	France
Mme	Ibanez	Maria Teresa	Cercle ACM de Valencia Membre	Espagne
Mme	Ida	Erceg	Cercle ACM de Zagreb Membre	Croatie
M	Ince	Tunay	Cercle ACM d'Istanbul Membre	Turquie
Mme	Irrera	Daniela	Cercle ACM de Messine Membre	Italie
Mme	Jaeger	Annabelle	ARPE Présidente	France
M	Kawakibi	Salam	Conseil consultatif ACM Membre	Syrie
M	Khebizi	Sam	Les Têtes De L'Art Directeur	France
Mme	Kissayi	Hayat	Cercle ACM de Rabat Membre	Maroc
Mme	Kovacevic	Djuranovic	Jovanka Cercle ACM de Podgorica Membre	Monténégro
Mme	Lacloche	Marie-Claude		France
Mme	Laguna Mico	Regina	Cercle ACM de Valencia Membre	Espagne
M	Langlois	Patrice	Institut INSPIRE et Ville de Marseille Président	France
Mme	Lapujade	Jeanne	Réseau ANIMA Investment	France
M	Lasnier	Bruno	APEAS Directeur	France
Mme	Lefèvre	Virginie	Cercle ACM de Beyrouth Membre	Liban
M	Limoncuoğlu	Siyami Alp	Cercle ACM d'Izmir Membre	Turquie
Mme	Luks Kalodjera	Silvija	Cercle ACM de Zagreb Membre	Croatie
Mme.	Macé	Françoise	Conseil consultatif ACM Membre	France
Mme	Manon	Lambert	Chef proj Observatoire Cress Paca	France
M	Mariani	Maurizio	Conseil consultatif ACM Membre	Italie
Mme	Medoukali	Myriam	Les Têtes De L'Art chargé de projets europe-euromed	France
M	Metaïr	Kouider	Cercle ACM d'Oran Membre	Algérie
M	Minic	Miroslav	Cercle ACM de Podgorica Membre	Monténégro
M	Mishriki	Karim	cercle ACM d'Alexandrie Membre	Egypte
M	Morabito	Giacomo	Cercle ACM de Messine Membre	Italie
Mme	Morbelli	Amanda	Association APEAS	France
Mme	Mornand	Carole	Association APEAS	France
M	Mourdoude	Abderahim	Cercle ACM de Casablanca Membre	Maroc
Mme	Nanquette	Marika	Assoc iation Porte Ouverte Président	France
Mme	Nil	Deniz	Sublime portes production	
M.	Nothomb	Charles- Ferdinand	Conseil consultatif ACM Membre	Belgique
M	Olivé	Enric	Euromed Permanent University Forum (EPUF) Membre	France
M	Parazon	Philippe		France
M	Pecqueur	Bernard	Chercheur à l'IAM	France
Mme	Peguïn	Marion	Directrice Atelier Bleu- réseau ECOREM	France
M	Perello	Andres	Parlement Européen Ancien Membre	Valencia
Mme	Petrella	Francesca	ESS UNIV Aix Marseille Chercheur enseignante	France
M	Piera Rubo	Josep	Cercle ACM de Valencia Membre	Espagne
Mme	Poncet	Servane	Secrétariat ACM Membre	France
Mme	Ponet	Marion	Les Têtes De L'Art Chargé de projets europe-euromed	France
M	Poupel	Jean Charles	développement de l'emploi	France
M	Poutsiakas	Nikos	Conseil consultatif ACM Membre	Grèce
Mme	Prouteau	Camille	Inter Made Chargée de développement	France
Mme	Ramljak	Snjezana	Assemblée Parlementaire de la	Croatie



			Méditerranée Secretary of the	
			Croatian Parliament delegation	
M	Rastoin	Jean-Louis	Montpellier AgroSup Professeur émérite	France
M	Raullet	Eric	Coordinateur association DEFISMED	France
M	Rodriguez	Victoriano	Jose Manuel Cercle ACM de Valencia Membre	Espagne
Mme	Rouan	Catherine	IdPhare	France
Mme	Roupakia	Eva	Cercle ACM de Thessalie Membre	Grèce
Mme	Rulleau Balta	Claudine	Conseil consultatif ACM Membre	France
Mlle	Sadak	Laetitia	Med-Plug connecting social Changes	France
M	Said	Chafik	Cercle ACM de Tunis Membre	Tunisie
M	Saltiel	Bernard		France
Mme	Saltiel	Xenia		France
Mme	Séguier	Caroline	Planètes émergences Directrice	France
M	Serdar	Özkan	Cercle ACM d'Izmir Membre	Turquie
M	Solera	Gianluca	Conseil consultatif ACM Membre	Italie
Mme	Spanouli	Areti Rita	Cercle ACM de Thessalie Membre	Grèce
Mme	Špela	Majcen	FEMIA (Forum for Euro-Med Innovation in Action)	Slovenie
Mme	Stenou	Katerina	Programme for a Culture of Peace, Non-Violence and Intercultural Dialogue, UNESCO Ancienne Directrice	Grèce
Mme	Suzanne	Laurence	Association Inter-Made Présidente	France
Mme	Tomasuolo	Cynthia	Cercle ACM de Valetta Membre	Malte
M	Toperich	Sasha	Professeur	Bosnie Herzégovine
M	Torres	David	Coordination ACM Membre	Espagne
M	Tranzer	Mathias	Cercle ACM de Marseille Membre	France
M	Tringides	Orestis	Cercle ACM de Chypre Membre	Chypre
Mme	Ünver Noi	Aylin	Cercle ACM de Istanbul Membre	Turquie
Mme	Vaicbourdt	Virginie	Cercle ACM de Marseille	France
Mme	Van Der Yeught	Corinne	UNIV Toulon Chercheure enseignante sciences humaines	France
Mme	Vanrompay	Silke	Secrétariat ACM Membre	Belgique
Mme	Vermillon	Ametrano	Consultante en environnement	France
Mme	Vernay	Violaine	Chargée de mission ICD Afrique	France
Mme	Vernet	Madeleine	Cercle ACM de Marseille Membre	France
Mme	Vila Hernandez	Ofelia Josefa	Cercle ACM de Valencia Membre	Espagne
M	Vogiazides	Nikolaos	Cercle ACM de Thessalie Membre	Grèce
Mme	Vukcevic	Ivana	Cercle ACM de Podgorica Membre	Monténégro
Mme	Vukelic	Marija	Cercle ACM de Zagreb Membre	Croatie
M	Warschawski	Michel	Conseil consultatif ACM Membre	Israël
Mme	Xhindi	Teuta	Cercle ACM de Tirana Membre	Albanie
Mme	Xhindi	Nevilla	Conseil consultatif ACM Membre	Albanie
Mme	Yakdoumi	Halima	Cercle ACM d'Oran Membre	Algérie
Mme	Ziad	Emilie	La Caravane verte	France
MME	Ziaka	Panagiota	Cercle ACM de Thessalie Membre	Grèce

VI. ANNEXES

6.1 Présentation de l'ACM

Depuis 2008, un groupe de citoyens et de citoyennes de la Méditerranée se sont engagés à participer activement à l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples. Pour ce faire, ils ont inauguré le processus de construction d'une Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée.

Processus fondé sur des valeurs démocratiques de liberté, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale, l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée ambitionne de favoriser l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne commune, par la mise en œuvre de rencontres permanentes disposant de méthodes et d'outils novateurs.

Cette initiative, qui se veut complémentaire d'autres expériences existantes, repose néanmoins toute entière sur un constat : c'est principalement par l'action et l'implication des citoyens et citoyennes qu'une « communauté de destin » solidaire et positive pourra se mettre en place au sein de l'espace méditerranéen.

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée n'est pas une entreprise réservée à un petit nombre de personnes, à un cercle d'initiés. Au contraire, la démarche d'ensemble nécessite de rassembler au mieux, de recueillir l'adhésion d'un grand nombre et d'une grande variété de personnes.

OBJECTIFS

L'ACM souhaite tendre vers les objectifs suivants :

- agir pour une gouvernance concertée, partagée et adaptée à l'espace méditerranéen;
- œuvrer pour le désenclavement des pays qui sont très fermés dans leurs frontières nationales ou exclus pour des raisons économiques et politiques, en particulier dans le sud et l'est de la Méditerranée.
- aider à la construction d'un espace durable de paix, de développement, et de solidarité entre les peuples.
- œuvrer pour dépasser les craintes mutuelles et donner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à la communauté méditerranéenne des peuples.
- diagnostiquer les grandes mutations en cours et identifier les grands défis de l'avenir.
- construire des perspectives communes en tenant compte de la diversité géographique et socioprofessionnelle existante et les différents points de vue.
- fonder la démocratie sur des valeurs, intérêts, défis et engagements communs.

ORGANISATION

Le dispositif de travail mis en place pour l'organisation de l'ACM se compose comme suit:

- La Coordination méditerranéenne. Elle est formée par des organisations de la société civile à but non lucratif, actuellement : Centro de Estudios Rurales y de Agricultura Internacional (CERAI-Espagne), l'Université Européenne de Tirana en Albanie et le Mouvement Européen International basé à Bruxelles. La coordination est en cours d'élargissement avec des pôles régionaux au Maroc, en Égypte et en Turquie.



Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

Mediterranean Citizens' Assembly

مجلس مواطني ومواطنات المتوسط

- Le Conseil Consultatif. Il est formé par des personnes bénévoles provenant de la région méditerranéenne. Il est responsable de la promotion du processus.
- Les Cercles de citoyens. Ils sont conçus comme des espaces locaux de dialogue permanent et ouverts entre citoyens. Actuellement il existe des Cercles à Vólos (Grèce), à Tirana (Albanie), à Podgorica (Monténégro), Zagreb (Croatie), à Rome (Italie), Naples (Italie), Regio di Calabria (Italie), à Valetta (Malte), à Marseille (France), à Valencia (Espagne), Casablanca (Maroc), Nador (Maroc), Rabat (Maroc), à Oran (Algérie), à Tunis (Tunisie), à Alexandrie (Egypte), à Damas (Syrie), à Alep (Syrie), à Nicosie (Chypre) et Istanbul (Turquie).
- Le Secrétariat ACM. Il est actuellement assuré par l'institut MEDEA, situé à Bruxelles.
L'ACM est un processus à moyen et long terme qui prétend réunir les différents secteurs de la société : mouvements citoyens, institutions publiques et privées, entreprises, associations, syndicats, experts, universités, centres de recherche etc., pour mettre en dialogue les perspectives des citoyens et citoyennes, faire émerger des priorités, des stratégies communes, des propositions concrètes qui pourront servir, entre autres, à orienter l'action politique dans la région méditerranéenne. La première Assemblée de l'ACM a eu lieu en juillet 2010 à Valencia-Espagne.

6.2 La Méditerranée, situation actuelle et perspective future: Le rôle des citoyens dans les transformations démocratiques et le développement socio-économique : sondage réalisé par le cercle ACM de Tirana

Objectif du rapport

Ce rapport présente les résultats du projet de recherche sur les perceptions du public concernant les perspectives actuelles et futures de la région méditerranéenne. Cette recherche part des développements du processus Euro-méditerranéen depuis la déclaration de Barcelone en 1995 aussi bien que des objectifs de l'Assemblée des Citoyens Méditerranéens (ACM). La recherche est particulièrement focalisée sur les efforts de l'Assemblée des citoyens méditerranéens pour contribuer au progrès méditerranéen aussi bien que sur le rôle des citoyens dans le renforcement des processus démocratiques et le développement socio-économique. La recherche explore les perceptions des citoyens de la région méditerranéenne sur les trois secteurs stratégiques principaux pour la région : situation économique ; contexte politique et démocratie ; affaires sociales, humaines et culturelles.

Méthodologie et échantillon

Le projet de recherche applique une méthodologie quantitative de l'enquête des citoyens basée sur les questionnaires en ligne avec des questions structurées et des questions ouvertes. L'échantillon final de l'enquête est composé de 73 répondants, tous sont des membres de l'ACM. 66% des répondants appartiennent aux signataires de la Charte de l'ACM. La grande majorité des répondants ont été des membres de l'ACM pour plus d'un an et donc ils ont une bonne connaissance des défis de l'ACM et ont pu consolider leurs pensées concernant le futur développement de l'ACM. Ceci est combiné avec les nouveaux membres de l'ACM qui apportent une perspective nouvelle concernant la situation actuelle et l'avenir de l'ACM. Les répondants viennent de 18 pays de la Méditerranée en total, et la Catalogne, et représentent tous les cercles de l'ACM.

L'Assemblée des citoyens de la Méditerranée : Limitations actuelles

Les raisons derrière ces perceptions sont liées aux limitations dont l'ACM elle-même fait face aussi bien qu'aux contraintes perçues par les personnes en qualité de membres des cercles de l'ACM. Dans ce sens, les citoyens méditerranéens interrogés soulignent les limitations suivantes rencontrées par l'ACM et ses membres : (i) capacités internes de l'ACM ; (ii) actions intégrées concrètes ; (iii) fréquence des réunions/interaction et communication ; (iv) engagement d'un public plus large ; (v) lobbying politique et défense des intérêts ; (vi) dialogue entre les cultures et barrières linguistiques ; (vii) construction d'identité ; (viii) contexte politique national et international.

L'Assemblée des citoyens de la Méditerranée : développement futur

Les considérations au sujet des limitations de la situation actuelle de l'ACM mènent à l'identification des futurs secteurs prioritaires et domaines d'action pour l'ACM. Les suggestions concrètes pour l'avenir de l'ACM selon les limitations principales soulignées ci-dessus sont :



- Le développement des capacités internes et des ressources humaines sont :
 - Développement des stratégies et des plans de collecte de fonds pour produire des ressources financières.
 - Autoriser la flexibilité des cercles pour collecter des fonds et produire des ressources financières pour l'action au niveau local.
 - L'ACM devrait devenir une personne morale et établir un statut institutionnel.
 - Développement des compétences informatiques et de l'infrastructure à chaque cercle.
 - L'ACM devrait être formellement établi dans tous les pays de la Méditerranée.
 - Ressources professionnelles et ouverture à d'autres parcours professionnels.
 - Disponibilité à coopérer avec d'autres acteurs au niveau local et international.

- Le développement des actions concrètes devrait inclure :
 - Le programme pour l'emploi des jeunes.
 - La transformation sociale et l'activisme.
 - Projets communs sur les questions de la Méditerranée.
 - Activités concrètes culturelles afin de promouvoir l'identité méditerranéenne.
 - Participation directe dans les discussions concernant des questions d'actualité telles que l'ISIS, la Syrie, etc.
 - Amélioration de l'interaction et de la communication entre les cercles.
 - L'établissement de nouveaux cercles.
 - Rencontres plus fréquentes entre les cercles et les membres.
 - Promouvoir et renforcer la coopération entre les différents cercles et membres des pays de la région.
 - Mettre l'accent sur l'établissement des réseaux et l'organisation des activités en amont ;
 - Séminaires, conférences, tables rondes organisés conjointement avec d'autres institutions que les cercles de l'ACM.
 - Organisation des activités bilatérales.
 - Organisation des activités au niveau local.

- Amélioration de l'engagement d'un public plus large :
 - Implication de la jeunesse et d'autres groupes sociaux.
 - Développement des initiatives et projets en vue d'impliquer le plus grand public possible.
 - Mobilisation des ressources principales de la communauté en vue de l'implication du plus grand public possible et de le sensibiliser à propos de l'ACM.
 - Adoption des techniques des RP.
 - Inviter le plus grand public possible dans les activités de l'ACM.
 - Être plus près des citoyens à travers les médias en lignes et les nouvelles médias.
 - Visibilité dans les médias locales et internationales.

- Lobbying politique et défense des intérêts :
 - Coopération avec le gouvernement local et central.
 - Plus de lobbying au niveau local et international.
 - Être plus présent dans les médias.



Un point intéressant c'est la suggestion des citoyens méditerranéens interrogés pour que l'ACM s'engage dans l'enseignement supérieur, la recherche et le secteur de mobilité des étudiants comprenant l'éducation à long terme des adultes. La question de la démocratie demeure une priorité et elle inclut des droits de l'homme à son noyau. Plus concrètement, les thèmes pour les futures actions de l'ACM, suggérées par les citoyens méditerranéens interrogés :

- Démocratie et développement politique :
 - Droits de l'homme ;
 - Droits des femmes ;
 - Droits de LGBT ;
 - Mouvements sociaux et activisme ;
 - Conflits religieux ;
 - Corruption ;
 - Fondamentalisme et d'autres crises.

- Question sociale et progrès social :
 - Sécurité sociale ;
 - Inégalités sociales ;
 - Migration, réfugiés, et immigration ;
 - Lutte contre la pauvreté sociale et les inégalités.

- Développement économique :
 - Crises économiques ;
 - Agriculture et dynamiques rurales-urbaines ;
 - Protection de l'environnement : maritime.

- Education et recherche :
 - Erasmus Méditerranéen ;
 - Formation à long terme pour les adultes ;
 - Education, santé et développement ;
 - Enseignement public supérieur ;
 - Facilités pour l'échange et la mobilité des jeunes.

L'Assemblée des Citoyens de la Méditerranée : Quel statut pour le futur

Les citoyens interrogés proposent qu'afin de surmonter ses limitations et contribuer plus pour la région, l'ACM devrait devenir un mouvement méditerranéen et se focaliser sur le lobbying et sur la visibilité des actions et coopérations avec d'autres acteurs dans la région telle que les établissements publics, la société civile, l'enseignement supérieur, le gouvernement local et la communauté. 4 % des répondants recommande fortement pour l'ACM de devenir une organisation internationale non - gouvernementale. Cependant, 27% indiquent que le statut de l'ACM ne devrait pas changer. Les citoyens interrogés pensent que la relation entre l'ACM et d'autres organisations de la région doit être fondée sur des actions participatives concrètes telles que la mise en œuvre d'initiatives et projets communs, la participation à des réunions, forums, conférences et des publications communes.

Malgré le type de relation établi, l'ACM doit principalement maintenir son indépendance dans le processus de la prise de décision. Cette approche ne sous-estime pas l'importance du dialogue avec

d'autres organisations de la Méditerranée, mais elle souligne que l'ACM a beaucoup à faire en termes de renforcement de son identité et des structures internes avant de penser à s'engager dans les relations bilatérales. Les répondants croient que les actions intégrées et la collaboration entre l'ACM et le secteur public permettront l'échange d'informations et de connaissances ainsi que les réformes nécessaires dans les pays respectifs. Un autre type de relation proposé par les membres interrogés est la relation de consultant entre l'ACM et les institutions publiques dans la Méditerranée par le biais de consultations, l'échange d'informations et le lobbying.

Perceptions de la situation économique

Les citoyens de la Méditerranée interrogés sont pessimistes pour leur situation économique, politique et sociale actuelle, la majorité des répondants soulignant le fait que la situation actuelle est mauvaise ou se détériore. Par rapport à la situation économique, quelques-unes des principales questions soulevées par les membres de l'ACM interrogés sont : le chômage, la dette publique, l'absence de politiques sociales, la faible croissance économique, et le manque d'investissements. Les principales causes de la situation économique actuelle seraient : le gouvernement et ses politiques économiques/financières (54%); le système économique et financier (46 %); faiblesse gouvernementale (45%); crises financières mondiales (31%). Dans ce cadre, les moyens d'améliorer la situation proposée par les membres interrogés sont : changement des politiques nationales économiques et financières (65%), avec l'accent sur les politiques de développement économique et social ; lutte contre la corruption et l'informalité (50%) ; le renforcement de l'intégration et de la coopération régionale méditerranéenne (26%).

Perceptions de la situation politique

En ce qui concerne la situation politique, le point de vue pessimiste persiste et il se rapporte à des questions telles que : la corruption dans les milieux gouvernementaux, accompagné par le manque de transparence et de responsabilité dans l'administration publique (69%) ; les liens faibles ou non existants entre les besoins des citoyens et les politiques gouvernementales (54%); droits de l'homme (28%) et le dialogue entre les partis politiques (23%). Comme indiqué, la corruption dans les milieux gouvernementaux est la question la plus importante de la situation politique dans la Méditerranée, tandis que le gouvernement au niveau national est le principal acteur de cette situation. 61% des répondants croient que le gouvernement au niveau national est principalement responsable de la situation politique dans les pays méditerranéens. En outre, 41 % des répondants soulignent le manque de fonctionnement adéquat de la société civile ainsi que la faiblesse des capacités de leadership des partis politiques.

Considérant que la société civile joue un rôle important dans le contrôle des excès du gouvernement et aide à respecter les droits de l'homme et la démocratie, 61% des répondants pensent que l'infrastructure de la société civile et la coopération régionale serait la solution pour les problèmes politiques rencontrés dans les pays. La société civile a été développée de manière significative dans la Méditerranée et a été active sur des sujets tels que les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la participation des jeunes et l'engagement des citoyens. En particulier, les mouvements sociaux et la société civile sont considérés comme les principaux acteurs du Printemps arabe et les transformations politiques en cours dans la région

Perceptions de la situation sociale

Le développement de la dimension sociale dans la région est non seulement lié avec les dimensions politiques et économiques, mais il est aussi un principe directeur dans le sens où il établit un équilibre

entre le marché libre et la zone d'échanges commerciaux dans la région et le développement d'un espace social commun qui garantirait la cohésion et l'intégration au sein de cette zone économique. Le contexte social, culturel et humain dans la région méditerranéenne est très complexe et même si les valeurs des individus et des groupes communautaires démontrent des signes positifs d'évolution vers le dialogue, la compréhension et la coexistence, d'autres indiquent les risques de fragmentation et d'exclusion. Le point de vue pessimiste en ce qui concerne la situation sociale reflète les préoccupations des citoyens sur des questions telles que : les possibilités d'emploi et des relations du travail (57%) ; l'éducation et la recherche (54%) ; les jeunes et le développement du capital humain et mobilité (39%) ; la bonne gouvernance (20 %) et le développement de la société civile (18%).

Les citoyens méditerranéens interrogés (74%) notent que les gouvernements nationaux se révèlent moins capables d'accomplir leurs engagements envers les citoyens. Il est suivi par le manque de transports appropriés, les politiques sociales et économiques pour résoudre les problèmes sociaux actuels et émergents (33%). Les partenariats régionaux, tels que le PEM, l'Union européenne ou l'Union pour la Méditerranée ou la Ligue arabe, sont également considérées comme des acteurs responsables de la situation sociale actuelle (14%). Certaines des préoccupations se réfèrent ici à la convergence insuffisante des politiques et des synergies régionales limitées en raison de l'élaboration des politiques multi- centrées de l'UE, les défis du multilatéralisme et de différenciation des approches du PEM et de l'UpM et le contexte historique complexe de la région dans son ensemble.

Les citoyens méditerranéens interrogés reconnaissent que l'héritage du passé et l'apathie de la citoyenneté ainsi que l'activisme limité et l'engagement citoyen sont des facteurs qui affectent non seulement la situation sociale actuelle, mais aussi celles politiques et économiques. Les défis à relever dans la région en termes des affaires humaines , les différences culturelles et les constructions identitaires , sont des questions liées aux transformations profondes de la société contemporaine en rapport avec les progrès de la technologie , de l'information et de la communication , qui sont des défis auxquels sont confrontés les autres aussi bien les sociétés , et pas particulièrement dans la région de la Méditerranée .

On suggère que la première chose à faire pour améliorer la situation sociale est d'accroître la responsabilisation et la transparence des organisations non gouvernementales (49%), suivie par la nécessité de renforcer la coopération et les relations entre le gouvernement, les entreprises, les universités et société civile (44 %). L'amélioration et la promotion du dialogue interculturel et de la diversité culturelle sont considérées par 22 % des citoyens interrogés méditerranéens comme des instruments pour améliorer la situation sociale.

L'Avenir de la région : Euro-méditerranéen et Méditerranéen

L'une des principales réalisations du PEM et de la Déclaration de Barcelone a été la consolidation des termes 'Méditerranée' et 'Euro – Méditerranée' dans des catégories politiques et analytiques. Cette enquête étudie également comment les citoyens se reconnaissent dans ces catégories politiques et analytiques. Par rapport à cela, près de la moitié de tous les membres (43 %) s'identifient en tant que citoyens de la Méditerranée, plutôt que citoyens de l'Euro- Méditerranée ou de l'Union européenne. Cependant, les citoyens méditerranéens interrogés tentent à aligner le processus d'intégration de la région à la fois comme une intégration euro- méditerranéenne et méditerranéenne avec une différence de seulement 1% en faveur de l'intégration euro-méditerranéenne. De ce point de vue, lorsqu'il s'agit de la future voie du développement de la région, les membres interrogés privilégient l'intégration

euro-méditerranéenne à l'intégration méditerranéenne avec une légère différence de 3%. Enfin, le Partenariat Euro-Méditerranéen (PEM) et la Déclaration de Barcelone en 1995 constituaient une initiative ambitieuse et multilatérale pour travailler à la construction d'une région euro-méditerranéenne. Cette enquête sur les perceptions des citoyens de la Méditerranée montre que la coopération euro-méditerranéenne (processus et dialogue) est perçue comme essentiellement formelle et procédurale plutôt que d'action substantielle et concrète. Cela est dû à une convergence insuffisante des politiques et aux synergies régionales limitées.

Le débat sur le modèle le plus approprié pour la création de partenariats et l'intégration dans la région méditerranéenne est en cours. En pratique, il existe trois principales initiatives qui sont basées sur trois modèles différents : le PEM basées sur le multilatéralisme ; la PEV sur la base de l'UE-centrisme et l'UpM basées sur la flexibilité et la différenciation. Il est donc difficile d'affirmer si le partenariat de multilatéralisme fonctionne mieux que l'approche de différenciation ou d'une UE-centrisme et il est nécessaire d'examiner cette question par le biais de la recherche empirique en ce qui concerne les domaines spécifiques des politiques dans la région.



Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

Mediterranean Citizens' Assembly

مجلس مواطني ومواطنات المتوسط

6.3 Liste des membres du Conseil Consultatif (novembre 2014)

Paul BALTA (France)

Journaliste et écrivain spécialisé sur le Moyen-Orient et la Méditerranée.

Adrian CIVICI (Albanie)

Économiste. Vice-recteur de l'Université Européenne de Tirana. Administrateur de la Banque Centrale d'Albanie.

Jean-François COURBE (France)

Ancien syndicaliste à la Confédération Générale du Travail.

Jean-François COUSTILLIERE (France)

Président de JFC Conseil.

Maria DONZELLI (Italie)

Professeur d'Histoire de la Philosophie à l'Université « l'Orientale » de Naples. Présidente de l'Association « Peripli-Culture e Societa Euromediterranea »

Louisa DRIS (Algérie)

Chargée de cours à la Faculté de Sciences Politiques de l'Université d'Alger.

Ahmed DRISS (Tunisie)

Professeur de Droit et Sciences-Politiques à l'Université de Tunis. Président du CEMI (Centre des Études Méditerranéennes et Internationales).

Touria EL OUMRI (Maroc)

Activiste féministe. Présidente de l'Association Epanouissement Féminin.

Eugène ENRIQUEZ (France)

Sociologue

Laura FELIU (Espagne)

Professeur de Relations Internationales à l'Université Autonome de Barcelone.

Vicent GARCES (Espagne)

Membre du CERAI (Centre d'Etudes Rurales et d'Agriculture Internationale). Ancien député européen.

Dimitri GOUSSIOS (Grèce)

Chercheur en socio-économie à l'Université de Thessalie.

Martí GRAU I SEGÚ (Espagne)

Ancien député européen.

Habib GUIZA (Tunisie)

Président de l'Association Club Mohamed Ali de la Culture Ouvrière (ACMACO).

Fatmir GURI (Albanie)

Enseignant Chercheur à l'Université Agricole de Tirana

Jean Robert HENRY (France)

Directeur de recherche émérite au CNRS (l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, Aix-en-Provence).



Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

Mediterranean Citizens' Assembly

مجلس مواطني ومواطنات المتوسط

Salam KAWAKIBI (Syrie)

Directeur de recherche et Directeur par intérim de l'Arab Reform Initiative. Professeur associé à l'Université Paris I.

Charles KLEINERMANN (Belgique)

Ancien membre de la coordination de l'ACM.

Nevenska KOPRIVSEK (Slovénie)

Directrice artistique de l'organisation culturelle Bunker.

Françoise MACÉ (France)

Responsable de programme. Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme.

Maurizio MARIANI (Italie)

Président de RISTECO (Centre de recherche dédié à l'alimentation et le développement durable)

Pedrag MATVEJEVIC (Croatie)

Essayiste.

Barah MIKAIL (France)

Directeur de recherche sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient à la FRIDE (Madrid).

Edgar MORIN (France)

Philosophe

Charles-Ferdinand NOTHOMB (Belgique)

Ministre d'Etat belge et président de la fondation du dialogue Sud-Nord Méditerranée.

Veronica PECORELLA (Italie)

Directrice de la communication et du marketing à l'Institut Méditerranéen de Certification (IMC).

Ricard PÉREZ CASADO (Espagne)

Docteur en Histoire et licencié en sciences politiques. Ancien maire de Valence.

Nikolaos POUTSIAKAS (Grèce)

Sociologue et ethnologue. Chercheur à l'Université de Thessalie.

Claudine RULLEAU (France)

Ecrivain et ancien journaliste spécialiste de la Méditerranée

Gianluca SOLERA (Italie)

Ecrivain et cofondateur de "The People Yes! Network"

Michael WARSCHAWSKI (Israël)

Président de l'Alternative Information Center.



6.4 Charte constitutive de l'ACM (2010)

PRÉAMBULE

Depuis 2008, un groupe de citoyens et de citoyennes de la Méditerranée se sont engagés à participer activement à l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples. Pour ce faire, ils ont inauguré le processus de construction d'une Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée. Dans cette première étape, ils ont élaboré un texte fondateur, base de la présente charte constitutive.

Ce processus est fondé sur des valeurs démocratiques de liberté, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale. Il ambitionne de favoriser l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne commune, par la mise en œuvre de rencontres permanentes disposant de méthodes et d'outils novateurs.

Cette initiative, qui se veut complémentaire d'autres expériences existantes, repose néanmoins tout entière sur un constat : c'est principalement par l'action et l'implication des citoyens et citoyennes qu'une « communauté de destin » solidaire et positive pourra se mettre en place au sein de l'espace méditerranéen.

L'Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée n'est pas une entreprise réservée à un petit nombre de personnes, à un cercle d'initiés. Au contraire, la démarche d'ensemble nécessite de rassembler au mieux, de recueillir l'adhésion d'un grand nombre et d'une grande variété de personnes.

Les constats partagés

Malgré la complexité de la réalité méditerranéenne, nous, citoyens et citoyennes de la Méditerranée, avons tout de même tenu à dresser collectivement un ensemble de constats généraux, qui font l'objet d'un consensus fort entre nous.

- Si son unité et son existence politique ne sont pas encore prouvées, la région méditerranéenne est de fait une réalité historique, humaine, commerciale, culturelle, sociale et environnementale. Cette réalité n'est pas sans importance, elle mérite d'être rappelée et mise en avant. En effet, cette réalité a été perdue de vue, notamment après la Seconde Guerre mondiale, du fait de la mise en place d'un axe transatlantique fort et de la construction de l'Union européenne au nord de la Méditerranée, ainsi que l'intégration dans cette Union de plusieurs pays de la rive nord-est. Ces intégrations régionales ou politiques ont pu détourner durablement des pays riverains de l'ensemble méditerranéen.
- L'échec des tentatives de construction de certaines entités au sud et à l'est de la Méditerranée est aujourd'hui flagrant.
- Il existe une forte contradiction entre la libre circulation de flux de marchandises et de capitaux, et les restrictions imposées à la circulation des personnes.
- L'apparition de tensions entre des mondes de tradition religieuse différente est une réalité inquiétante.
- Les pays de la région balkanique, eux, connaissent des difficultés dues à la transition économique et politique, à des conflits ethniques et de minorités, subissent ou refusent l'isolement. Il est impossible de savoir exactement comment, pour ces pays comme pour tous ceux du pourtour méditerranéen, sera acceptée et vécue par les citoyens et citoyennes la double appartenance, à l'Europe d'un côté, à la Méditerranée de l'autre.



- Enfin, comment ne pas remarquer que les relations existantes entre les différents pays riverains sont diversement développées, souvent basées sur une logique bilatérale, rarement multilatérale ?

Nous sommes conscients que l'enjeu d'une approche méditerranéenne dans ces conditions est complexe, peut-être difficile. Néanmoins, nous sommes convaincus qu'elle est absolument indispensable.

Défi principal et axes stratégiques.

Le défi majeur est celui de la construction d'une communauté méditerranéenne des peuples. Pour y répondre, il s'agit avant tout d'identifier quelques grands axes stratégiques.

Nous pensons qu'il est nécessaire aujourd'hui :

- D'agir en vue d'une gouvernance concertée, partagée, adaptée à l'espace méditerranéen. Il ne s'agit évidemment pas d'imposer un modèle unique de gouvernance, préexistant et inadapté qui serait imposé à un ensemble méditerranéen. Il est nécessaire que toutes les composantes des sociétés méditerranéennes participent à définir et concevoir un modèle de fonctionnement qui soit à la fois respectueux des spécificités de chacun tout en permettant la réflexion et l'action commune ;
- D'œuvrer pour le désenclavement des pays qui sont encore trop enfermés dans leurs frontières nationales ou exclus pour des raisons économiques et politiques, en particulier au sud et à l'est de la Méditerranée ;
- De contribuer au dépassement des craintes mutuelles pour redonner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à l'ensemble méditerranéen.
- La mise en œuvre de ces changements ne pourra intervenir de manière durable et concertée sans que les citoyens et citoyennes de la Méditerranée se mobilisent pour être entendus et contribuent librement à l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne commune. Notre démarche tient compte, bien entendu, des initiatives de diverses natures, portées par plusieurs institutions étatiques, parlementaires et non gouvernementales, soucieuses de créer un espace durable de paix, de développement, de solidarité et de prospérité partagée.

LES OBJECTIFS

L'Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée souhaite dès à présent tendre vers les objectifs suivants :

- Contribuer à la construction d'un espace méditerranéen durable de paix, de développement, de solidarité et de prospérité partagée entre les peuples. Sur la base de la question « Quelle Méditerranée voulons-nous ? », nous prétendons promouvoir l'intervention citoyenne au sein d'une nouvelle construction politique, économique et sociale pour le bassin méditerranéen ;
- Telles que le processus de Barcelone et l'Union pour la Méditerranée, l'Assemblée Parlementaire Euro-méditerranéenne, les Forum civils et les Forums sociaux régionaux.
- Participer à l'émergence de nouvelles gouvernances réellement concertées et partagées dans l'espace méditerranéen ;
- Agir en faveur de l'intégration économique et politique dans le cadre régional, permettant ainsi à certains peuples de sortir de leur enfermement ;

- Œuvrer au dépassement des craintes mutuelles pour redonner un sens humain, politique, culturel, environnemental et économique à une communauté méditerranéenne des peuples ;
- Contribuer au dialogue de sociétés à sociétés.

NATURE ET PRINCIPES

Une Assemblée de citoyens et citoyennes est un processus d'action et d'intelligence collective (d'où la notion d'assemblée) dépassant le cadre de l'expertise traditionnelle (d'où la notion de citoyens) visant à produire des propositions et des éléments de consensus nouveaux.

L'Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée est conçue comme un espace de dialogue permanent entre les sociétés, avec toutes leurs composantes du bassin méditerranéen. Il s'agit d'un processus à long terme qui rassemble les différents acteurs de la société, mouvements citoyens, institutions publiques et privées, entreprises, associations, syndicats, experts, universités, centres de recherche, etc.

L'Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée se propose d'aider à refonder une citoyenneté renouvelée, basée sur la responsabilité, le dialogue et le partage.

Une Assemblée de citoyens et citoyennes s'inspire de trois principes :

- Elle permet avant tout d'identifier les mutations majeures et les défis qui nous attendent ;
- Elle vise à construire des perspectives communes en prenant en compte la diversité géographique et socioprofessionnelle des situations et des points de vue ;
- Elle fonde la Démocratie sur l'identification des valeurs, intérêts, défis et engagements communs, véritable ciment de la communauté et socle du « vivre ensemble ».

L'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée n'a pas de statut juridique, c'est en effet avant tout un processus, non pas une institution. Elle est à la fois :

- Une aventure partagée ;
- Une vision, celle d'une communauté méditerranéenne à construire ;
- Une volonté : sortir de l'impuissance pour comprendre et influencer, par la mise en commun des efforts, des réalités dont l'échelle et la complexité dépassent chacun d'entre nous au niveau individuel ;
- Un espace de mutualisation des initiatives, des réflexions et des apprentissages

VALEURS COMMUNES

L'Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée (A.C.M.) s'inscrit dans une vision humaniste et progressiste de l'évolution historique de l'ensemble méditerranéen et de la planète toute entière. Cette vision est basée sur des valeurs démocratiques, de liberté, de solidarité, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale. Cet espace ne pourra pas accueillir des personnes porteuses d'idées contraires à ces principes et valeurs communes :

- L'A.C.M. est pluraliste tant par l'identité et la nature des acteurs invités à dialoguer, que par les options philosophiques, politiques ou religieuses qu'ils représentent ;



- L'A.C.M. privilégie une éthique de la diversité et de l'unité. Chacun est prêt à reconnaître à l'autre sa particularité. Mais, ensemble, les participants cherchent à construire une gestion durable et solidaire des défis communs de l'humanité ;
- L'analyse du passé ne vise jamais à porter des jugements sur les personnes ou sur les civilisations mais à dégager des perspectives d'avenir ;
- L'A.C.M. ne se substitue pas aux multiples dispositifs de coopération préexistants. Chacun à sa raison d'être. L'ACM veut être un espace de dialogue propice à l'émergence de nouvelles coopérations qui trouveraient à leur tour leurs modalités propres de mise en œuvre, sans que l'A.C.M. ait vocation à en être le support ;
- L'A.C.M. ne vise pas à construire des coalitions en opposition à des tiers. Au contraire, elle a le désir que les échanges qu'elle fait naître soient aussi utiles à d'autres dialogues interrégionaux ou mondiaux ;
- L'A.C.M. se base sur le principe de citoyenneté : nous devons apprendre à nous considérer et à considérer tous les êtres humains comme les membres à part entière de l'immense communauté humaine.

Dans le cadre de l'A.C.M., les participants interviennent à titre personnel. L'A.C.M. n'est pas le lieu d'expression du point de vue des institutions : d'autres espaces existent pour les négociations interinstitutionnelles. Lorsque la liberté de parole est incompatible avec l'exercice de la responsabilité institutionnelle, l'A.C.M. privilégiera des acteurs qui disposent d'une expérience sans que leurs responsabilités actuelles les soumettent au devoir de réserve. Les participants à l'A.C.M. s'engagent à :

- Faire de l'A.C.M. un espace ouvert, tolérant et accueillant ;
- Faire vivre l'A.C.M. en la faisant connaître et en assurant sa promotion dans leurs entourages et milieux respectifs ;
- Partager leur expérience et entretenir des liens privilégiés avec les autres participants ;
- Respecter les dispositifs de travail adoptés en commun ;
- Accepter que leur participation à l'A.C.M. soit publique.

LE DISPOSITIF DE TRAVAIL

L'Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée

L'Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée a pour ambition de dresser des constats communs, de définir une vision et des perspectives collectives face aux défis du XXIème siècle.

Il s'agira de mettre en dialogue les perspectives des uns et des autres pour faire émerger des priorités, des stratégies communes, des propositions concrètes qui pourront servir, entre autres, à orienter l'action politique et publique.

Conformément à notre vision de ce qui constitue une société, les participants à ces rencontres seront issus d'un maximum de milieux sociaux, professionnels et culturels du bassin méditerranéen.

La Coordination méditerranéenne

Elle est formé par des organisations de la société civile, publique ou privée dans une orientation non

lucrative, qui mettent à disposition de l'initiative les ressources humaines et matérielles nécessaires et qui ont une capacité certaine à mobiliser des financements. Elle est responsable du développement, du suivi de l'initiative, de la coordination politique et exécutive.

Les membres de la Coordination méditerranéenne sont soumis au respect de l'esprit et de l'éthique de la présente Charte constitutive. Ils veillent à ce que celle-ci soit respectée par tous les participants.

Le système d'information de l'A.C.M. doit assurer la transparence de l'activité de la Coordination méditerranéenne. La Coordination méditerranéenne a la responsabilité de la recherche de financements, de la qualité et de la transparence de la gestion.

La Coordination méditerranéenne s'articule autour de cinq pôles régionaux géographiques : Rive Nord-Ouest (Espagne, France, Italie, Malte, Portugal), Rive Nord-Est (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Grèce, Monténégro, Slovaquie) Rive Est (Turquie, Syrie), Rive Sud-Est (Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Palestine) et Rive Sud-Ouest (Algérie, Libye, Maroc, Tunisie).

Le Conseil Consultatif

Un Conseil Consultatif a été mis en place pour promouvoir l'ACM. Sa composition doit refléter la diversité de la Méditerranée.

Il est formé par des personnes bénévoles venant de la région méditerranéenne et de milieux socioprofessionnels divers. Les membres du Conseil sont des personnes reconnues pour leur engagement en faveur de l'espace méditerranéen.

Les Cercles locaux de citoyens et citoyennes de la Méditerranée

La présente initiative vise aussi à promouvoir et à créer des Cercles locaux de citoyens et citoyennes de la Méditerranée dans les différents pays du bassin méditerranéen.

Conçus comme des espaces de dialogue permanent et ouverts entre citoyens, ils s'organisent à partir de confrontations d'idées (ateliers, table rondes), de l'élaboration collective et d'évaluation de propositions en vue de contribuer à l'émergence de nouvelles politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales.

Tout citoyen et toute citoyenne peut participer à ces Cercles à la condition qu'il ou elle soit d'accord avec les principes de la présente Charte constitutive et s'engage à la respecter.

Les méthodes

La décentralisation tant géographique qu'institutionnelle de l'ACM et de ses activités suppose de disposer d'outils professionnels et performants de collaboration.

L'ensemble du processus de l'Assemblée des citoyens et citoyennes de Méditerranée repose en partie sur des outils et des méthodes collaboratives. Ces outils, que nous adapterons à nos besoins, seront considérés comme un élément essentiel de notre démarche.



Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

Mediterranean Citizens' Assembly

مجلس مواطني ومواطنات المتوسط

Le financement

Le budget de l'ACM est défini par la Coordination. Les sources de financements proviennent de fonds privés ou publics qui sont recherchés pour le programme d'activités de l'ACM et son développement.

6.5 Rencontres précédentes

6.5.1 Première Rencontre de Valencia, Espagne

Du 2 au 5 juillet 2010 s'est tenue à Valence, Espagne, la première Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée consacrée à la thématique « institutions et citoyenneté en Méditerranée ». 80 personnes venant de 18 pays méditerranéens ont participé à cette première Assemblée. Ont participé aussi des représentants de toutes les institutions publiques euro-méditerranéennes, telles que l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée, l'Assemblée Parlementaire EuroMed, la Fondation Anna Lindh, le Comité Économique et Social Européen, la Commission européenne et la Banque Européenne d'Investissement.

Les discussions étaient réparties en quatre agoras :

AGORA 1 : Penser l'espace méditerranéen.

AGORA 2 : La citoyenneté en méditerranée, droits et responsabilités.

AGORA 3 : Construction d'un espace durable de paix : y-a-t-il des conditions préalables ?

AGORA 4 : Les défis actuels et futurs en Méditerranée :

Nous affrontons des défis actuels et futurs. Nous avons une responsabilité individuelle et collective entre nos mains, entre les mains de la citoyenneté. C'est le moment d'exiger des politiques actives contre le chômage, spécialement parmi les couches les plus jeunes de la population, ainsi que des politiques d'intégration de la femme à tous les niveaux.

Il faut promouvoir la mobilité spécialement celle des jeunes et promouvoir l'éducation. Une éducation basée sur de nouveaux regards, des regards croisés, capables d'éviter la répétition, la réitération d'antagonismes, de combats passés et insensés, une éducation où priment les valeurs de la tolérance et de la solidarité.

Nous devons protéger et conserver la mer Méditerranée en tant que ressource et en tant que patrimoine, sous toutes ses dimensions, y compris la dimension environnementale.

Nous devons rendre possible l'émergence d'une Communauté Méditerranéenne des Peuples, ancrée dans un espace politique méditerranéen et dans une citoyenneté méditerranéenne. Ce sont les tâches que nous nous sommes fixées, qui nous définissent d'une manière singulière et qui dessinent l'horizon de notre évolution pour les mois et les années à venir.

Nous avons un compromis avec la Charte Constitutive de l'ACM qui est ouverte, plurielle et diverse. La Coordination et le Conseil Consultatif de l'Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée, dans l'exercice de leurs attributions et de leurs responsabilités, établiront les prochaines étapes à suivre.

Nous souhaitons élargir le Conseil Consultatif pour qu'il devienne l'exemple de la diversité constitutive de la Méditerranée, qui est la base de notre citoyenneté.

Nous faisons aussi un appel à l'élargissement de la dynamique des cercles de l'ACM. Nous avons écouté le récit des compagnons et compagnes de cercles de Casablanca, de Tirana et de Vólos. Au cours des

prochains mois, nous nous efforcerons de consolider les Cercles territoriaux pour 2011-2012 dans une perspective de développement tranquille mais sans pause.

6.5.2 Deuxième Rencontre de Tunis, Tunisie

L'Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée (ACM) ambitionne de favoriser l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne commune, par la mise en œuvre de rencontres permanentes disposant de méthodes et d'outils novateurs, le premier étant une charte constitutive. Cette initiative, qui se veut complémentaire d'autres expériences existantes, repose néanmoins toute entière sur un constat : c'est principalement par l'action et l'implication des citoyens et citoyennes qu'une « communauté de destin » solidaire et positive pourra se mettre en place au sein de l'espace Méditerranéen. L'ACM est un processus à moyen et long terme qui veut recueillir l'adhésion d'un grand nombre et d'une grande variété de personnes issues de différents secteurs de la société : mouvements citoyens, institutions publiques et privées, entreprises, associations, syndicats, experts, universités, centres de recherche etc., pour mettre en dialogue les perspectives des citoyens et citoyennes, faire émerger des priorités, des stratégies communes, des propositions concrètes qui pourront servir, entre autres, à orienter l'action politique dans la région méditerranéenne. La première Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée qui eut lieu en juillet 2010 à Valencia avait exprimé le besoin de favoriser l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples, ancrée dans un espace politique méditerranéen et dans une citoyenneté méditerranéenne. Depuis 2011, les évolutions intervenues au nord et au sud de la Méditerranée ont démontré la détermination des citoyens et des citoyennes à prendre en main durablement leur avenir. Ainsi, la nature et la portée des changements intervenus dans le sud de la Méditerranée en 2011 est considérable. Quels que seront les aboutissements de l'onde de choc partie de Tunisie ? Il est d'ores et déjà certain que le visage de cet espace géographique ne sera plus le même à terme. L'Égypte a souligné le caractère tout sauf anodin de ces événements et aujourd'hui, tous les pays méditerranéens expriment, à des degrés divers, la profondeur des gestations déjà engagées.

Des dynamiques citoyennes se retrouvent au nord de la Méditerranée également, où une conjonction de facteurs a tout aussi bien consacré l'affirmation forte de la citoyenneté en réaction à la crise du Politique. Cette même détermination des citoyens fait écho à la profondeur de la foi qu'ils ont en une possible et véritable amélioration de leurs perspectives. Lors de la deuxième Assemblée à Tunis, ont participé plus de 150 citoyens et citoyennes, provenant de tous les pays de la Méditerranée, et des représentants des diverses institutions et entités publiques présentes en Méditerranée pour dialoguer autour du thème « crises et des changements en Méditerranée : la citoyenneté en mouvement ».

SYNTHÈSE GÉNÉRALE ET CONCLUSIONS

La rencontre de l'ACM s'est tenue en Tunisie à Tunis, un pays et une ville aux résonances profondes dans l'histoire de la Méditerranée et qui a la gloire d'avoir initié un processus de transformations politiques et sociales qui mérite tout notre appui. Le peuple de la Tunisie doit être fier, de même que le peuple de l'Égypte, d'avoir initié une nouvelle étape dans la vie politique de la Méditerranée. Un processus par lequel transitent désormais, sous différentes formes et rythmes, tous les peuples de la Méditerranée méridionale et orientale à la recherche de la Démocratie, du Développement, de la Dignité et de la Paix. Cette rencontre a rassemblé plus de 150 participants venus de tous les coins de la Méditerranée, des cercles de Thessalie, d'Albanie, du Monténégro, de Rome, de Naples, de Chypre, de Valencia, de Casablanca, d'Oran, des amis de l'Égypte, du Liban, de la Turquie, de la Syrie et des autres pays de la Méditerranée qui par leurs efforts ont permis l'avancée des idées vers l'avenir. Elle a rassemblé aussi des

représentants de diverses institutions publiques qui interviennent dans l'espace méditerranéen : Conseil européen, Commission européenne, Parlement européen, Banque européenne d'Investissement (BEI), l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM), Conseil économique et social euro-méditerranéen (CESE), Conseil de l'Europe, Fondation Anna Lindh, Université Euro-Méditerranéenne (EMUNI), Confédération Européenne des Syndicats (CES), Assemblée Parlementaire Méditerranéenne (APM), Ligue Arabe, Union du Maghreb Arabe (UMA), Union Africaine.

L'ACM est un espace de dialogue permanent. Un lieu de rencontre où se pratique la diplomatie citoyenne, entre égaux, sans distinction d'origine culturelle, religieuse, nationale ou de genre. L'ACM est née libre et demeure libre, permettant l'expression de l'identité méditerranéenne fondée sur la reconnaissance de sa diversité. En juillet de l'année 2010 nous étions à Valence en Espagne. À cette occasion, nous avons invité les participants à un dialogue ouvert pour permettre de progresser vers une communauté méditerranéenne des peuples, construite avec la participation de la citoyenneté. Aujourd'hui, nous constatons que la citoyenneté s'est mise en mouvement dans toute la région.

6.5.3 Troisième Rencontre de Vólos, Grèce

Les événements qui se sont déroulés récemment dans le bassin méditerranéen ont démontré la détermination des citoyens et des citoyennes à imprimer fortement et durablement leur marque sur la vie politique et sociale de leurs pays. Dans un tel contexte, l'initiative de l'Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée (ACM), lancée en 2008, prend tout son sens et révèle pleinement sa pertinence. La première Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée (juillet 2010 à Valencia, Espagne), sur le thème : Dialogues méditerranéens : institutions et citoyenneté en Méditerranée, a souligné l'importance de favoriser l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples, ancrée dans un espace politique méditerranéen et dans une citoyenneté méditerranéenne.

La deuxième Assemblée (décembre 2010, Tunis, Tunisie), consacrée aux Crises et changements en Méditerranée : la citoyenneté en mouvement, a montré que ce sont les peuples de la Méditerranée qui sont en train d'écrire leur destin, avec leur liberté, leur façon de voir les choses, leur histoire. Les 26 et 27 octobre derniers s'est tenue à Vólos (Grèce) la troisième rencontre de l'Assemblée des citoyens et des citoyennes de la Méditerranée. Cette rencontre, axée sur les Changements en Méditerranée, la dynamique des Cercles de citoyens et l'avenir de l'ACM, fut doublement symbolique. Le premier Cercle de l'ACM fut en effet créé en Grèce en 2009 ; par ailleurs, l'ACM entendait – en tenant cette troisième rencontre en Grèce – apporter son soutien et exprimer sa solidarité face à la grave crise financière, économique et sociale que traverse le pays. Les principales forces vives de l'ACM – les membres du Conseil Consultatif, les membres des Cercles, la coordination et le secrétariat de l'ACM – participaient à l'évènement.

Cette rencontre visait essentiellement à favoriser l'échange d'idées, d'expériences, d'initiatives et de perspectives utiles au renforcement structurel et à l'enracinement de l'ACM dans le paysage citoyen méditerranéen. Il fallait aussi réfléchir à l'avenir institutionnel de l'ACM. Des représentants du Cercle de Thessalie (Grèce), du Cercle de Tirana (Albanie), de Podgorica (Monténégro), de Zagreb (Croatie), de Rome et de Naples (Italie), de Valencia (Espagne), de Casablanca (Maroc), d'Oran (Algérie), de Tunis (Tunisie), d'Alexandrie (Égypte), de Chypre, de Beyrouth (Liban) et d'Istanbul (Turquie) étaient présents. Avec le Conseil Consultatif et la Coordination, les Cercles locaux de citoyens et citoyennes méditerranéens sont au cœur de la logique et de la gouvernance de l'ACM. Conçus comme des espaces de dialogue permanent et ouverts entre citoyens, les Cercles s'organisent à partir de confrontations d'idées (ateliers, table rondes), de l'élaboration collective et d'évaluation de propositions en vue de contribuer à l'émergence de nouvelles politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales.

Les membres des Cercles de Malte, de Damas (Syrie), de Nador (Maroc) et de Portoroz (Slovénie) n'ont pas pu participer à la rencontre.

6.5.4 Quatrième Rencontre d'Istanbul, Turquie

La quatrième rencontre de l'ACM (Istanbul, Turquie) a permis de revenir largement sur la dimension citoyenne des divers conflits prévalant dans le bassin méditerranéen ainsi que d'esquisser les éléments communs aux différentes aires géographiques composant cet espace.

Des crises multiples

Il y a, dans la majorité des pays méditerranéens, des crises aux facettes multiples, dans les champs économique, social et politique notamment. La rencontre d'Istanbul a permis de mettre en avant la trop fréquente déconnexion qui prévaut entre les orientations des politiques publiques et les aspirations des citoyens. Celle-ci ne cesse d'ailleurs de s'accroître depuis des décennies. Certains des participants ont souligné les carences de la communication entre gouvernements et citoyens, ainsi que le poids induit par le caractère souvent conservateur des classes dirigeantes. Celles-ci s'avèrent craintives et intransigeantes face aux pouvoirs des citoyens émergents. D'autres, bien que ne reconnaissant pas la pertinence de ce dernier aspect, ont cependant exprimé leurs craintes de voir une telle crise mettre en péril le respect des droits humains, faisant ainsi de la violence dans les sociétés en transition l'un des risques communs aux Méditerranéens les plus redoutables. Si les législations contre l'appel à la violence existent dans la plupart de ces pays, rares sont ceux d'entre eux qui les mettent réellement en application. Dans les nouvelles constitutions, la question est le plus souvent évoquée timidement ; toutefois il faut aussi reconnaître que les exceptions à cet état des faits existent aussi, comme en Jordanie, où tout appel à la violence est condamné. Il convient donc de s'assurer de la bonne application de la loi. Certains des pays directement concernés par les révoltes arabes ont ainsi montré que leurs institutions étaient faibles. On constate de même qu'un renouveau politique général est nécessaire pour réussir la transition : la classe politique qui exerce dans la plupart des pays du Maghreb n'est pas vraiment représentative de la population. Plus particulièrement, les jeunes et les femmes s'y retrouvent nettement sous-représentés. Pourtant, un petit nombre des pays en transition ont déjà entamé un processus d'évolution vers un fonctionnement démocratique (processus électoral, respect des minorités, liberté de conscience, égalité des citoyens). Ce processus sera évidemment long. L'application des règles et fondements indispensables à un fonctionnement démocratique incarne à la fois un véritable défi politique et un enjeu.

Des inégalités sans précédent

La crise économique et sociale à laquelle sont confrontés ces pays a provoqué un chômage record et des inégalités sociales tout comme des écarts jamais connus jusqu'alors. De plus, la crise mondiale a généré parmi ses effets notables un mouvement de migration très fort de la part d'habitants des pays du Sud de la Méditerranée vers l'Europe du sud, qui passe encore pour un « eldorado » à leurs yeux. Des situations humanitaires catastrophiques ont logiquement suivi, comme on a pu le voir à Lampedusa. Par ailleurs, il a été affirmé lors des débats de cette quatrième rencontre que l'Union européenne brillait par l'obsolescence de ses politiques migratoires devant la nature et la taille des enjeux. Face à la carence des organisations Internationales interétatiques en termes d'esquisse de solutions pour les crises, la solidarité citoyenne pourrait combler ce vide et jouer un rôle fondamental. Ce sont les citoyens qui doivent promouvoir les concepts de liberté, de démocratie, de dignité et de justice, notamment à travers un renforcement de la relation entre citoyenneté, société civile et institutions publiques. Il conviendrait

également de valoriser la notion « d'île de paix des citoyens » dans la résolution des conflits, et de consacrer l'importance de la citoyenneté en tant que facteur de légitimité du pouvoir, plutôt que de se contenter du schéma d'une citoyenneté obéissant au pouvoir. Enfin le débat est largement revenu sur le concept d'État-nation dans la région, partant depuis ses origines pour en arriver aux difficultés qu'il a à intégrer la diversité humaine méditerranéenne prévalant, entre autres, sur les plans ethnique, religieux et culturel.

Le défi sécuritaire

Sur le plan sécuritaire, en Méditerranée, a été relevée lors de cette quatrième rencontre la nécessité d'encourager les échanges entre l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et l'Union Européenne (UE) afin de renforcer la sécurité globale. Par exemple, l'évolution de la situation en Égypte peut constituer une menace pour des pays comme la Libye et la Tunisie, mais aussi pour l'Europe. La sécurité est donc un préalable important à la construction d'un État de droit, lequel garantira à son tour les droits et libertés individuelles.

Diversité culturelle et religion

Enfin, sur le plan culturel et social, la reconnaissance de la diversité culturelle, notamment linguistique, a été considérée comme étant un défi, aussi bien au Maghreb que dans l'ensemble de la région. Les enjeux relatifs au religieux ne sont évidemment pas pour autant en reste, d'autant plus que la question se voit diversement appréhendée suivant les contextes culturels dans lesquels elle se voit évoquée. Ainsi, si l'Europe est globalement sécularisée, des pays comme la France voient pour leur part dans la laïcité un principe sacro-saint. D'autres au contraire reconnaissent au fait religieux un rôle social. Cette reconnaissance est aussi bien liée à l'existence d'un pluralisme religieux qu'à l'impact des valeurs religieuses dans la vie quotidienne des citoyens. Cet aspect interpelle les sociétés maghrébines, qui se voient incitées à relever un triple défi : apaiser le débat religieux, réussir les transitions amorcées et donner à la citoyenneté son plein sens.

6.6 Sélection de commentaires sur la cinquième rencontre dans les médias

TV Région – WEBHEBDO n°263 – 20 novembre 2014

[http://tv.regionpaca.fr/index.php/page/video/452_webhebdonovembre-](http://tv.regionpaca.fr/index.php/page/video/452_webhebdonovembre)

www.destimed.fr :

Assemblée des Citoyennes et Citoyens de la Méditerranée : la cinquième rencontre vient de se dérouler du 13 au 16 novembre à la Villa Méditerranée

Dimanche 16 novembre 2014

L'Assemblée des Citoyennes et Citoyens de la Méditerranée vient de tenir sa cinquième rencontre placée sous le thème « Citoyenneté et construction d'une communauté méditerranéenne des peuples » à Marseille, et quoi de mieux, pour se sentir bien accueilli que d'être reçu dans une Villa surtout lorsqu'elle répond elle-même du nom de Méditerranée. Michel Vauzelle, le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a reçu les participants lors d'une plénière qui a vu prendre la parole tour à tour : Jean-François Coustillère, Maria Mercés Borges, Boutros Assaker, Allal Ouazzani Touhami et Pedro Narro.

Depuis 2008, un groupe de citoyennes et de citoyens de la Méditerranée s'est engagé à participer activement à l'émergence d'une communauté méditerranéenne des peuples. Pour ce faire, ils ont inauguré le processus de construction d'une Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée. Dans cette première étape, ils ont élaboré un texte fondateur, base de leur présente charte constitutive.

Ce processus est fondé sur des valeurs démocratiques de liberté, de paix, de respect de la diversité culturelle et de responsabilité environnementale. Il ambitionne de favoriser l'émergence d'une parole et d'une action citoyenne commune, par la mise en œuvre de rencontres permanentes disposant de méthodes et d'outils novateurs. Cette initiative, qui se veut complémentaire d'autres expériences existantes, repose néanmoins tout entière sur un constat : c'est principalement par l'action et l'implication des citoyens et citoyennes qu'une « communauté de destin » solidaire et positive pourra se mettre en place au sein de l'espace méditerranéen.

L'Assemblée des Citoyennes et Citoyens de la Méditerranée entend ne pas être une entreprise réservée à un petit nombre de personnes, à un cercle d'initiés. Au contraire, la démarche d'ensemble nécessite de rassembler au mieux, de recueillir l'adhésion d'un grand nombre et d'une grande variété de personnes. Michel Vauzelle insiste sur l'importance de voir une diplomatie participative prendre toute sa place à côté de celle d'État.

Pour Maria Mercés Borges, députée portugaise, membre de l'assemblée parlementaire de la Méditerranée : « La communauté méditerranéenne des peuples est confrontée à des défis et des menaces sans précédent avec, de plus, une situation aggravante au Moyen-Orient. On ne peut ignorer l'effet que cela peut produire sur une jeunesse qui est déjà confrontée à la crise. Alors que le présent est déjà détruit pour tant de personnes, il est impératif d'agir pour éviter que le futur ne le soit aussi ». Et d'avancer : « Il faut nous concentrer sur les créations d'emplois et faciliter la circulation entre les rives pour la formation des jeunes et l'emploi ».

« La Méditerranée sera sauvée par ses peuples »

Pour Boutros Assaker, ambassadeur de la Ligue Arabe à Paris : « La Méditerranée est confrontée à une crise à plusieurs facettes : des transitions politiques qui s'effectuent dans la douleur, des autoritarismes, la montée en puissance de l'intégrisme religieux et du radicalisme politique ». Puis d'insister sur « le malaise latent, aiguë, produit par le conflit israélo-palestinien » et de dénoncer « la colonisation croissante, les provocations, d'Israël ». Mais le diplomate n'entend pas pour autant sombrer dans le pessimisme : « La Méditerranée sera sauvée par ses peuples ».

Allal Ouazzani Touhami, Union pour la Méditerranée, se prononce à son tour en faveur d'une plus grande liberté de circulation pour les chercheurs, les étudiants, Sud/Nord mais aussi Nord/Sud et Sud/Sud. « Il faut également développer les échanges économiques sachant que dans la zone euro-méditerranéenne 90% des échanges se font entre pays européens, 9% entre le Sud et le Nord, 1% entre Pays du Sud ». Et de rappeler que sous l'égide de l'Union pour la Méditerranée de nombreuses réunions ont lieu.

Pedro Narro, conseil économique et social européen indique que ce dernier a mis en avant en 2014 trois points : la situation économique et sociale des jeunes ; la pauvreté et l'exclusion ; favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire. Et de conclure : « Il est important d'avoir des échanges sur l'économie mais cela l'est tout autant de parler des valeurs que nous partageons autour de la Méditerranée ».

Michel CAIRE

www.go-met.com

[Coopération] Rencontre de l'Assemblée des citoyens de la Méditerranée à Marseille

La 5ème rencontre du réseau Assemblée des Citoyens de la Méditerranée (ACM) se déroule du 13 au 16 novembre à la Villa Méditerranée à Marseille. La manifestation se tiendra sur le thème: « Citoyenneté et construction d'une communauté méditerranéenne des peuples ». Elle rassemblera plus de 150 citoyens de tous les pays de la Méditerranée ainsi que des représentants de diverses institutions et entités présentes en Méditerranée.

Les agoras permettront de traiter des défis que posent l'intégration politique, économique, sociale et culturelle en Méditerranée et des perspectives citoyennes qu'il conviendrait de consolider afin de contribuer à un avenir meilleur pour la région.

www.eurocircle.info:

« Citoyenneté et construction d'une communauté méditerranéenne des peuples »

Le 14 novembre dernier, nous avons assisté à la 5ème rencontre de l'Assemblée des Citoyens de la méditerranée (ACM) intitulée « Citoyenneté et construction d'une communauté méditerranéenne des peuples ». <http://acimedit.net/fr/>

Ce fut l'occasion de prendre part à de nombreux débats et d'enrichir nos points de vue sur les enjeux qui secouent actuellement les pays méditerranéens. En effet, parler de coopération méditerranéenne signifie aussi se confronter aux situations économiques, environnementaux, mais aussi et surtout politiques de ces territoires.

En raison de l'actualité brûlante au Moyen-Orient ces derniers mois, les échanges de la salle sur la question politique ont été intenses. Ils se sont surtout concentrés sur la question syrienne et le conflit israélo-palestinien. La présence de deux spécialistes sur ces thématiques a permis d'enrichir nos connaissances en termes de géopolitique. Nous avons surtout pris conscience de la distance entre notre perception des conflits, orientée bien souvent par les médias nationaux, et la réalité du terrain.

Ainsi, Sébastien Boussois, spécialiste de la question israélo-palestinienne a démontré que le débat français sur la reconnaissance de l'Etat palestinien était surtout une agitation médiatique. Il nous a expliqué que la question de la reconnaissance de la Palestine d'un point de vue du droit international peut aboutir à partir du moment où le droit international est respecté par tous, or ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Ces précisions sont importantes, car lorsque l'on veut parler de coopération Méditerranéenne on est toujours confronté à un blocage sur la question israélo-palestinienne. Ce conflit gangrène l'ensemble des discussions pour l'intégration méditerranéenne. Si on l'ignore, ce sera comme une plaie ouverte dans l'espace méditerranéen.

Sébastien Boussois a fait référence à la tribune de l'écrivain Tahar Ben Jelloun dans le journal « Libération », qui posait la question : mais que font les pays arabes pour sauver Gaza ? Pour lui, le conflit israélo-palestinien est l'élément fondateur de l'émotion collective arabe. http://www.liberation.fr/monde/2014/08/10/mais-que-font-les-pays-arabes-pour-sauver-gaza_1078558

Sur la question syrienne, Salam Kawakibi, chercheur en sciences politiques et relations internationales d'origine syrienne nous a aussi permis une distanciation sur le traitement médiatique, presque uniquement en terme de « terrorisme ». Il nous a expliqué que c'était pervers de se concentrer sur les dangers du Daesh (qui se fait appeler Etat Islamique). Selon lui, beaucoup de monde oublie que la révolution syrienne était d'abord pacifique, et que l'absence de soutien à l'armée syrienne libre a contribué à la montée des groupes terroristes tels que le Daesh. Son point de vue a provoqué de vives réactions dans l'assemblée et chacun s'est efforcé d'argumenter à la lumière de son expérience nationale.

Au cours de ces débats, nous avons donc pris conscience que la construction d'une citoyenneté méditerranéenne et d'une coopération juste et équilibrés entre des Etats aux situations politiques très différentes nécessitait un dialogue permanent et une confrontation des points de vue pour rééquilibrer nos regards souvent influencés par les médias et le contexte de vie de chacun.

Huffington Post

ISIL Foreign Jihadist Recruitments' Impacts on Mare Nostrum, par Aylin Unver Noi*

http://www.huffingtonpost.com/aylin-unver-noi/isil-foreign-jihadist-rec_b_6327708.html

Even though the unity and political existence of the Mediterranean (Mare Nostrum) are still questionable, the Mediterranean region is nonetheless a historical, cultural, social and environmental reality. Since 2010, citizens of both shores of the Mediterranean have actively participated anti-governmental protests. Citizens of Northern Mediterranean countries demonstrated against their governments in the Spanish Indignados camp movement (May 2011), the Portuguese "Geração a Rasca" protests (March 2011), Italians with the Rome demonstrations (October 2011), and Greek rallies to protest austerity measures. The Arab Spring, ignited when Bouaziz set himself on fire to protest local authorities in Tunisia in December 2010, lit the fire of revolutions among the people of the Southern and Eastern

Mediterranean countries (SEMCs) who shared a similar sense of frustration and powerlessness along with their demand for jobs, fundamental freedoms and democracy. Citizens have become increasingly vital players in the Mediterranean.

The Mediterranean Citizens Assembly (MCA) was founded before the Arab Spring in 2008 with the aim of construction of a Mediterranean community of peoples on the democratic values of freedom, peace, respect for cultural diversity and environmental responsibility through citizens' dialogue. It organized its Fifth Assembly 13-16 November 2014 in Marseille, France with the participation of over 120 peoples including representatives of various institutions present in the region, such as the Arab League, the Union for the Mediterranean, the Parliamentary Assembly of the Mediterranean, amongst others from 20 Mediterranean countries.

What was the difference between this fifth meeting and the other four assemblies of the MCA, which took place in Valencia (2010), Tunis (2011), Volos (2012) and Istanbul (2013)? The theme of each meeting reflected the changes occurring in the Mediterranean Basin since the first meeting coincided with these turbulent days. After the debates of the fifth meeting, which focused on the theme "Citizenship and Construction of a Mediterranean Community of Peoples," the citizens concluded that public institutions have not advanced in the construction of a Mediterranean community of peoples. Instead, the policies implemented in recent years have perpetuated inequality throughout the region and conflicts between countries and peoples. Economic and social crisis affect the majority of people in Mediterranean countries, especially the underprivileged, young people and women. Wars and violence continue in the Mediterranean.

The necessity of the peace, which is first and foremost important to create a community of peoples of the Mediterranean, re-emphasized strongly. In this context, the circles' supports to the efforts to resolve the conflict between Mediterranean countries and to end the violence that destroyed the peoples of the Eastern and Southern Mediterranean were reiterated. Increase in terrorism, immigration, xenophobia and their possible effects on the establishment of Mediterranean people of community were among the topics discussed.

ISIL, Migration and Mediterranean People of Communities

Islamic State (ISIL) - a militant group active in Iraq and Syria- has attracted significant numbers of jihadists from all around the world, including from Northern and Southern Mediterranean countries. ISIL became one of the major problems of this region due to the ISIL threat, along with recruitment of ISIL jihadists from Mediterranean countries and its possible repercussions on the Northern Mediterranean countries and their migration policies. Developments in the SEMCs in the post-Arab Spring era and the geographical proximity of these countries to the Northern Mediterranean countries has already made Northern Mediterranean countries more vulnerable to a new mass immigration flow from the South. The increase in instability, violence and radicalization in the SEMCs, which led to mass immigration flow from South to North, has enforced the EU to take further steps with regards to the EU's external border protection such as FRONTEX Plus. Besides this, the recruitment of ISIL jihadists from various EU member states and fear of possible terror attacks of these jihadists when they come back to Europe also led some EU member states to take extraordinary measures. Briefly, immigration is linked to terrorism and security threats.

The EU's security-driven migration policy, which is a costly policy, not only has repercussions on their budgets but also has the potential to influence the EU's foreign policy, which is based on strengthening cooperation and partnership with its SEMCs. Security concerns led to the EU to take extraordinary measures to contain migration. Their contribution to the EU's security is questionable as much as its contribution to facilitate the socio-economic integration of the Muslim population of Europe. The ISIL threat and its foreign jihadists recruitments' impact on the perceived image of Muslim immigrants not only have the potential to heighten suspicion about Muslim immigrants of Europe, but also to lead to increased power and attraction of ultra-nationalist parties that already have Islamophobic agendas.

In conclusion, the negative impacts of the ISIL on the construction of a Mediterranean community of peoples can be explained with the following vicious cycle: Religious radicalism in the SEMCs and their repercussions on young European Muslims feeds the European ultra-nationalists with anti-immigration and anti-Muslim agendas. The perceived negative image of Muslims as a threat to the society leads to an increase in Islamophobia, which leads to alienation/exclusion of Muslims in European societies... Finally, it causes the major challenge on the path to "free movement of people" in the Mediterranean, which should be the one of the major steps towards construction of a Mediterranean community of peoples. More importantly, it is a challenge to the future unity and political existence (and peaceful coexistence) of Mare Nostrum.

***Aylin Unver Noi, visiting Scholar, Johns Hopkins University SAIS, membre du Cercle ACM d'Istanbul**

Levante

Reflexió Marsellesa, par Josep Piera*

He estat a Marsella a la 5^a trobada de l'ACM (Assemblea de Ciutadans i Ciutadanes de la Mediterrània). Hi he anat com a membre del Cercle de València. Durant tres dies he participat d'un debat obert sobre els problemes civils i socials que estem vivint en cadascun dels nostres països respectius. Hi havia un centenar de persones, especialistes en distintes matèries culturals i socials i s'hi ha reflexionat-en la seua conflictiva complexitat- sobre les problemàtiques de crisi que ara mateix estem patint a una banda i l'altra de la Mediterrània.

De tot plegat, n'he tret una reflexió poètica i utòpica, però compartible. Aquesta:

Confluir tres continents durant segles i ser el testimoni real i simbòlic d'una civilitat sempre en moviment, ha convertit la Mediterrània en un dels espais culturals més significatius de la Humanitat i alhora en una metàfora real de la Globalitat. Des d'aquesta realitat conviscuda, doncs, és que, com a ciutadans de la Mediterrània, manifestem la nostra presència singular i global. Nosaltres ens sentim i sabem fills d'aquesta antiga mar-mare entre terres. Per això proposem la Cultura i no la Ignorància com a forma civil de convivència. Proposem el diàleg i el respecte des de la pau i la voluntat d'entesa en la protecció d'aquest espai que ens fa ser conscients de compartir una mar de memòries, de savieses, de valors, d'històries i de llengües, de cultures i, ai, de conflictes.

Nosaltres, com a ciutadans mediterranis, proposem un espai compartible des del just respecte a l'altre. Nosaltres, que sabem que la mar uneix tant com separa, concebem la convivència civil com un diàleg entre iguals. És aquesta consciència de compartir una història d'històries la que permet comprendre la necessitat de participar junts, des de la diversitat, en la construcció mental d'aquesta "utopia necessària", com digué Vicent Garcés a Marsella.



Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

Mediterranean Citizens' Assembly

مجلس مواطني ومواطنات المتوسط

Nosaltres, com a ciutadans i ciutadanes de la Mediterrània, som el resultat d'una realitat vital feta de tradicions, de memòries, de cultures, de religions i de llengües. I hem après des de vivències diverses -paus i guerres, conquestes i comerços- que és preferible compartir coneixements, idees i sentiments, emocions i raons, que no competir per veritats absolutes. Nosaltres, els mediterranis, hem après que és millor estimar que no odiar. És la consciència de pertanyer a una civilitat compartida la que ens fa sentir-nos i voler-nos -en passat, en present i en futur-, ciutadans i ciutadanes de la Mediterrània.

València, 23 de novembre del 2014

***Josep Piera, poeta i escriptor, és membre del Cercle de València de l'Assemblea de Ciutadans i Ciutadanes del Mediterrani (ACM)**



Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

Mediterranean Citizens' Assembly

مجلس مواطني ومواطنات المتوسط

6.7 Photos sélectionnées





Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

Mediterranean Citizens' Assembly

مجلس مواطني ومواطنات المتوسط





Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

Mediterranean Citizens' Assembly

مجلس مواطني ومواطنات المتوسط





Assemblée des Citoyens et Citoyennes de la Méditerranée

Mediterranean Citizens' Assembly

مجلس مواطني ومواطنات المتوسط



Retrouvez toutes les photos de la rencontre sur le site de l'ACM :
www.acimedit.net

Coordination ACM :



Avec le soutien de :



Avec la coopération de :



Secrétariat ACM

Institut européen de recherche sur la coopération méditerranéenne et euro-arabe (MEDEA)

24 Square de Meeûs, 1000 Bruxelles, Belgique

Tel : +3222311300 / Fax : +3222310646 / Email : contact@acimedit.net

www.acimedit.net

